

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Moyennes (PADDVI)
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice



Ministère de l'Economie et de l'Industrie

.....

**CELLULUE DE COORDINATION DU PROGRAMME NATIONAL INTEGRE
D'APPUI A LA DECENTRALISATION, AU DEVELOPPEMENT LOCAL ET A
L'EMPLOI DES JEUNES (PNIDDLE)**



**PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES
(PMPP) POUR LE PROJET MOUDOUN D'APPUI A LA
DECENTRALISATION ET AU DEVELOPEMENT DES
VILLES INTERMEDIAIRE**

VERSION FINALE

NOVEMBRE 2019

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES ANNEXES	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
RESUME.....	7
SUMMARY.....	13
RESUME EN ARABE.....	19
INTRODUCTION.....	24
1.1. CONTEXTE.....	24
1.2. COMMUNAUTES TOUCHEES ET CONCERNEES PAR LE PROJET	24
1.3. ACTIVITES SUSCEPTIBLES D’AFFECTER LES PARTIES PRENANTES	24
1.4. RESUME NON TECHNIQUE DES IMPACTS/RISQUES ET EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX POTENTIELS DU PROJET	25
1.5. METHODOLOGIE.....	26
1. DESCRIPTION DU PROJET.....	27
1.1. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET	27
1.2. COMPOSANTES DU PROJET	27
1.3. BENEFICIAIRES	28
1.4. COUTS DU PROJET.....	28
1.5. ZONE D’INTERVENTION DU PROJET	29
2. RAPPELS DES TEXTES NATIONAUX ET LA NORME SUR LES PARTIES PRENANTES.....	30
3. RESUME DES- ACTIVITES ANTERIEURES DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES.....	32
4. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES DU PROJET MOUDOUN	34
4.1. PARTIES TOUCHEES	35
4.2. PARTIES PRENANTES INSTITUTIONNELLES	36
4.3. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES	38
4.4. RESUME DES BESOINS DES PARTIES PRENANTES DU PROJET	38
5. MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES.....	40
5.1. METHODES DE MOBILISATION DIRECTE AVEC LES PARTIES PRENANTES	41
5.2. STRATEGIE PROPOSEE POUR LA DIVULGATION D’INFORMATIONS	42
5.3. MESSAGES CLES	42

5.4.	FORMAT D'INFORMATION ET METHODES DE DIFFUSION.....	43
5.5.	COMMUNICATION ECRIT ET VISUELLE :	43
5.6.	LES MEDIAS.....	43
5.7.	AUTRES MOYENS DE COMMUNICATIONS.....	44
5.8.	PROPOSITION DE STRATEGIE DE CONSULTATION.....	44
5.9.	STRATEGIE PROPOSEE POUR INCORPORER LES VOIX ET POINTS DE VUE DES GROUPES VULNERABLES	45
5.10.	CALENDRIER	45
5.11.	PHASES FUTURES DU PROJET	46
6.	RESSOURCES ET RESPONSABILITES POUR L'EXECUTION DES ACTIVITES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	47
6.1.	PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) DE PROJET MOUDOUN DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE.....	47
6.2.	RESSOURCES	50
6.3.	FONCTIONS ET RESPONSABILITES DE GESTION	51
7.	MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP)	53
7.1.	MECANISME PROPOSE	53
7.2.	DETAILS DU MGP	55
8.	SUIVI ET REPORTING	56
8.1.	IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES DANS LES ACTIVITES DE SUIVI	56
8.2.	RAPPORTS AUX PARTIES PRENANTES	57
4	ANNEXES.....	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Analyse comparative des exigences de la NES 10 et des textes nationaux sur la participation des parties prenantes en Mauritanie	30
Tableau 2 : Activités antérieures de mobilisation des parties prenantes.....	32
Tableau 3 : Parties prenantes identifiées	34
Tableau 4 : Partie prenantes touchées	35
Tableau 5 : Parties prenantes intentionnelles	36
Tableau 6 : Besoins des Parties Prenantes	38
Tableau 7 : Stratégie de consultation des parties prenantes	44
Tableau 8 : Synthèse du PMPP	47
Tableau 9 : Budget annuel estimatif de PMPP.....	50
Tableau 10 : Equipe de gestion du PMPP	51
Tableau 11: Composition des comités par niveau.....	53
Tableau 12 :Programme de suivi environnemental et social.....	57

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Parties prenantes institutionnelles identifiées du Projet Moudoun de la République Islamique de Mauritanie.....	58
Annexe 2 : Parties prenantes de la société civile et de la communauté du Projet Moudoun identifiées de la République Islamique de Mauritanie	61
Annexe 3 : Quelques illustrations des consultations publiques et des rencontres institutionnelles	63
Annexe 4 : PV et liste des personnes rencontrées à Rosso lors de l'élaboration du PMPP	71
Annexe 5 : PV et liste des personnes rencontrées à Selibaby avec les services techniques déconcentrés lors de l'élaboration du PMPP.....	75
Annexe 6 : PV et liste des personnes rencontrées à Selibaby avec les services techniques déconcentrés lors de l'élaboration du PMPP.....	78
Annexe 7 : Liste de présence et PV de consultation avec les Associations de femmes de Kiffa de la région de l'Assaba en République Islamique de Mauritanie.....	81
Annexe 8 : Liste de présence consultation avec le Conseil Régional de la région de l'Assaba en République Islamique de Mauritanie	88
Annexe 9 : Liste des Services techniques de la région de l'Assaba en République Islamique de Mauritanie	92
Annexe 10 : PV et liste de présence avec les services techniques de la mairie de Kiffa et les Comités Citoyens de Concertation (CCC)	93
Annexe 11 : PV et liste de présence de la rencontre avec l'ONG CORDAK de Kiffa.....	99

Annexe 12 : PV et liste de présence avec les Services Techniques et ONG de la région de Hodh el – Gharbi.....	102
Annexe 13 : PV et liste de présence avec la mairie de Aioun , les CCC de la région du Hodh el – Gharbi.....	108
Annexe 14 : PV et liste de présence avec les associations de femmes de la région du Hodh el – Gharbi.....	113
Annexe 15 : PV et liste de présence avec les associations de jeunes, Rosso	117
Annexe 16 : PV et liste de présence avec le CCC coprésidé par le Maire et le Président du Conseil Régional, Rosso	121
Annexe 17 : PV et liste de présence avec les coopératives et GIE des femmes à Rosso.....	132
Annexe 18 : Liste des acteurs institutionnels rencontrés à Rosso.....	137

SIGLES ET ABREVIATIONS

AR ONS	Agence Régionale de l'Office National des Statistique
CCC	Comité de Concertation Communale
CES	Cadre Environnemental et Social
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CPR	Cadre de Politique de Réinstallation
DCE	Direction du Contrôle Environnemental
DCE	Direction du Contrôle Environnemental
DEJS	Délégation de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports
DGEF	Direction Générale des Eaux et Forêts
DGN	Direction de la Gestion des Nuisances
DMHUAT	Délégation du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
DR MASEF	Coordination régionale du Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille
DRAS	Direction régionale à l'Action sanitaire
DRDDL	Délégation régionale de la Décentralisation et du développement Local
DRDR	Délégation régionale du développement Rural
DREDD	Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
DREDD	Délégation régionale de l'Environnement et développement Durable
DREN	Direction régionale de l'Education Nationale,
DRHA	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FM	Fréquence Modulée
MAS	Ministère de l'Action sanitaire

MASEF	Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille
MDDL	Ministère de la Décentralisation et du développement Local
MDR	Ministère du développement Rural
MEDD	Ministère de l'Environnement et développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEJS	Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports.
MEN	Ministère l'Education Nationale
MET	Ministère de l'Equipement et du Transport
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MSA	Ministère de la Sécurité Alimentaire
NES	Norme Environnementale et Sociale
ONG	Organisations non gouvernementales
P3P	Plan de Participation des Parties Prenantes
PAP	Personne Affectée par le Projet
PDC	Plan de Développement Communal
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PGMO	Plan de Gestion de la Main d'œuvre
PMPP	Plan de Mobilisation de la Main d'œuvre
Projet Moudoun	Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires
PSPM	Plan Stratégique de Passation de Marché
SGSS	Spécialiste en Genre et Sauvegardes Sociales
SNDE	Société Nationale d'Eau
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité
SPM	Spécialiste de Passation des Marchés
SRAM	Station Régionale de la radio Mauritanie
SSE	Spécialistes en Sauvegarde Environnementale
TV	Télévision
UCP	Unité de Coordination du Projet
VBG	Violence Basée sur le Genre

RESUME

A-Description du projet

Le Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (Projet Moudoun) financé par la Banque mondiale a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes intermédiaires ciblées. Les principaux objectifs spécifiques sont : (a) améliorer la productivité des villes intermédiaires et (b) renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires de la Mauritanie. Ces objectifs seraient réalisés à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local. Un certain nombre de regroupements volontaires bénéficieront d'un appui à travers le projet.

La mise en œuvre du Projet Moudoun se fera à travers quatre (4) composantes :

- Composante 1 – Appui à la décentralisation ;
- Composante 2 – Dotations d'impact ;
- Composante 3 – Renforcement de la réglementation urbaine et de l'aménagement du territoire ;
- Component 4 – Gestion de Projet.

Ainsi, au regard de la nature, des caractéristiques et de l'envergure des travaux envisagés, le risque environnemental et social lié à la mise en œuvre des activités du Projet Moudoun est jugé modéré. Parmi les dix normes environnementales et sociales de la Banque mondiale huit (8) dont la NES 10 sont applicables au projet. Le présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes est alors élaboré pour se conformer aux dispositions de la législation environnementale nationale et aux normes environnementales et sociales de la Banque mondiale.

B-Cadre juridique de la mobilisation des parties prenantes

La Norme Environnementale et Sociale (NES) de la Banque qui fait appelle à la mobilisation des parties prenantes et information est la NES 10. Ainsi La NES n°10 stipule que les Emprunteurs consulteront les parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet, en commençant leur mobilisation le plus tôt possible pendant le processus d'élaboration du projet et dans des délais qui permettent des consultations significatives avec les parties prenantes sur la conception du projet. Elle exige à L'Emprunteur élaborer et de mettre en œuvre un Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) proportionnel à la nature et à la portée du projet et aux risques et impacts potentiels.

Au plan national, la Loi n°200-045 du 26 juillet 2000 portant Code Cadre de l'Environnement en article 57 et le Décret n°2007-105 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2004-094 du 04 novembre 2004 relatif à l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) son Article 17 exigent la consultation des autorités et des autres acteurs sans préciser l'élaboration d'un Plan de Mobilisation des Parties prenantes. C'est pourquoi dans le cadre du Projet MOUDOUN le présent plan est élaboré.

C- Enumération et résumé des activités antérieures de mobilisation des parties prenantes des impacts/risques génériques par type de sous-projets ou microprojets

Des échanges avec la coordination du projet, les activités ci-après ont été menés dans le cadre de la préparation du projet MOUDOUN au cours de la période allant de Septembre-à octobre 2019 :

- Réunion de Sensibilisation des Présidents des Conseils des 5 régions concernées par le projet en début Septembre 2019 ;
- Réunion du Comité de suivi de la préparation du Projet, le 05 Septembre 2019 ;

Atelier de formation et d'information sur l'élaboration des PDC des 7 villes (au profit des équipes de consultants chargés des Plan de Développement Communal ou PDC) le 17 Septembre 2019;

Démarrage de la phase diagnostics PDC des 4 villes Rosso, Kiffa, Sélibabi et Aioun à partir du 26 Septembre 2019: les Rapports sont en cours d'élaboration ;

Réunion du Comité de suivi de la préparation du Projet, le 05 Octobre 2019

Mission de supervision et d'appui de la BM à la préparation du projet du 7 au 11 Octobre 2019 (l'Aide-Mémoire est en cours de rédaction)

Atelier technique sur le projet les 08 et 09 Octobre 2019 (son compte rendu est dans l'Aide-mémoire de la mission d'octobre) ;

Les consultations menées au cours du mois d'octobre dans le cadre de la réalisation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) au cours du mois de septembre 2019 et les rapports définitifs sont en cours de finalisation par les consultants ;

Les consultations menées lors de la réalisation de plusieurs études préparatoires de septembre à octobre 2019 notamment : Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), Plan Stratégique de Passation de Marché (PSPM), Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation de la Main d'œuvre (PMPP) ; Montage institutionnel, l'évaluation des capacités humaines et financières des communes).

Toutes ces activités comportent un volet ou un aspect consultation, sensibilisation et implication des acteurs et bénéficiaires du projet. Les outils utilisés sont ceux de la communication : les questionnaires et guides d'entretiens, en plus des correspondances administratives et des messages RAC, les Power Point etc.

D-Identification et analyse des parties prenantes du projet Moudoun

Au plan institutionnel les Parties Prenantes identifiées comprennent le Comité national de préparation en tant que acteur clé pour la conception et mise en œuvre, notamment le comité de pilotage du projet, l'unité de coordination du projet, la cellule environnementale et social du projet, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de l'Action sanitaire (MAS), le Ministère l'Education Nationale (MEN), le Ministère de la Sécurité Alimentaire (MSA), le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), le Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (MASEF), le Ministère de l'Environnement et développement Durable (MEDD), le Ministère du développement Rural (MDR), le Ministère de la Décentralisation et du développement Local (MDDL), le Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (MEJS).

Les parties prenantes importantes ayant des responsabilités statutaires en matière de protection de l'environnement la Direction du Contrôle Environnemental (DCE) et la Direction de la Gestion des Nuisances ainsi que la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) et la Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable.

Les autres parties prenantes sont établissements de soins de santé et d'éducation ainsi que les organisations professionnelles et les agents, Résidents ordinaires et visiteurs de la Mauritanie, l'Administrations locales (Waliya, les Hakem et les municipalités (Cadre de Concertation Communale) l'autorité religieuse les Organisations non gouvernementales, les Citoyens mauritaniens et visiteurs, les Personnes ou groupes défavorisés/vulnérables (personnes es vivant avec un handicap, les victimes de VBG, les orphelins, les réfugiés, les filles mères)

E-Méthodes de Mobilisation Directe avec les Parties Prenantes

Les différentes méthodes de mobilisation sont : Réunions de discussion, Forum, Consultations communautaires, la création d'une charte graphique, le site web projet, la communication

régulière en français, en arabe et en langues locales, les supports d'information, la Gestion des feedbacks et partage d'information avec les parties prenantes.

La stratégie de diffusion des informations se fera à travers la mise en œuvre d'un plan de communication et des messages clés devront être développés (Qu'est-ce que Projet Moudoun?, les enjeux environnementaux et sociaux, Présenter et discuter des impacts environnementaux et sociaux au cours des phases de construction et d'exploitation et des mesures d'atténuation respectives etc)

Le Projet Moudoun combinera différentes méthodes de diffusion de l'information. Il utilisera des méthodes de communication écrites et visuelles (Résumé Panneaux d'affichage, Lettre, Courriels, Journaux et de la presse électronique dont les sites les plus visités sont site Cridem (<http://www.cridem.org>); Rim Now (<http://www.rimnow.mr>);, ainsi que des communications par la télévision, la radio et d'autres canaux de communications. Les radios et télévisions sont les principaux canaux de communication Dans le cadre du Projet Moudoun, il sera utilisé les médias suivants :

- La Radio nationale (Radio Mauritanie) , la Radio de Kobenni (privée),les Radios Locales FM(privée et publiques) sont les plus écoutées selon les échanges avec la populations .
- Les télévisions les plus suivies sont les El Wataniya (privée), El Mourabitoun (Privée), Sahel TV (privée) et El Mourintania (publique) sont les plus suivies en Mauritanie.

F-Equipe de gestion du PMPP

La gestion du PMPP va impliquer les acteurs ci-après : l'équipe de préparation du projet, l'Unité de Coordination du Projet, Le Spécialistes en Sauvegarde Environnementale (SSE) et le Spécialiste en Genre et Sauvegardes Sociales (SGSS) de l'UCP/ Projet Moudoun, Le Responsable Administratif et Financier de l'UCP, Spécialiste de Passation des Marchés (SPM), le Spécialiste en communications et Spécialiste en suivi évaluation. Le rôle et responsabilité de chaque acteur ont été défini dans le présent PMPP.

G-Indicateurs de performance de suivi

Le suivi du PMPP sera fait par les responsables de suivi évaluation et des spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales à travers les indicateurs de performances suivantes :

- 100% des activités annuelles prévues dans le cadre du PMPP sont exécutées ;
- 100% des plaintes formulées par les parties prenantes sont traitées ;
- Au moins 80% des parties prenantes sont satisfaites des consultations publiques ;
- 100% des supports de communication prévus sont réalisés ;
- 100% des canaux de communication identifiés sont utilisés ;
- 100% des rapports trimestriels de mise en œuvre du PMPP prévus sont disponibles ;
- 100% des plaignants ont utilisé le MGP ;
- 100% des rencontres annuelles et régionales sont organisées.

L'évaluation du projet (examen externe et interne) comprendra des aspects du plan de mobilisation des parties prenantes (notamment les indicateurs et activités du PMPP) et recommandera les améliorations.

H- Prise en compte du genre

Dans le cadre du genre, il est recommandé l'implication systématique des femmes et des personnes vulnérables dans la mise en œuvre du PMPP et toutes les activités du projet. Les femmes ont recommandé lors des consultations la nécessité de leur faciliter l'accès aux crédits et de renforcer leur capacité dans le tannage, la teinture et l'élevage.

I- Consultation publique

Dans le cadre de la préparation du PMPP, le consultant a fait appel aux résultats de la consultation publique du CGES du 25 aout au 3 septembre 2019 dans les dans les villes Kiffa et d'Aioun et ceux des consultations complémentaire réalisées 15 au 18 octobre 2019 à Selibabi et à Rosso. En ce qui concerne, l'implication des parties prenantes, les acteurs rencontrés ont vivement souhaité leurs implications effectives dans tout le processus du projet et la mise ç leur disposition des ressources financières et leur renforcement de capacité pour leur permettre d'être efficace sur le terrain. Elles ont souhaité la communication de proximité (porte à porte) car souvent les radios et télévision ne couvre pas la totalité des régions ciblées.

J- Budget

La mise en œuvre du PMPP va mobiliser environ 28 325 000 MRU (81 000 USD) par an soit 141 625 000 MRU (405 000USD) pour les 5 ans comme l'indique le tableau ci-après.

Budget annuel estimatif de PMPP

N°	Item	Unité	Qté	Coût Unitaire x 1000		Total x 1000		Source de financement x1000			
				MRU	US\$	MRU	US\$	Etat		Bm	
								MRU	US\$	MRU	US\$
1	Publicité dans le journal/radio/TV	Publicités publicitaires	10	200	0,57	2 000	5,71			2 000	5,71
2	Réunions de consultation (lieus, impression, cahiers, cas croûte, rafraîchissements, etc.)	Réunions	10	100	0,29	1 000	2,86			1 000	2,86
3	Frais de prise en charge de transport des participants	Nb participants	100	100	0,29	10 000	28,57			10 000	28,57
4	Elaboration d'un Plan de Communication	Etude	1	2 000	5,71	2 000	5,71			2 000	5,71
5	Cartographie des groupes vulnérables et constitution de base de données	Etude	1	2 000	5,71	2 000	5,71	2 000	5,71		
6	Evaluation de la performance du PMPP	Etude	1	8 750	25,00	8 750	25,00			8 750	25,00
TOTAL						25 750	73,57	2 000	5,71	23 750	67,86
Imprévus (10%)						2 575	7,36	200	0,57	2 375	6,79
TOTAL GENERAL PAR AN						28 325	80,93	2 200	6,29	26 125	75
TOTAL GENERAL POUR LES 5 ANS						141 625	404,64	11 000	31,43	130 625	373

NB : Ce budget ne comprend pas de salaire

K- Mécanisme de Gestion des Plaintes

Le Projet Moudoun aura son propre Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dont l'objectif sera d'examiner et traiter les griefs et plaintes portés à l'attention du projet. Les types de plaintes rencontrés sont : problèmes fonciers, les conflits agriculteurs et éleveurs, la mauvaise évaluation des biens impactés, la non utilisation de la main d'œuvre locale, la non fermeture de fouilles pendant plusieurs jours au niveau des portes d'entrées des concessions, non fermeture des fouilles le long des concessions qui restreint l'accès, les excès de vitesses, l'absence de

passerelles d'accès aux concessions, les envois de poussières et les nuisances sonores et l'exclusion des personnes vulnérables (veuves ou veufs pauvres, personne vivant avec un handicap).

L'analyse de ces plaintes a permis de proposer le Mécanisme de Gestion des Plaintes ci après :

Etape 1 – Réception et enregistrement des grief

Tous les intervenants du projet seront en mesure de communiquer leurs griefs par le biais de **divers canaux de communication** (oralement, en bref, par téléphone, courriel, lettre, par l'intermédiaire de leaders communautaires traditionnels, ou des représentants CCC etc.). Quelle que soit la façon de communiquer, l'équipe du projet doit s'assurer que toutes les plaintes sont bien consignées dans une base de données pour le suivi, et le reporting.

La réception de la plainte va se faire :

- Au niveau village ou quartier par le Chef de villages ou le représentant de la CCC ;
- Au niveau communal par le maire ;
- Au niveau de la préfecture par le hakem ;
- Au niveau de la justice, le juge d'instruction.

Etape 2 : Evaluation de plaintes au niveau des autorités traditionnelles

Les autorités du quartier se réunissent dans les 2 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte et après avoir entendu le plaignant délibère. Il lui sera informé de la décision prise par **le chef de quartier ou du village ou du représentant CCC**. Si le plaignant est satisfait alors le grief est clos dans le cas contraire le plaignant peut saisir le niveau communal.

Etape 3 : Evaluation de la plainte au niveau communal

Des réceptions de la plainte au niveau communal, celui-ci va convoquer une réunion dans les 2 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte. Le comité après avoir entendu le plaignant délibère. Il lui sera informé de la décision prise et notifiée par les membres du comité communal **à travers le maire**. Si le plaignant n'est pas satisfait de la décision alors il pourra saisir le niveau Hakem.

Etape 4 : Evaluation de la plainte au niveau du Hakem

Un comité préfectoral de gestion des plaintes est présidé par le Hakem. Ce comité se réunit dans les 3 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte. Après avoir entendu le plaignant, le comité délibère et **le Hakem** notifie au plaignant la décision prise. Si le plaignant n'est pas satisfait alors il pourra saisir le niveau du Wali.

Etape 5 : Réception et évaluation de la plainte au niveau du Waliya

Le comité du Waliya de gestion des plaintes est présidé par le Gouverneur et se réunit dans les 7 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte qui délibère **et le Représentant régional de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ou le Représentant régional du Ministère Chargé de l'Urbanisme** notifie au plaignant. A ce niveau une solution devrait être trouvée afin d'éviter le recours à la justice. Toutefois si le plaignant n'est pas satisfait alors, il pourra saisir les juridictions compétentes nationales.

NB : Quelle que soit la suite donnée à une plainte (régulée ou non), l'information devrait être documentée et communiquée au Wali et au projet.

Etape 6 – Recours à la justice

Le recours à la justice est possible en cas de l'échec de la voie à l'amiable. Il constitue l'échelon supérieur dans la chaîne des instances de gestion des plaintes. Il n'est saisi qu'en dernier recours

lorsque toutes les tentatives de règlement à l'amiable sont épuisées. Le juge est chargé d'examiner les plaintes et prendre une décision par ordonnance. Cette décision s'impose à tous les plaignants. Mais, c'est souvent une voie qui n'est pas recommandée pour le projet car pouvant constituer une voie de blocage et de retard des activités. C'est pourquoi dans ce cas de figure, il est recommandé que le sous projet sujet du litige ne soit pas financé sur les ressources du projet.

SUMMARY

A-Project description

The Moudoun Project to Support the Decentralization and Development of Intermediate Cities (Moudoun Project) financed by the World Bank has the overall objective of contributing to the improvement of the living conditions of the populations of the targeted intermediate cities. The main specific objectives are: (a) improve the productivity of intermediate cities and (b) strengthen local institutions so that these cities play their full role in the economic development of Mauritania's territories. These objectives would be achieved through infrastructure financing, improved access to urban services, improved local finance and capacity building to facilitate the transformation of these cities into real tools for local development. A number of voluntary groups will be supported through the project.

The implementation of the Moudoun Project will be carried out through four (4) components:

- Component 1 - Support for decentralization;
- Component 2 - Impact allowances;
- Component 3 - Strengthening urban regulation and land use planning;
- Component 4 - Project Management.

Thus, with regard to the nature, characteristics and scope of the work envisaged, the environmental and social risk associated with the implementation of the Moudoun Project's activities is considered moderate. Of the World Bank's ten environmental and social standards, eight (8) are applicable to the project. This Stakeholder Engagement Plan is then developed to comply with the provisions of national environmental legislation and World Bank environmental and social standards.

B-Legal framework for stakeholder engagement

The Bank's Environmental and Social Standard (ESN), which calls for the mobilization of stakeholders and information, is ESN 10. Thus SSS No. 10 stipulates that Borrowers will consult with stakeholders throughout the project life cycle, beginning their engagement as early as possible in the project development process and within a timeframe that allows for meaningful consultations with stakeholders on project design. It requires to. The Borrower shall develop and implement a Stakeholder Participation Plan (P3P) commensurate with the nature and scope of the project and the potential risks and impacts.

At the national level, Act No. 200-045 of 26 July 2000 on the Environmental Framework Code in article 57 and Decree No. 2007-105 amending and supplementing certain provisions of Decree 2004-094 of 04 November 2004 on Environmental and Social Impact Assessment (ESIA), Article 17, require consultation of the authorities and other stakeholders without specifying the preparation of a Stakeholder Mobilization Plan. This is why, within the framework of the MOUDOUN Project, this plan is being developed.

C- List and summary of previous activities to mobilize stakeholders on generic impacts/risks by type of sub-project or microproject

Exchanges with the project coordination, the following activities were carried out as part of the preparation of the MOUDOUN project during the period from September to October 2019:

Awareness-raising meeting of the Presidents of the Councils of the 5 regions concerned by the project in early September 2019;

Meeting of the Project Preparation Monitoring Committee, on 05 September 2019;

Training and information workshop on the preparation of the PDC of the 7 cities (for the benefit of the teams of consultants in charge of the Municipal Development Plan or PDC) on 17 September 2019;

Start of the PDC diagnosis phase of the 4 cities Rosso, Kiffa, Sélibabi and Aioun from 26 September 2019: the Reports are being prepared;

Meeting of the Project Preparation Follow-up Committee, on 05 October 2019

WB supervision and support mission for the preparation of the project from 7 to 11 October 2019 (the Aide-Mémoire is being drafted)

Technical workshop on the project on 08 and 09 October 2019 (its report is in the October Mission Checklist);

The consultations carried out during the month of October as part of the implementation of the Environmental and Social Management Framework (ESMF) and the Resettlement Policy Framework (RPP) during the month of September 2019 and the final reports are being finalized by the consultants;

The consultations carried out during the conduct of several preparatory studies from September to October 2019, in particular: Complaint Management Mechanism (CMM), Strategic Procurement Plan (PSPM), Environmental and Social Commitment Plan (ESEP), Manpower Management Plan (MMP), Manpower Mobilization Plan (PMPP); Institutional set-up, assessment of the human and financial capacities of the municipalities).

All these activities include a component or aspect of consultation, awareness and involvement of project actors and beneficiaries. The tools used are those of communication: questionnaires and interview guides, in addition to administrative correspondence and RAC messages, Power Points, etc.

D-Identification and analysis of Moudoun project stakeholders

At the institutional level, the identified Stakeholders include the National Preparation Committee as a key actor for the design and implementation, including the project steering committee, the project coordination unit, the project's environmental and social unit, the Ministry of Economy and Finance (MEF), the Ministry of Health Action (MAS), the Ministry of National Education (MEN), the Ministry of Food Security (MSA), the Ministry of Housing and Urban Development and Land Use Planning, the Ministry of Hydraulics and Sanitation (MHA), the Ministry of Social Affairs, Children and Family (MASEF), the Ministry of Environment and Sustainable Development (MEDD), the Ministry of Rural Development (MDR), the Ministry of Decentralization and Local Development (MDDL), the Ministry of Employment, Youth and Sports (MEJS).

Important stakeholders with statutory responsibilities for environmental protection include the Environmental Control Department (ECD) and the Nuisance Management Department, as well as the General Directorate of Water and Forests (DGEF) and the Regional Delegation for the Environment and Sustainable Development.

Other stakeholders are health care and education institutions as well as professional organizations and agents, ordinary residents and visitors of Mauritania, local governments (Waliya, Hakem and municipalities (Communal Consultation Framework), religious authorities, non-governmental organizations, Mauritanian citizens and visitors, disadvantaged/vulnerable persons or groups (people living with disabilities, GBV victims, orphans, refugees, girl mothers)

E-Methods of Direct Engagement with Stakeholders

The different methods of mobilization are: Discussion meetings, Forum, Community consultations, creation of a graphic charter, project website, regular communication in French, Arabic and local languages, information materials, Feedback Management and information sharing with stakeholders.

The information dissemination strategy will be carried out through the implementation of a communication plan and key messages will have to be developed (What is the Moudoun Project?, environmental and social issues, Present and discuss environmental and social impacts during the construction and operation phases and respective mitigation measures etc.).)

The Moudoun Project will combine different methods of information dissemination. It will use written and visual communication methods (Summary Bulletin Boards, Letter, E-mails, Newspapers and electronic press whose most visited sites are Cridem site (<http://www.cridem.org>); Rim Now (<http://www.rimnow.mr>);, as well as communications through television, radio and other communication channels. Radio and television are the main communication channels Within the framework of the Moudoun Project, the following media will be used:

- The National Radio (Mauritania Radio), Kobenni Radio (private), FM Local Radios (private and public) are the most listened to according to the exchanges with the population.
- The most watched television stations are El Wataniya (private), El Mourabitoun (private), Sahel TV (private) and El Mourintania (public), which are the most watched in Mauritania.

F-Management team of the PMPP

The management of the PMPP will involve the following actors: the project preparation team, the Project Coordination Unit, the Environmental Safeguard Specialists (ESS) and the UCP/ Moudoun Project Gender and Social Safeguards Specialist (SGSS), the UCP Administrative and Financial Officer, Procurement Specialist (SPM), the Communications Specialist and the Monitoring and Evaluation Specialist. The role and responsibility of each actor has been defined in this PMPP.

G-Monitoring performance indicators

The monitoring of the PMPP will be carried out by monitoring and evaluation managers and specialists in environmental and social safeguards through the following performance indicators:

- 100% of the annual activities planned under the PMPP are carried out;
- 100% of complaints made by stakeholders are processed;
- At least 80% of stakeholders are satisfied with the public consultations;
- 100% of the planned communication supports are realized;
- 100% of the identified communication channels are used;
- 100% of the planned quarterly PMPP implementation reports are available;
- 100% of complainants used the PGM;
- 100% of annual and regional meetings are organized.

The project evaluation (external and internal review) will include aspects of the stakeholder engagement plan (including PMPP indicators and activities) and recommend improvements.

H- Gender mainstreaming

In the context of gender, it is recommended that women and vulnerable people be systematically involved in the implementation of the PMPP and all project activities. The women recommended during the consultations the need to facilitate their access to credit and to strengthen their capacity in tanning, dyeing and breeding.

I- Public consultation

As part of the preparation of the PMPP, the consultant used the results of the CGES public consultation from 25 August to 3 September 2019 in the cities of Kiffa and Aioun and those of the complementary consultations held from 15 to 18 October 2019 in Selibabi and Rosso. With regard to the involvement of stakeholders, the actors interviewed strongly supported their effective involvement in the entire project process and the provision of financial resources and capacity building to enable them to be effective on the ground. They wanted local communication (door-to-door) because radios and television often do not cover all the targeted regions.

J- Budget

The implementation of the PMPP will mobilize approximately 28,325,000 MRU (81,000 USD) per year or 141,625,000 MRU (405,000 USD) for the 5 years as shown in the table below.

Estimated annual budget for PMPP

N°	Item Item	Unit	Qty	Unit Cost x		Total x 1000		Funding source x1000			
				MRU	US\$ US\$	MRU	US\$ US\$	State		Bm	
								MRU	US\$ US\$	MRU	US\$ US\$
1	Advertising in the newspaper/radio/TV	Advertising ads	10	200	0,57	2 000	5,71			2 000	5,71

2	Consultation meetings (locations, printing, notebooks, crust cases, refreshments, etc.)	Meetings of the Board of Directors	10	100	0,29	1 000	2,86			1 000	2,86
3	Transport costs for participants	Number of participants	100	100	0,29	10 000	28,57			10 000	28,57
4	Elaboration of a Communication Plan	Study	1	2 000	5,71	2 000	5,71			2 000	5,71
5	Mapping of vulnerable groups and creation of a database	Study	1	2 000	5,71	2 000	5,71	2 000	5,71		
6	Evaluation of the performance of the PMPP	Study	1	8 750	25,00	8 750	25,00			8 750	25,00
TOTAL						25 750	73,57	2 000	5,71	23 750	67,86
Unexpected (10%)						2 575	7,36	200	0,57	2 375	6,79
GENERAL TOTAL PER YEAR						28 325	80,93	2 200	6,29	26 125	75
GENERAL TOTAL FOR THE 5 YEARS						141 625	404,64	11 000	31,43	130 625	373

NB: This budget does not include a salary

K- Complaint Management Mechanism

The Moudoun Project will have its own Complaint Management Mechanism (PCM) to review and process grievances and complaints brought to the attention of the project. The types of complaints encountered are: land problems, conflicts between farmers and herders, poor assessment of the properties affected, non-use of local labour, non-closure of excavations for several days at the entrances to concessions, non-closure of excavations along concessions that restrict access, speeding, lack of footbridges to access concessions, dust and noise pollution and exclusion of vulnerable people (widows or widowers, people living with disabilities).

The analysis of these complaints made it possible to propose the following Complaint Management Mechanism:

Step 1 - Receiving and recording grievances

All project stakeholders will be able to communicate their grievances through **various communication channels** (orally, in brief, by phone, email, letter, through traditional community leaders, or CCC representatives, etc.). Regardless of how the communication is done, the project team must ensure that all complaints are recorded in a database for monitoring and reporting.

The complaint will be received:

- At the village or neighbourhood level by the village chief or CCC representative;

- At the communal level by the mayor;
- At the prefecture level by the hakem;
- At the level of justice, the investigating judge.

Step 2: Assessment of complaints at the level of traditional authorities

The neighbourhood authorities met within 2 days of the registration of the complaint and after hearing the complainant's deliberations. He will be informed of the decision taken by the neighbourhood or village chief or CCC representative. If the complainant is satisfied then the grievance is closed otherwise the complainant may refer the matter to the municipal level.

Step 3: Evaluation of the complaint at the municipal level

Upon receipt of the complaint at the municipal level, the latter will convene a meeting within 2 days of the registration of the complaint. The committee, after hearing the complainant, deliberates. He will be informed of the decision taken and notified by the members of the communal committee through the mayor. If the complainant is not satisfied with the decision then he can enter the Hakem level.

Step 4: Evaluation of the complaint at the Hakem level

A prefectural complaints management committee is chaired by the Hakem. This committee meets within 3 days of the registration of the complaint. After hearing the complainant, the committee deliberates and the Hakem notifies the complainant of the decision taken. If the complainant is not satisfied then he can enter the level of the Wali.

Step 5: Receipt and evaluation of the complaint at the Waliya level

The Waliya Complaints Management Committee is chaired by the Governor and meets within 7 days of the registration of the complaint and the Regional Representative of the General Directorate of State Domains and Heritage or the Regional Representative of the Ministry in charge of Urban Planning notifies the complainant. At this level a solution should be found to avoid recourse to justice. However, if the complainant is not satisfied, he may bring the matter before the competent national courts.

NB: Regardless of the outcome of a complaint (resolved or not), the information should be documented and communicated to the Wali and the project.

Step 6 - Recourse to justice

Legal action is possible if the amicable way fails. It is the next level in the chain of complaint management bodies. It is only used as a last resort when all attempts at amicable settlement have been exhausted. The judge is responsible for reviewing complaints and making a decision by order. This decision is binding on all complainants. However, it is often a path that is not recommended for the project because it may constitute a way of blocking and delaying activities. Therefore, in this case, it is recommended that the sub-project subject of the dispute not be financed from project resources.

RESUME EN ARABE

الملخص

أ. وصف المشروع

يهدف مشروع مُدُن لدعم اللامركزية وتنمية المدن الوسيطة (مشروع مُدُن) بتمويل من البنك الدولي، إلى تحقيق هدف عام هو المساهمة في تحسين الظروف المعيشية لسكان المدن الوسيطة المستهدفة. والأهداف المحددة الخاصة هي: (أ) تحسين إنتاجية المدن الوسيطة؛ و (ب) تعزيز المؤسسات المحلية حتى تلعب هذه المدن دورها كاملاً في التنمية الاقتصادية للأراضي الموريتانية. وسيتم تحقيق هذه الأهداف من خلال تمويل البنى التحتية، وتحسين النفاذ إلى الخدمات الحضرية، وتحسين المالية المحلية وتعزيز القدرات لتيسير تحول هذه المدن إلى أدوات حقيقية للتنمية المحلية. وسيستفيد عدد من التجمعات الطوعية من الدعم عبر المشروع.

وسيتم تنفيذ مشروع مُدُن عبر أربع (4) مكونات:

- المكونة 1 – دعم اللامركزية؛
- المكونة 2 – الإمدادات ذات الانعكاس؛
- المكونة 3 – تعزيز التنظيم الحضري وتهئية الأراضي؛
- المكونة 4 – تسيير المشروع.

وبالتالي و نظرًا لطبيعة وخصائص ونطاق الأعمال المتوخاة، تعتبر المخاطر البيئية والاجتماعية المتعلقة بتنفيذ أنشطة مشروع مُدُن معتدلة. ومن بين المعايير البيئية والاجتماعية العشرة للبنك الدولي فإن ثمانية (8) من بينها NES 10 يمكن تطبيقها على المشروع. ويتم بعد ذلك إعداد خطة لتعبئة الأطراف المعنية لتتوافق مع أحكام التشريعات البيئية الوطنية والمعايير البيئية والاجتماعية للبنك الدولي.

ب. الإطار القانوني لتعبئة الأطراف المعنية

المعيار البيئي والاجتماعي للبنك (NES)، الذي يتطلب تعبئة الأطراف المعنية وإعلامهم هو NES 10. وبالتالي، ينص NES 10 على أن المقترضين سيستشيرون الأطراف المعنية طيلة حياة المشروع، بدءًا بتعبئتهم في أقرب الأجل الممكنة أثناء عملية إعداد المشروع وفي آجال تمكن من إجراء استشارات بارزة مع الأطراف المعنية بشأن تصميم المشروع. على أن تطلب NES 10 من المقترض إعداد ووضع لمشاركة الأطراف المعنية (P3P) لترقية طبيعة ونطاق المشروع ومواجهة المخاطر والآثار المحتملة.

وعلى المستوى الوطني، فإن القانون رقم 200-045 بتاريخ 26 يوليو 2000، المتضمن مدونة الإطار البيئي في مادته 57، والمرسوم رقم 2007-105 الذي يعدل ويكمل بعض أحكام المرسوم 2004-094 الصادر بتاريخ 4 نوفمبر 2004 المتعلق بدراسة الآثار البيئية والاجتماعية في مادته 17 يفرضان معاً استشارة السلطات والفاعلين الآخرين دون ذكر إعداد خطة لتعبئة الأطراف المعنية. ولهذا، ففي إطار مشروع مُدُن، تم إعداد هذه الخطة.

ج. حصر وتلخيص الأنشطة السابقة لتعبئة الأطراف المعنية بالآثار البيئية / المخاطر التي تنشأ عن هذا النوع من المشاريع الفرعية أو المشاريع الصغيرة

بالتبادل مع منسقية المشروع، تم القيام بالأنشطة التالية في إطار تحضير مشروع مُدُن خلال الفترة من سبتمبر إلى أكتوبر 2019:

- اجتماع توعية لرؤساء الجهات المناطق الخمس المعنية بالمشروع في أوائل سبتمبر 2019؛
- اجتماع لجنة متابعة تحضير المشروع، 05 سبتمبر 2019؛
- ورشة للتكوين والإعلام حول إعداد خطط للتنمية البلدية للمدن السبع (لصالح فرق من الاستشاريين المكلفين بخطط التنمية البلدية يوم 17 سبتمبر 2019؛
- إطلاق مرحلة تشخيص خطط التنمية البلدية لمدن روصو وكيفة وسيلبابي ولعيون انطلاقاً من 26 سبتمبر 2019: يجري إعداد التقارير؛
- اجتماع لجنة متابعة تحضير المشروع، 05 أكتوبر 2019
- بعثة إشراف ودعم من البنك الدولي لتحضير المشروع من 7 إلى 11 أكتوبر 2019 (يجري تحرير المذكرة الترتيبية)؛
- ورشة فنية حول المشروع يومي 08 و 09 أكتوبر 2019 (تقريره موجود في المذكرة الترتيبية لبعثة أكتوبر)؛
- جرت المشاورات خلال شهر أكتوبر في إطار إنجاز إطار للتسيير البيئي والاجتماعي وإطار للسياسة وإعادة التوطين خلال شهر سبتمبر 2019 والتقارير النهائية يجري استكمالها من قبل الاستشاريين.

- **المشاورات التي أجريت خلال إنجاز العديد من الدراسات التحضيرية** من سبتمبر إلى أكتوبر 2019 على وجه الخصوص: آلية تسيير الشكاوى ، الخطة الإستراتيجية لإبرام الصفقات، خطة الالتزام البيئي والاجتماعي، خطة تسيير اليد العاملة، خطة تعبئة اسليد العاملة؛ التركيب المؤسسي، وتقييم القدرات البشرية والمالية للبلديات).

تشمل كل هذه الأنشطة عنصراً أو جانباً من المشاورات، وتحسيس وإشراك الفاعلين والمستفيدين من المشروع. والأدوات المستخدمة هي أدوات الاتصال: الاستبيانات وأدلة المقابلات، بالإضافة إلى المراسلات الإدارية ورسائل RAC، وعروض Power Point الخ.

د. تحديد وتحليل الأطراف المعنية بمشروع مُدن

على الصعيد المؤسسي، فالأطراف التي تم رصدها تشمل اللجنة الوطنية للتحضير باعتبارها جهة فاعلة رئيسية للتصميم والتنفيذ، وخاصة اللجنة التوجيهية للمشروع، ووحدة تنسيق المشروع، والوحدة البيئية والاجتماعية للمشروع، ووزارة الاقتصاد والمالية، ووزارة العمل الصحي، ووزارة التهذيب الوطني، ووزارة الأمن الغذائي، ووزارة الإسكان وال عمران والاستصلاح الترابي، ووزارة المياه والصرف الصحي، ووزارة الشؤون الاجتماعية والطفولة والأسرة، ووزارة البيئة والتنمية المستدامة، ووزارة التنمية الريفية، ووزارة اللامركزية والتنمية المحلية، ووزارة التشغيل والشباب والرياضة.

والأطراف المعنية الهامة ذات المسؤوليات التنظيمية في مجال حماية البيئة هي: إدارة الرقابة البيئية وإدارة تسيير الأضرار وكذلك المديرية العامة للمياه والغابات وال مندوبية الجهوية للبيئة والتنمية المستدامة.

أما الأطراف المعنية الأخرى فهي: مؤسسات العناية بالصحة والتعليم وكذلك المنظمات المهنية والوكلاء والمقيمين العاديين وزوار موريتانيا والإدارات المحلية (الولاية والحكام والبلديات (لجنة التشاور البلدي) والسلطة الدينية والمنظمات غير الحكومية والمواطنون الموريتانيون والزوار والأشخاص أو المجموعات المحرومة / الضعيفة (الأشخاص ذوو الإعاقة، وضحايا العنف القائم على النوع، والأيتام، واللاجئون، والبنات الأمهات).

هـ. طرق التعبئة المباشرة للأطراف المعنية

الطرق المختلفة للتعبئة هي: اجتماعات النقاش، المنتديات، المشاورات الأهلية، إنشاء ميثاق بياني، موقع المشروع على الشبكة، التواصل المنتظم باللغة الفرنسية، باللغة العربية واللغات المحلية، والدعامات الإعلامية، وتسيير ردود الفعل وتبادل المعلومات مع الأطراف المعنية.

ستتم إستراتيجية نشر المعلومات عبر تنفيذ خطة اتصال ورسائل مفاتيح سيتعين تطويرها (ما هو مشروع مُدن؟ الرهانات البيئية والاجتماعية، تقديم ومناقشة الآثار البيئية والاجتماعية خلال مراحل البناء والاستغلال وإجراءات التخفيف على الترتيب وما إلى ذلك).

وسيجتمع مشروع مُدن بين الطرق المختلفة لنشر المعلومات. وسوف تستخدم طرق الاتصال الكتابية والمرئية (ملخص لوحات الملصقات، المراسلات، رسائل البريد الإلكتروني، الجرائد والصحافة الإلكترونية بما فيها المواقع الأكثر مطالعة مثل موقع Cridem (<http://www.cridem.org>)؛ وموريتانيا الآن (<http://www.rimnow.mr>)، وكذلك وسائل الاتصال عبر التلفزيون والإذاعة وغيرها من قنوات الاتصال الأخرى. الإذاعات والتلفازات هي قنوات الاتصال الرئيسية. وفي إطار مشروع مُدن، سيتم استخدام وسائل الإعلام التالية:

- الإذاعة الوطنية (إذاعة موريتانيا)، ورايو كويني (خصوصية)، ورايو FM المحلية (الخصوصية والعمومية) الأكثر استخداماً حسب التبادل مع السكان.
- والتلفزيونات الأكثر متابعة في موريتانيا هي الوطنية (خصوصية)، والمرابطون (خصوصية)، والساحل TV (خصوصية)، والموريتانية (عمومية).

و. فريق تسيير خطة تعبئة الأطراف المعنية PMPP

سيُشرك تسيير خطة تعبئة الأطراف المعنية الفاعلين التاليين: فريق تحضير المشروع، ووحدة تنسيق المشروع، أخصائي حماية البيئة، وأخصائي النوع والحفاظة الاجتماعية لوحدة تسيير المشروع / مشروع مُدن، المسؤول الإداري والمالي لوحدة تسيير المشروع، أخصائي إبرام الصفقات، أخصائي الاتصالات وأخصائي المتابعة والتقييم. وقد تم تحديد دور ومسؤولية كل ممثل في هذه الخطة.

ز. مؤشرات أداء المتابعة

ستتم متابعة خطة تعبئة الأطراف المعنية من قبل مسؤولي المتابعة والتقييم وأخصائيي المحافظة البيئية والاجتماعية عن طريق مؤشرات الأداء التالية:

- تم تنفيذ الأنشطة السنوية المقررة في إطار خطة تعبئة الأطراف المعنية 100%؛
- تمت معالجة كافة الشكاوى التي تقدمت بها الأطراف المعنية 100%؛
- 80% على الأقل من الأطراف المعنية مرتاحون لاستشارات الجمهور؛
- تم إنجاز كافة دعومات التواصل المقررة في المشروع 100%.

- تم استخدام من قنات الاتصال المحددة 100%؛
- تتوفر كافة التقارير الفصلية لتنفيذ الخطة المقررة 100%؛
- لقد استخدم أصحاب الشكاوى MGP 100%؛
- تم تنظيم كافة الاجتماعات السنوية والجهوية 100%.

سيشمل تقييم المشروع (الخارجي والداخلي) جوانب خطة تعبئة الأطراف المعنية (وخاصة مؤشرات وأنشطة خطة تعبئة الأطراف المعنية) كما سيوصي بالتحسينات.

ح. أخذ النوع في الحسبان

في إطار النوع، يوصى بمشاركة النساء والضعفاء بشكل شامل في تنفيذ خطة تعبئة الأطراف المعنية وكافة أنشطة المشروع. وقد أوصت النساء خلال المشاورات بضرورة نفاذهن بسهولة إلى القروض وتعزيز قدرتهن على الدباغة والصباغة والتنمية الحيوانية.

ط. استشارة الجمهور

في إطار تحضير خطة تعبئة الأطراف المعنية، استحضرت الاستشاري نتائج استشارة الجمهور التي قام بها CGES من 25 أغسطس إلى 3 سبتمبر 2019 في مدينتي كيفة ولعيون وتلك الخاصة بالمشاورات التكميلية التي أجريت من 15 إلى 18 أكتوبر 2019 في سيليبابي وروصو. وفيما يتعلق بإشراك الأطراف المعنية، فالفاعلون الذين تمت مقابلتهم تمنوا بحماس إشراكهم الفعلي طيلة مسار المشروع ووضع الموارد المالية تحت تصرفهم وبناء القدرات ليتمكنوا من أن يكونوا فعالين في الميدان. كما تمنوا الاتصال بالجوار (بابا بابا) لأن الإذاعة والتلفزيون في كثير من الأحيان لا يغطيان جميع المناطق المستهدفة.

ي. الميزانية

سيعبئ تنفيذ خطة تعبئة الأطراف المعنية حوالي 28 325 000 أوقية جديدة (81 000 دولار أمريكي) سنويًا أي 141 625 000 أوقية جديدة (405 000 دولار أمريكي) للسنوات الخمس ك-ما هو موضح في الجدول اللاحق.

الميزانية السنوية التقديرية لخطة تعبئة الأطراف المعنية

الرقم	الموضوع	الوحدة	الكمية	الكلية الفردية x 1000		الإجمالي x 1000		المصدر المالي x1000			
				أوقية جديدة	دولار أمريكي	أوقية جديدة	دولار أمريكي	الحالة			
				أوقية جديدة	دولار أمريكي	أوقية جديدة	دولار أمريكي	البنك الدولي	أوقية جديدة		
1	الإشهار في الأخبار / الإشهار الترويجي / الراديو / التلفزيون	الإشهار الترويجي Publicités publicitaires	10	200	0,57	2	000	5,71	2	أوقية جديدة	دولار أمريكي
2	الاجتماعات الاستشارية (الأمكان، الطباعة، الدفاتر، الفطور في العمل، العبور، إلخ)	الاجتماعات	10	100	0,29	1	000	2,86	1	أوقية جديدة	دولار أمريكي
3	مصاريف التكفل بنقل المشاركين	عدد المشاركين	100	100	0,29	10	000	28,57	10	أوقية جديدة	دولار أمريكي
4	إعداد خطة للتواصل	دراسة	1	2	000	2	000	5,71	2	أوقية جديدة	دولار أمريكي
5	إعداد خريطة للمجموعات الضعيفة وتكوين قاعدة البيانات	دراسة	1	2	000	2	000	5,71	2	أوقية جديدة	دولار أمريكي
6	تقييم أداء خطة تعبئة الأطراف المعنية	دراسة	1	8	750	8	750	25,00	8	أوقية جديدة	دولار أمريكي

						performance	du	PMPP
67,86	23 750	5,71	2 000	73,57	25 750	المجموع		
6,79	2 375	0,57	200	7,36	2 575	الطوارئ (10%)		
75	26 125	6,29	2 200	80,93	28 325	المجموع العام السنوي		
373	130 625	31,43	11 000	404,64	141 625	المجموع العام لخمس سنين		

ملاحظة: لا تشمل هذه الميزانية الأجور

ك. آلية تسيير الشكاوى

سيكون لمشروع مُدُن آلية تسيير شكاوى خاصة به تهدف إلى مراجعة ومعالجة المظالم والشكاوى المرفوعة إلى المشروع. وأنواع الشكاوى التي تتم مواجهتها هي: المشاكل العقارية، والنزاعات بين المزارعين والرعاة، والتقييم السيئ للممتلكات المتأثرة، وعدم استخدام اليد العاملة المحلية، وعدم إغلاق الحفريات لعدة أيام عند بوابات الحقول، وعدم إغلاقها على امتداد جوانب الحقول التي تقيد النفاذ، والإفراط في السرعة، وغياب معايير النفاذ إلى الحقول، والتلوث الناتج عن تصاعد الغبار والضوضاء، واستبعاد الأشخاص المستضعفين (الأرامل أو الأرملة الفقراء، والأشخاص المعاقين). وقد مكن تحليل هذه الشكاوى من اقتراح آلية تسيير الشكاوى التالية:

الخطوة 1 - استلام وتسجيل المظالم

سيتاح لكافة المتدخلين في المشروع تقديم مظالمهم عبر قنوات الاتصال المختلفة (شفهياً، باختصار، عن طريق الهاتف أو البريد الإلكتروني أو الرسائل أو عن طريق القادة الأهليين التقليديين أو ممثلي لجان التشاور البلدي، إلخ). وبغض النظر عن كيفية التواصل، فعلى فريق المشروع التحقق من أن كافة الشكاوى مسجلة في قاعدة بيانات للمتابعة والتقارير. سيتم استلام الشكاوى:

- أ. على مستوى القرية أو الحي بواسطة رئيس القرية أو ممثل لجنة التشاور البلدي؛
- ب. على مستوى البلدية من قبل العمدة؛
- ج. على مستوى المقاطعة بواسطة الحاكم؛
- د. على مستوى العدالة من قبل قاضي التحقيق.

الخطوة 2: تقييم الشكاوى على مستوى السلطات التقليدية

تجتمع سلطات المقاطعة في غضون اليوميين المواليين لتسجيل الشكاوى ثم تتداول بعد الاستماع للمشتكي. ويتم إطلاعه على القرار المتخذ من قبل رئيس الحي أو القرية أو ممثل لجنة التشاور البلدي. إذا ارتاح المشتكي لذلك أغلق التظلم، وإلا يمكن له رفع التظلم إلى المستوى البلدي.

الخطوة 3: تقييم الشكاوى على المستوى البلدي

فور استلام الشكاوى على المستوى البلدي، تدعو البلدية لاجتماع في غضون اليوميين المواليين لتسجيل الشكاوى. ثم تتداول اللجنة بعد الاستماع للمشتكي. ويتم إبلاغه بالقرار المتخذ وتبليغه من قبل أعضاء لجنة التشاور البلدي عبر العمدة. وإذا لم يكن المشتكي راضياً عن القرار، فيمكنه الانتقال إلى مستوى الحاكم.

الخطوة 4: تقييم الشكاوى على مستوى الحاكم

يرأس الحاكم اللجنة المقاطعية لتسيير الشكاوى. وتجتمع هذه اللجنة في غضون الأيام الثلاثة لتسجيل الشكاوى. ثم تتداول اللجنة بعد الاستماع للمشتكي، ثم يبلغه الحاكم بالقرار المتخذ. وإذا لم يكن المدعي مقتنعاً بالقرار، فيمكنه اللجوء إلى مستوى والي.

الخطوة 5: استلام وتقييم الشكاوى على مستوى الوالي

يرأس الوالي لجنة الولاية لتسيير الشكاوى وتجتمع في غضون الأيام السبعة الموالية لتسجيل الشكاوى ثم تتداول على أن يبلغ المشتكي بقرارها من قبل الممثل الجهوي للإدارة العامة للدومين وأملك الدولة أو الممثل الجهوي للوزارة المكلفة بالعمران. وعلى هذا المستوى، ينبغي إيجاد حل لتجنب اللجوء إلى العدالة. ومع ذلك، إذا لم يكن صاحب الشكاوى راضياً فيمكنه اللجوء إلى الاستئناف أمام المحاكم الوطنية المختصة.

ملاحظة: مهما كان المصير الذي آلت إليه الشكاوى (التسوية أو عدمها)، يجب توثيق المعلومات وإبلاغها للوالي والمشروع.

الخطوة 6 - اللجوء إلى العدالة

اللجوء إلى العدالة ممكن في حالة فشل الطريقة الودية. هذا هو المستوى الأعلى في سلسلة هيئات تسيير الشكاوى. ولا يتم اللجوء إليه إلا في حالة استفاد كافة محاولات التسوية الودية. وعلى القاضي تفحص الشكاوى واتخاذ القرار بأمر قضائي.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Moyennes (PADDVI)

وهذا القرار ملزم لكافة المشتكين. غير أن هذا الطريق غير موصى به للمشروع لأنه يمكن أن يكون وسيلة لتعطيل الأنشطة وتأخرها. ولذلك، يوصى في هذه الحالة بعدم تمويل أي مشروع فرعي موضع نزاع من موارد المشروع.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

La République Islamique de Mauritanie a obtenu de la Banque mondiale un montant équivalent à 55 millions dollars américains (US\$) pour la mise en œuvre du Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (Projet Moudoun). Le Projet Moudoun s'inspire des acquis du Programme National Intégré d'appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'emploi des Jeunes (PNIDDLE), financé en partie par la Banque mondiale, qui a permis de consolider le rôle des communes comme véritable outil de développement à la base grâce à un mécanisme incitatif de dotation d'investissement basés sur la performance.

La mise en œuvre Projet Moudoun va générer certes des impacts sociaux, économiques et environnementaux positifs mais également des impacts négatifs, d'où la nécessité de prévoir des mesures d'atténuation. Le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale et la préparation du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) exigent que les parties touchées et concernées soient dûment consultées pour s'assurer que leurs opinions et leurs préoccupations sont intégrées et abordées par le projet.

C'est donc dans ce contexte que le présent Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) est élaboré et présente le processus de consultation et d'engagement des parties prenantes déjà entrepris et le plan de mobilisation de ces parties prenantes pour le reste du processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet. Il décrit une approche systématique de mobilisation et d'engagement des parties prenantes qui aidera le Projet Moudoun à développer et à maintenir au fil du temps une relation constructive avec les parties prenantes pendant toute la durée du projet. Le document comprend également une ébauche d'un Mécanisme de Gestions des Plaintes (MGP) pour permettre les parties prenantes de susciter des préoccupations vis-à-vis du projet. Le PMPP a été élaboré conformément au nouveau Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale.

1.2. Communautés touchées et concernées par le projet

Les parties prenantes de la société civile touchées et concernées par le projet sont ; les autorités traditionnelles (chef de quartier, chef de village), les autorités religieuses (imam), ONG nationales et internationales et les associations ou coopératives de femmes de la zone d'intervention du projet.

Les parties prenantes institutionnels touchées et concernées par le projet Moudoun sont les suivants : le Comité national de préparation en tant que acteur clé pour la conception et mise en œuvre, notamment le comité de pilotage du projet, l'unité de coordination du projet, la cellule environnementale et social du projet, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de l'Action sanitaire (MAS), le Ministère l'Education Nationale (MEN), le Ministère de la Sécurité Alimentaire (MSA), le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), le Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (MASEF), le Ministère de l'Environnement et développement Durable (MEDD), le Ministère du développement Rural (MDR), le Ministère de la Décentralisation et du développement Local (MDDL), le Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (MEJS).

1.3. Activités susceptibles d'affecter les parties prenantes

Les activités susceptibles d'affecter les parties prenantes sont regroupées à travers les quatre composantes du projet qui sont :

Composante 1 – Appui à la décentralisation avec comme activité la réforme de passation des marchés au niveau local et poursuite du renforcement de capacité des collectivités locales.

Composante 2 – Dotations d'impact avec comme activité : réalisation d'infrastructures communales ou intercommunales (voirie urbaine, les infrastructures de mobilité urbaine, l'assainissement des déchets solide et liquide, les équipements en faveur de la jeunesse, les marchés, etc) à travers l'élaboration et la mise en œuvre Plan de Développement Communal

Composante 3 – Renforcement de la réglementation urbaine et de l'aménagement du territoire avec les activités suivantes :

- Réalisation des réformes en matière d'urbanisme, de gestion foncière et d'aménagement du territoire.
- Réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire et le Code de l'Urbanisme.

Component 4 – Gestion de Projet : redéfinition du dispositif de coordination établi dans la première phase du PNIDDLE pour le rapprocher des collectivités territoriales et réduire sa lourdeur au profit d'une gestion accentuée par les communes et autres institutions locales objet des réformes institutionnelles à mettre en place.

1.4. Résumé non technique des impacts/risques et effets environnementaux et sociaux potentiels du projet

Au regard de la nature, des caractéristiques et de l'envergure des travaux envisagés, le risque environnemental et social lié à la mise en œuvre des activités du Projet Moudoun est jugé modéré. Ainsi parmi les dix normes environnementales et sociales de la Banque mondiale huit (8) sont applicables au projet. Les activités prévues dans le cadre du Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (Projet Moudoun) apporteront des avantages environnementaux et sociaux certains aux populations dans la zone du projet qui se manifestent en termes d'augmentation en infrastructures de voirie urbaine, d'amélioration des infrastructures de mobilité urbaine (ouvrage d'affranchissement ou de stabilisation), d'une meilleure gestion de l'assainissement (gestion des déchets, eaux usées, fosses septiques, déchets biomédicaux, centre d'enfouissements techniques, décharges), une augmentation des infrastructures et équipements en faveur de la jeunesse (terrain de sport, espace de loisir et récréation), la mise en place d'infrastructures socio-économiques (marchés municipaux, écoles, centre santé, hôpitaux, aires d'abattage, auberges), de la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. A cela s'ajoute la réduction des formes de pollutions diverses en milieu urbain et rural.

Quant aux impacts potentiels génériques négatifs, ils concerneront essentiels les envols de poussière, la perte d'espèces végétales, la production de déchets, les risques d'érosion et de pollution des sols, des eaux de surface et de l'air, la perte de cultures et de bâtis, les risques d'accidents de travail et de circulation, les conflits sociaux entre les populations locales et le personnel de chantier suite au non recrutement des populations locales, les nuisances sonores, les risques d'abus sexuels sur les personnes vulnérables (filles mineures, élèves). L'enjeu sera donc d'allier à la fois le développement des activités du Projet aux exigences de protection et de gestion environnementale et sociale.

Toutefois, les différentes alternatives, l'organisation des travaux et le renforcement de capacités techniques des acteurs permettront de minimiser ces impacts.

1.5. Méthodologie

L'approche méthodologique adoptée est basée sur le concept d'une approche participative, en concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par le Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (Projet Moudoun) dans sa zone d'intervention. L'étude a privilégié cette démarche participative qui a permis d'intégrer au fur et à mesure les avis et arguments des différents acteurs. Pour atteindre les résultats de l'étude, il a été adopté l'approche suivante :

- une rencontre de cadrage avec l'équipe de préparation du projet ;
- une analyse des textes légaux régissant la gestion de l'Environnement en République Islamique de Mauritanie ;
- une revue des politiques de sauvegarde environnementale et sociale établies par la Banque mondiale et notamment celles déclenchées par le projet ;
- une appropriation des composantes du Projet et de ses activités potentielles ;

Des consultations de terrain ont été réalisées du 15 au 18 octobre 2019 à Selibabi et à Rosso. Le consultant a également capitalisé les consultations des parties prenantes réalisées du 25 août au 3 septembre 2019 lors de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociales du projet dans les villes Kiffa et d'Aioun

Les échanges ont été faits à l'aide de questionnaires, des guides d'entretien avec les bénéficiaires, les responsables locaux et les personnes ressources.

De façon spécifique, la démarche utilisée pour l'élaboration du PMPP comprend quatre (04) principales étapes :

- Réunion de cadrage : elle a été tenue avec les principaux responsables de la coordination du projet (amendement du rapport de démarrage). Cette rencontre a permis de s'accorder sur les objectifs de la mission, de s'entendre sur l'urgence et les principaux enjeux liés à la préparation du présent PMPP, mais aussi sur certains points spécifiques de l'étude, notamment (i) les rencontres avec les autorités locales et (ii) les consultations publiques à mener au niveau des localités retenues avec la prise en compte des personnes vulnérables ;
- Recherche et analyse documentaire : elle a permis de collecter les informations disponibles au niveau de la documentation et portant sur la description du projet ainsi que la consultation d'autres documents utiles à la réalisation de l'étude.
- Consultations publiques : ces rencontres avec les populations potentiellement bénéficiaires ou affectées par le projet, les acteurs institutionnels du Projet Moudoun, les autorités locales et autres personnes ressources dans le but de prendre en compte les préoccupations, les avis et les recommandations de ces différents acteurs en vue d'aligner le projet sur les attentes des bénéficiaires. Ces consultations organisées avec les communautés se sont révélées essentielles en ce sens qu'elles ont permis de compléter les informations issues de l'analyse documentaire, de recueillir des données complémentaires et surtout de discuter de la nécessité d'impliquer les parties prenantes dans tout le processus du projet. La liste des participants (hommes, femmes, jeunes) est donnée dans le chapitre 6.
- Rapportage : les différentes données collectées ont permis d'élaborer le PMPP provisoire dont les points saillants seront présentés en atelier au PNIDDLE.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. Objectif de développement du projet

Le Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (Projet Moudoun) s'inscrit dans la continuité des appuis antérieurs de la Banque mondiale aux collectivités locales de la République Islamique de Mauritanie. Il poursuit l'appui au processus de décentralisation du pays dans une deuxième phase du Programme National Intégré d'appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'emploi des Jeunes (PNIDDLE) qui s'est inspiré des leçons tirées du Projet de Développement des Collectivités Territoriales accompagnant des réformes majeures pour la mise en œuvre de la stratégie de décentralisation, notamment celle des Conseils Régionaux nouvellement créés. A ce titre, le PNIDDLE (programme national) se veut un cadre d'intervention des investissements du projet. En d'autres termes, les infrastructures seront réalisées par les communes conformément aux procédures retenues pour la deuxième phase du PNIDDLE.

L'objectif global du Projet Moudoun est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations des villes intermédiaires ciblées. Les principaux objectifs spécifiques visés sont : (a) améliorer la productivité des villes intermédiaires et (b) renforcer les institutions locales afin que ces villes jouent pleinement leur rôle dans le développement économique de la Mauritanie. L'objectif global sera réalisé à travers le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement de capacités pour faciliter la transformation de ces villes en véritables outils du développement local. Un certain nombre de regroupements volontaires bénéficieront l'appui du projet.

2.2. Composantes du Projet

Le projet comprend quatre composantes qui sont :

■ **Composante 1** – Appui à la décentralisation : elle tend à appuyer la préparation et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et financières visant l'opérationnalisation de la stratégie de décentralisation et à la restructuration du programme PNIDDLE. Ainsi, la première phase du PNIDDLE a permis d'identifier des besoins de réformes en phase avec la stratégie, notamment la refonte des mécanismes de transferts financiers (et autres circuits d'investissement local), la mutualisation des moyens humains des communes, et le rapprochement géographique des chaînes opérationnelles au plus près des communes. De plus, cette composante mettra en évidence le besoin de la mise en œuvre durable de la réforme de passation des marchés au niveau local et de poursuivre le renforcement de capacité des collectivités locales afin que ces dernières puissent pleinement jouer leur rôle dans la gestion municipale, y compris à travers la mobilisation de ressources communales, la planification, l'exécution de projets d'investissement, la transparence dans la gestion municipale, la consultation, la communication, etc. L'appui technique qui sera apporté vise à renforcer le cadre institutionnel et financier de la décentralisation en vue de poursuivre les efforts de transferts financiers du budget national aux collectivités territoriales et aux conseils régionaux et d'améliorer la coordination spatiale des investissements avec les autres projets.

■ **Composante 2** – Dotations d'impact : Cette composante appuiera la réalisation d'infrastructures communales ou intercommunales qui découleront d'un diagnostic inclusif et participatif des communes bénéficiaires, par regroupement de localités ou villes intermédiaires. Une liste préliminaire des investissements potentiels porte sur la voirie urbaine, les infrastructures de mobilité urbaine, l'assainissement des déchets solide et liquide, les équipements en faveur de la jeunesse, les marchés, etc. Cette

composante envisage créer deux volets dans le PNIDDLE notamment l'investissement et l'appui technique :

Appui aux villes intermédiaires cibles : les investissements seront soigneusement choisis de sorte à permettre l'éclosion ou la maturation de ce potentiel. Le choix d'investissement se fera sur la base des réalités de chaque ville. Au cours de la phase préparatoire du projet, des projets de ville et des plans d'urbanisme seront élaborés ou révisés afin d'assurer une cohérence des investissements avec les réalités du terrain. Cette phase d'identification des besoins sera incontournable et devra tenir compte non seulement des problématiques des villes seules, mais aussi des enjeux et potentiels de leurs territoires d'influence. La participation citoyenne et la consultation de tous les acteurs, outils importants de la gouvernance locale, seront utilisées lors de cette phase qui aboutira à des plans d'investissement.

Appui aux regroupements volontaires de localités : Pour chaque regroupement, la réalisation d'un diagnostic permettra d'aboutir à un Plan de Développement Communal et à une priorisation des investissements. C'est sur cette base que la liste spécifique des interventions sera déterminée.

■ **Composante 3** – Renforcement de la réglementation urbaine et de l'aménagement du territoire : La composante 2 servira de vivier pour identifier les principales contraintes et préfigurer des réformes en matière d'urbanisme, de gestion foncière et d'aménagement du territoire, qui seront préparées dans le cadre de la Composante 3. Plusieurs études pourraient éventuellement être financées à ce titre, tels que le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire et le Code de l'Urbanisme.

■ **Composante 4** – Gestion de Projet : Cette composante financera la gestion de projet et les dépenses liées au fonctionnement de la coordination de projet et aux outils de suivi évaluation du projet. Une attention particulière sera portée sur la redéfinition du dispositif de coordination établi dans la première phase du PNIDDLE pour le rapprocher des collectivités territoriales et réduire sa lourdeur au profit d'une gestion accentuée par les communes et autres institutions locales objet des réformes institutionnelles à mettre en place.

2.3. Bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet sont les communes, les Conseils Régionaux, les services techniques et administratifs et les populations.

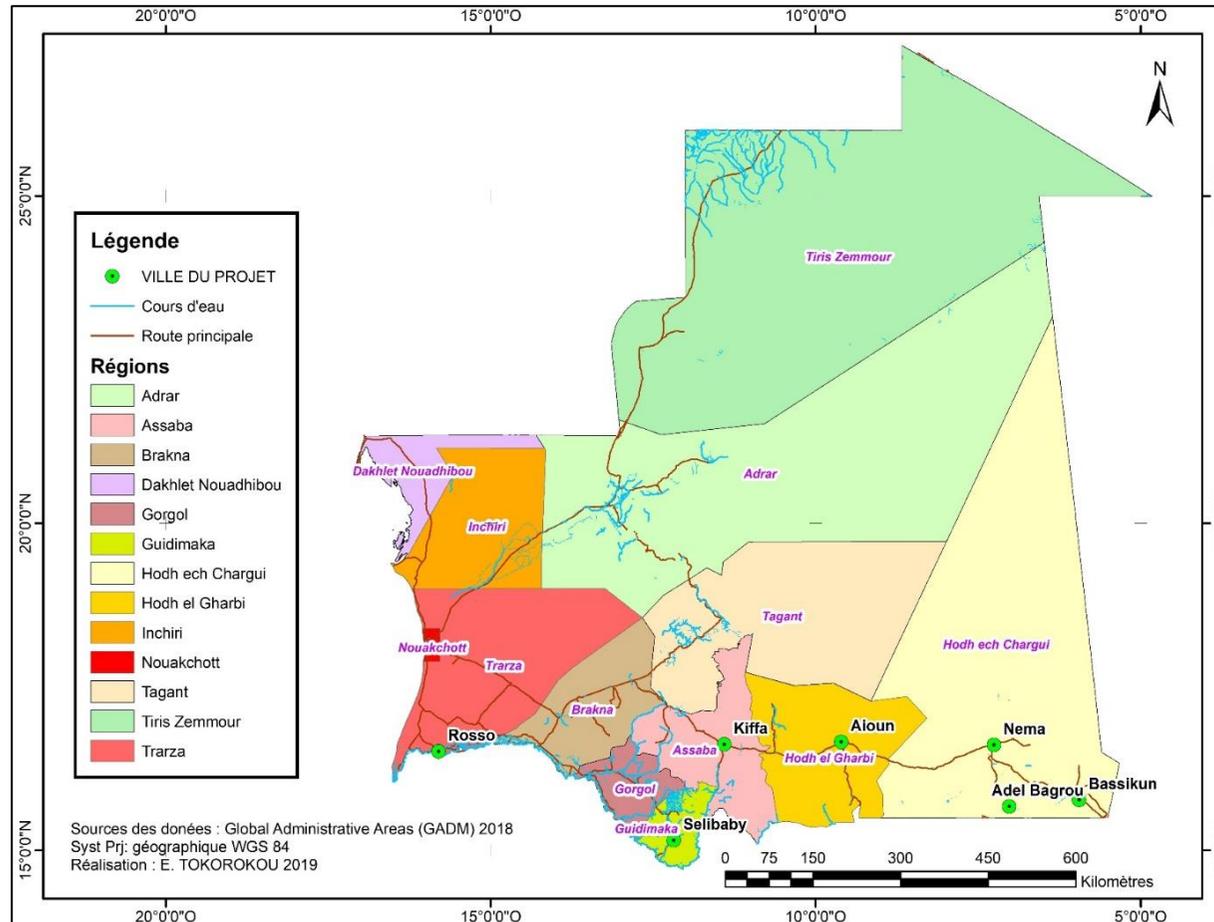
2.4. Coûts du projet

La Banque Mondiale a accordé un montant équivalent à 55 millions US\$ au Gouvernement pour la mise en œuvre du Projet Moudoun.

2.5.Zone d'intervention du Projet

Le Projet Moudoun interviendra dans les sept (7) villes ci-après : Rosso (région de Trarza), Selibaby (région de Guidimagha), Kiffa (région d'Assaba), Aioun (région Hodh Gharbi), Néma (région Hodh Chargui), Bassikun (région Hodh Chargu) et Adel Bagoun (région Hodh Chargu).

Figure 1 : Carte de présentation de la zone d'étude



3. RAPPELS DES TEXTES NATIONAUX ET LA NORME SUR LES PARTIES PRENANTES

Le Cadre Environnemental et Social (CES) en vigueur depuis octobre 2018, qui se décline à travers dix (10) Normes Environnementales et Sociales (NES), vise à protéger les populations et l'environnement contre les impacts potentiels susceptibles de se produire en relation avec les projets d'investissement financés par la Banque mondiale, et à promouvoir le développement durable. Ce cadre couvre largement et marque des avancées importantes dans des domaines tels que la transparence, la non-discrimination, l'inclusion sociale, la participation du public et la reddition des comptes. Le CES place également davantage l'accent sur la participation des parties prenantes. Ainsi La NES n°10 stipule que les Emprunteurs consulteront les parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet, en commençant leur mobilisation le plus tôt possible pendant le processus d'élaboration du projet et dans des délais qui permettent des consultations significatives avec les parties prenantes sur la conception du projet. La nature, la portée et la fréquence de la consultation des parties prenantes seront proportionnelles à la nature et l'ampleur du projet et à ses risques et impacts potentiels. L'Emprunteur élaborera et mettra en œuvre un Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) proportionnel à la nature et à la portée du projet et aux risques et impacts potentiels.

L'analyse des points de convergence et de divergence entre la législation environnementale mauritanienne et la NES 10 vise à identifier les insuffisances au niveau de la législation nationale afin de préconiser des mesures visant à satisfaire les exigences de ladite NES et proposer des mesures de mise en œuvre du projet devant combler les insuffisances relevées.

Le tableau ci-dessous dresse une synthèse des exigences de la NES 10 et des dispositions nationales.

Tableau 1 : Analyse comparative des exigences de la NES 10 et des textes nationaux sur la participation des parties prenantes en Mauritanie

Exigences des NES	Dispositions nationales pertinentes	Provisions ad'hoc pour compléter le déficit du système national
<p><u>Consultation des parties prenantes</u> La NES n°10 stipule que les Emprunteurs consulteront les parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet, en commençant leur mobilisation le plus tôt possible pendant le processus d'élaboration du projet et dans des délais qui permettent des consultations significatives avec les parties prenantes sur la conception du projet. La nature, la portée et la fréquence de la consultation des parties prenantes seront proportionnelles à la nature et l'ampleur du projet et à ses risques et impacts potentiels. L'Emprunteur élaborera et mettra en œuvre un Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) proportionnel à la nature et à la portée du projet et aux risques et impacts potentiels.</p>	<p>Loi n°200-045 du 26 juillet 2000 portant Code Cadre de l'Environnement en article 57 exige la consultation des autorités de la commune ou de la Moughatâa sur le territoire de laquelle l'installation sera ouverte et le cas échéant, les communes et Moughatâa limitrophes et des services ministériels intéressés et - une enquête publique auprès des populations concernées. Le Décret n°2007-105 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2004-094 du 04 novembre 2004 relatif à l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES), en son Article 17 dispose que « L'information et la participation du public sont assurées pendant l'exécution de l'étude d'impact sur l'environnement, en collaboration avec les organes compétents de la circonscription administrative et de la commune concernée. L'information du public comporte notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une ou plusieurs réunions de présentation du projet regroupant les autorités locales, les populations, les administrations impliquées, les 	<p>La législation satisfait partiellement à cette norme de la Banque car cette législation ne précise pas la réalisation d'un plan d'engagement des parties prenantes. Ce plan sera élaboré par le projet et est susceptible d'être modifié au fur et mesure selon l'évolution du projet et ses besoins en communication.</p>

Exigences des NES	Dispositions nationales pertinentes	Provisions ad'hoc pour compléter le déficit du système national
	ONGs et autres organisations concernées. <ul style="list-style-type: none"> • l'ouverture d'un registre accessible aux populations auprès du Hakem territorialement compétent où sont consignées les appréciations, les observations et suggestions formulées par rapport au Projet. 	
<p><u>Diffusion d'information</u> La NES n°10 dispose que l'Emprunteur diffusera les informations sur le projet pour permettre aux parties prenantes de comprendre ses risques et impacts, ainsi que ses opportunités potentielles.</p>	Le Décret n°2007-105 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2004-094 du 04 novembre 2004 relatif à l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en ses articles 22 à 24 détermine la procédure de l'enquête publique environnementale et la diffusion de l'information	La loi nationale satisfait cette exigence de la NES n°10.

4. RESUME DES- ACTIVITES ANTERIEURES DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Les échanges avec la coordination du projet ont permis de donner les activités menées dans le cadre de la préparation du projet MOUDOUN de septembre à octobre 2019 comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 2 : Activités antérieures de mobilisation des parties prenantes

Acteurs/Parties prenantes	Date et lieu	Sujets / questions abordées	Sources de vérification
Présidents des Conseils des 5 régions concernées par le projet	Septembre 2019	Réunion de Sensibilisation des Présidents des Conseils des 5 régions concernées par le projet en début	Lettres d'invitation , PV de réunion
Comité de suivi de la préparation du Projet	05 Septembre 2019	Réunion du Comité de suivi de la préparation du Projet	Convocations ;PV de réunions du Comité
équipes de consultants chargés des PDC)	17 Septembre 2019 à Nouakchott	Atelier de formation et d'information sur l'élaboration des PDC des 7 villes (au profit des équipes de consultants chargés des PDC)	TDR atelier Rapport Atelier
Autotrités Administratives, Régions, Communes ,CCC, STD, OSC , Bureaux chargés des PDC	26 Septembre 2019 à Nouakchott	Démarrage de la phase diagnostics PDC des 4 villes Rosso, Kiffa, Sélibabi et Aioun	Rapports sont en cours d'élaboration
CCP PNIDDLE, MEI, MIDEDEC, MHUAT, DCE, AMM	05 Octobre 2019 à Nouakchott	Réunion du Comité de suivi de la préparation du Projet,	Convocations ;PV de réunions du Comité
Chergés de projet au niveau de la BM, CCP/PNIDDLE	du 7 au 11 Octobre 2019 à Nouakchott	Mission de supervision et d'appui de la BM à la préparation du projet	l'Aide-Mémoire est en cours de rédaction)
BM, CC PNIDDLE Experts de la BM, Communes ,Régions , Ministère de l'Economie et de l'Industrie	08 et 09 Octobre 2019 à Nouakchott	Atelier technique sur le projet les 08 et 09 Octobre 2019 (son compte rendu est dans l'Aide-mémoire de la mission d'octobre)	l'Aide-mémoire de la mission d'octobre 2019
les autorités traditionnelles, les autorités religieuses (imam), ONG nationales et internationales et les associations ou coopératives de femmes, l'unité de coordination du projet, le Ministère de l'Economie et de l'Industrie (MEI), MAS, le Ministère	Septembre à octobre 2019 Zone d'intervention du projet	Elaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) au cours du mois de septembre 2019 et les rapports définitifs sont en cours de finalisation par les consultants	Rapports CGES, CPR
l'Education Nationale (MEN), le Ministère de la Sécurité Alimentaire (MSA), le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire,	Septembre à novembre 2019 Zone d'intervention du projet	Démarrage de plusieurs études préparatoires de septembre à octobre 2019 notamment : Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), Plan Stratégique de Passation de Marché	MGP), Plan Stratégique de Passation de Marché (PSPM), Plan d'Engagement

Acteurs/Parties prenantes	Date et lieu	Sujets / questions abordées	Sources de vérification
le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), le Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (MASEF), le Ministère de l'Environnement et développement Durable (MEDD), le Ministère du développement Rural (MDR), le Ministère de la Décentralisation et du développement Local (MDDL), le Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (MEJS).		(PSPM), Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES), Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation de la Main d'œuvre (PMPP) ; Montage institutionnel, l'évaluation des capacités humaines et financières des communes	Environnemental et Social (PEES), Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO), Plan de Mobilisation de la Main d'œuvre (PMPP)

Toutes ces activités comportent un volet ou un aspect consultation, sensibilisation et implication des acteurs et bénéficiaires du projet. Les outils utilisés sont ceux de la communication : les questionnaires et guides d'entretiens, en plus des correspondances administratives et des messages RAC, les Power Point etc.

5. IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PARTIES PRENANTES DU PROJET MOUDOUN

La mise en œuvre du Projet Moudoun va affecter un grand nombre de personnes. Le tableau ci-dessous identifie les parties prenantes clés et leur niveau de participation et d'influence sur le projet. Ce tableau sera mis à jour tout au long de la mise en œuvre du projet afin de veiller à ce qu'aucun intervenant ne soit exclu.

Tableau 3 : Parties prenantes identifiées

Les parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement, par le Projet Moudoun	Parties prenantes qui participent à la mise en œuvre du Projet Moudoun	Acteurs ayant une influence sur la mise en œuvre du Projet Moudoun
<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de la société civile en Mauritanie intervenant dans le domaine de la santé, de l'éducation et des voiries ■ Travailleurs /professionnels dans les domaines de santé (à la fois dans les réseaux publics et privés de soins de santé), dans l'éducation (publics), les usagers de la route ; ■ Habitants des villes/villages situés à proximité des infrastructures (santé, éducation, voirie, infrastructures socio-économiques) à construire/réhabiliter ; ■ Les groupes sociaux vulnérables (personnes âgées pauvres ou vivant avec un handicap, 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Comité de pilotage du projet ■ Unité de Coordination du Projet ■ La cellule environnementale et sociale du projet ; ■ Direction du Contrôle Environnemental (DCE) ■ Laboratoire National de Santé Publique ■ Direction de l'hygiène et de la promotion de santé ■ Direction régionale à l'Action sanitaire (DRAS), ■ Direction régionale de l'Education Nationale (DREN), ■ Délégation du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, ■ Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), ■ Coordination régionale du Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (DR MASEF) ; ■ Délégation régionale de l'Environnement et développement Durable (DREDD), ■ Délégation régionale du 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gouvernement de la République de Mauritanie ; ■ Wilaya et Hakem ■ Ministère de l'Action sanitaire (MAS), ■ Ministère l'Education Nationale (MEN), ■ Ministère de la Sécurité Alimentaire (MSA), ■ Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, ■ Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), ■ Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (MASEF) ; ■ Ministère de l'Equipement et du Transport (MET) ■ Ministère de l'Environnement et développement Durable (MEDD), ■ Ministère du développement Rural (MDR), Délégation régionale de la Décentralisation et du développement Local (MDDL),

Les parties prenantes susceptibles d'être affectées, directement ou indirectement, par le Projet Moudoun	Parties prenantes qui participent à la mise en œuvre du Projet Moudoun	Acteurs ayant une influence sur la mise en œuvre du Projet Moudoun
<p>personnes vivant avec un handicap, victimes de VBG, les orphelins, les déplacés du Sénégal, les filles mères)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisations non gouvernementales (ONG) opérant au niveau local, régional, national et international (y compris les organisations de santé, d'éducation et d'environnement) ■ Organisations de la société civile dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la voirie. ■ Médias locaux notamment les stations régionales de la radio et télévision de la Mauritanie 	<p>développement Rural (DRDR),</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Délégation régionale de la Décentralisation et du développement Local (DRDDL), ■ Délégation de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (DEJS), ■ Agence Régionale de l'Office National des Statistique (AR ONS), ■ Station Régionale de la radio Mauritanie ■ Société Nationale d'Eau (SNDE) ■ Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC), ■ Entrepreneurs ■ Fournisseurs de services et d'installations ■ Relais communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (MEJS), ■ Organisation mondiale de la santé ■ Entreprises privées nationales, régionales et internationales ; ■ ONG locales, nationales et internationales ; ■ Association Nationale des Communes et les autorités locales décentralisées (communes, mairies, etc.) ; ■ Association Interprofessionnelle des Spécialistes de la Santé et l'éducation ; ■ Confessions religieuses ; ■ Chefferies traditionnelles ; ■ Union et autres organisations des femmes ; ■ PTF (BM BAD, UE, AFD);

5.1. Parties touchées

Les parties prenantes pour le Projet Moudoun sont décrites ci-dessous. Une liste plus détaillée des parties prenantes figure aux annexes 1 et 2.

Tableau 4 : Partie prenantes touchées

Parties prenantes touchées	Caractéristiques et impacts potentiels ou intérêts dans la préparation et la mise en œuvre du projet
<p>Autorités traditionnelles et Autorités religieuses</p>	<p>Elles auront à intervenir dans le choix des sites et dans la mise en œuvre du MGP. Elles interviendront également dans surveillance des travaux, l'Information et éducation aux communautés et aussi dans la gestion des VBG.</p>
<p>ONG nationales et internationales</p>	

Parties prenantes touchées	Caractéristiques et impacts potentiels ou intérêts dans la préparation et la mise en œuvre du projet
Organisation de la société civile en Mauritanie intervenant dans le domaine de la santé, de l'éducation et des voiries	Ces organisations interviendront dans la surveillance des travaux, la gestion des risques épidémiologique, la Formation des techniciens, le suivi de la formation continue, l'acquisition de moyens et dans le suivi et évaluation
Travailleurs /professionnels dans les domaines de santé (à la fois dans les réseaux publics et privés de soins de santé), dans l'éducation (publics), les usagers de la route.	Le projet fera appel à des travailleurs et des agents pour la réalisation des infrastructures ou leur gestion.
Habitants des villes/villages situés à proximité des infrastructures (santé, éducation, voirie, infrastructures socio-économiques) à construire/réhabiliter	Ces habitants seront impliqués dans la mise en œuvre du projet car ils seront les premiers à être impactés par le projet (poussière, pollutions diverses, expropriation etc)
Les groupes sociaux vulnérables (personnes âgées pauvres ou vivant avec un handicap, personnes vivant avec un handicap, victimes de VBG, les orphelins, les déplacés du Sénégal, les filles mères)	Dans la mise en œuvre du projet, ces personnes vulnérables pourraient être exclues de toute activité. Il est donc important d'exiger leur implication dans toutes les phases de projet.
Organisations non gouvernementales (ONG) opérant au niveau local, régional, national et international (y compris les organisations de santé, d'éducation et d'environnement)	Elles interviendront dans la surveillance des travaux, la gestion des risques épidémiologique, la Formation des techniciens, le suivi de la formation continue, l'acquisition de moyens et dans le suivi et évaluation
Médias locaux notamment les stations régionales de la radio et télévision de la Mauritanie	Ils seront les vecteurs de la vulgarisation des résultats atteints par le projet. Ils interviendront aussi dans l'Information Education et la Communication (IEC) pour le changement de comportement des populations dans le domaine de l'hygiène et de la santé.

5.2. Parties Prenantes Institutionnelles

Les parties prenantes institutionnelles du projet Moudoun sont les suivants – le Comité national de préparation en tant que acteur clé pour la conception et mise en œuvre, notamment le comité de pilotage du projet, l'unité de coordination du projet, la cellule environnementale et social du projet, le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de l'Action sanitaire (MAS), le Ministère l'Education Nationale (MEN), le Ministère de la Sécurité Alimentaire (MSA), le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), le Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (MASEF), le Ministère de l'Environnement et développement Durable (MEDD), le Ministère du développement Rural (MDR), le Ministère de la Décentralisation et du développement Local (MDDL), le Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (MEJS). Les caractéristiques et intérêts/rôles déterminants dans la préparation et la mise en œuvre du projet de ces parties prenantes intentionnelles sont décrits dans le tableau ci-après.

Tableau 5 : Parties prenantes intentionnelles

Parties prenantes institutionnelles	Caractéristiques et intérêts/rôles déterminants dans la préparation et la mise en œuvre du projet
-------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Parties prenantes institutionnelles	Caractéristiques et intérêts/rôles déterminants dans la préparation et la mise en œuvre du projet
Ministère de l'Economie et de l'Industrie	C'est le ministère de tutelle du Projet Moudoun. Il participera à la mobilisation des fonds et aux ateliers ainsi qu'aux réunions de coordination.
Ministère de l'Action sanitaire (MAS)	La réalisation des infrastructures scolaires appelle l'implication systématique du MAS. Ainsi il interviendra pour le respects des normes, la surveillance épidémiologique, les enquête en Santé; Formation de Techniciens et agents; la création/Adéquation de Protocoles/Normes,. Il participera aux réunions de coordination.
Ministère l'Education Nationale (MEN)	Le MEN sera concerné par le projet à cause de la réalisation des infrastructures scolaire. Le MEN sera impliqué dès le départ pour faire respecter la carte scolaire et le choix des sites. Il interviendra dans la formation du personnel ; Création/Adéquation de Protocoles/Normes et la formation Continu Supervision ; Monitoring/Évaluation. Il interviendra aux réunions de coordination du projet
Ministère de la Sécurité Alimentaire (MSA)	Le MSA interviendra dans le projet pour assurer la sécurité alimentaire lors de la réalisation des travaux mais aussi pendant le fonctionnement des infrastructures scolaires et sanitaires.
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (MHUAT)	La réalisation des infrastructures appelle la contribution du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire. Il interviendra dans la surveillance et suivi de l'emplacement des infrastructures
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA)	Ce ministère va veiller aux respects des normes d'hydraulique et d'assainissement dans la mise en œuvre du projet.
Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (MASEF)	La prise en compte des questions de VBG et du travail des enfants doit interpeller le MASEF. Ce ministère est également concerné par le projet avec l'implication des associations de femmes et des groupes vulnérables dans la mise en œuvre du projet.
Ministère de l'Environnement et développement Durable (MEDD)	Ce ministère est particulièrement impliqué dans le projet pour prendre en compte et gérer les risques et impacts qui seront identifiés lors de la mise en œuvre du projet. Ce ministère à travers la Direction du Contrôle Environnemental et la Direction de la Gestion des Nuisances ainsi que la Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF) au niveau national et régional (Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable) sont des parties prenantes importantes ayant des responsabilités statutaires en matière de protection de l'environnement, et en tenant les promoteurs et les détenteurs de permis responsables de la gestion rationnelle des projets aux conditions et normes environnementales approuvées. Il sera impliqué dans le suivi environnemental et social du projet.
Ministère du développement Rural (MDR), Délégation régionale de la Décentralisation et du développement Local (MDDL)	Le projet concerne la décentralisation et donc le MDDL est interpellé.
Ministère des Mines (MM)	La réalisation des infrastructures scolaires, éducatives et les voiries va nécessiter l'exploitation de zone d'emprunt. Le ministère interviendra dans le suivi de ces zones d'emprunt afin qu'elles soient exploitées en respectant les normes nationales.
Ministère chargé du Travail, de l'emploi (MTE)	La réalisation et la mise en œuvre des infrastructures pourraient entrainer des risques et accidents et donc interpelle ce ministère.

Parties prenantes institutionnelles	Caractéristiques et intérêts/rôles déterminants dans la préparation et la mise en œuvre du projet
	Il interviendra dans le cas du projet pour exiger des contrats formels pour les travailleurs
Ministère chargé des Affaires foncières	La réalisation des infrastructures appelle l'expropriation des infrastructures qu'il faut gérer selon les textes en vigueur. Il va donc jouer un rôle important dans le choix des sites et le règlement des problèmes fonciers.
Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (MEJS)	Le projet cible aussi l'emploi des jeunes et réalisera des infrastructures communautaires sportives. Il est donc interpellé pour suivre la réalisation des infrastructures et le recrutement des jeunes pendant les phases de construction et de mise en œuvre du projet
Ministère de l'Administration Territoriale	Le projet va faire intervenir les hakem et les wali dont les rôles seront importants dans la mobilisation des différents acteurs et le suivi de la réalisation des infrastructures.
Organisations professionnelles	Les organisations professionnelles et associations et forums de la santé et d'éducation doivent être engagés et consultés dès les premiers stades de la conception du projet et à travers la mise en œuvre.

5.3. Organisations non gouvernementales

La participation des organisations non gouvernementales (ONG) locales, nationales et internationales sera importante pour la mise en œuvre du PMPP tout au long du cycle de vie du projet. Il peut s'agir d'organisations travaillant directement dans le secteur de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que dans d'autres secteurs connexes.

En général, les ONG en Mauritanie se disent spécialisées dans tous les domaines et surtout dans la promotion des groupes vulnérables ou défavorisés mais en réalité la plupart ne sont pas opérationnelles à défaut de moyens ou d'assistances par le Gouvernement ou les Partenaires ; cependant certaines ONGs dites des droits de l'Homme soutiennent des groupes défavorisés ou marginalisés. Il existe en Mauritanie une plateforme des acteurs non étatiques et président de plusieurs réseaux de la société civile.

Leur implication en tant que parties prenantes du projet sera cruciale pour aider à identifier les méthodes de consultation appropriées et pour discuter des questions de gestion des infrastructures pertinentes qui touchent ces communautés.

5.4. Résumé des besoins des parties prenantes du projet

Les besoins des parties prenantes seront discutés lors des consultations des parties intéressées, et la liste ci-dessous sera actualisée à la suite de ces discussions. Les informations concernant les besoins des parties prenantes seront insérées dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 6 : Besoins des Parties Prenantes

Communauté	Groupe de parties prenantes	Caractéristiques clés	Besoins linguistiques	Moyens de notification privilégiés	Besoins spécifiques
Village	Les membres de la Communauté villageoise (CCC, Autorités traditionnelles et religieuses)	Environ un quart de la population mauritanienne ne sais pas lire et écrire en français	Utilisation des langues locales	Réseau communautaire et radio	Etablir un consensus pour la tenue des réunions avec la Communauté en tenant compte de leur occupation
Communautés	Les membres de la	Culture et langue	Langues	Les moyens de	Des pratiques culturelles

Communauté	Groupe de parties prenantes	Caractéristiques clés	Besoins linguistiques	Moyens de notification privilégiés	Besoins spécifiques
défavorisées ou réfugiés	Communauté – des revenant du Sénégal installer à Rosso	distinctes, souvent marginalisées de la société	locales, variant d'un groupe à l'autre	notification culturellement appropriés – probablement par l'intermédiaire d'un interprète communautaire et d'un leadership traditionnel	distinctes impliquera des besoins spécifiques – à identifier. Il est recommandé l'institution des rencontres trimestrielles impliquant toutes les parties prenantes
Autres parties prenantes que sont les services techniques (MAS, MEN, MHUAT, MHA, MASEF, MEDD, MM, MTE) et administratifs (hakem, waliya) et les Elus locaux (député, conseillers régionaux et maire)	Les services techniques et administratifs,) ainsi que les Elus locaux	Ils maîtrisent généralement le français et les langues locales	Utilisation de l'arabe, les langues locales et le français	Note de service Communiqué officiel ; PV de rencontre Rapport d'activités	Au niveau central, il est recommandé l'institution des rencontres trimestrielles impliquant toutes les parties prenantes notamment du Réseau des Spécialistes en Communication et les organisations féminines
Organisations de la société civile	Divers groupes : Organisation des Femmes de Kiffa; Organisation des Femmes de Aioun, Organisation des Femmes de Rosso, associations des femmes de la région de Hodh El Gharbi, Organisation des Jeunes de Kiffa, Organisation des Jeunes de Aioun, Organisation des Jeunes de Rosso, Associations des Parents d'Elèves (APE), coopératives et Groupement d'Intérêts Economique (GIE) de femmes à Rosso.	Prestataires des services de santé, d'éducation ou de protection sociale Organismes du plaidoyer	Français Langues locales	Informations transmises par écrit, la radio, réunions	Activités du projet, informations sur les entretiens des infrastructures, hygiène et santé, les maladies infectieuses et sur les systèmes de prévention, détection, et réponse à ces maladies ;
Media		Source des	Français	Informations	Activités du projet,

Communauté	Groupe de parties prenantes	Caractéristiques clés	Besoins linguistiques	Moyens de notification privilégiés	Besoins spécifiques
	La Radio nationale (Radio Mauritanie) , la Radio de Kobenni (privée),les Radios Locales FM(privée et publiques) sont les plus écoutées selon les échanges avec la populations . Les télévisions les plus suivies sont les El Wataniya(privée), El Mourabitoun (Privée) , Sahel TV (privée) et El Mourintania(publique) sont les plus suivies en Mauritanie. la presse électronique dont les sites les plus visités sont site Cridem (http://www.cridem.org); Rim Now (http://www.rimnow.mr).	informations et opinions pour les autres parties prenantes	Arabe Langues locales	transmises par écrit, radio, télévision	informations sur les entretiens des infrastructures, hygiène et santé, les maladies infectieuses et sur les systèmes de prévention, détection, et réponse à ces maladies ;
Secteur privé Ecoles privée et cliniques privées	Etablissement scolaires privés et les cliniques privées Société Privées de BTP	Décideurs Ouvriers	Français Arabe Langues locales (ouvriers)	Informations transmises par écrit et affichage	Informations sur les activités du projet et gestion des infrastructures
Partenaires Techniques financiers	Bailleurs de fonds (BAD, UE, BM, PNUD)	Actionnaires Administrateurs Fonctionnaires	Français	Informations transmises par écrit, réunions	Performance vis-à-vis des indicateurs du projet (finances, sauvegardes, etc.)

NB : Il est recommandé d'associer les différentes prenantes à la finalisation des outils de communication.

6. MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Un Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) soutiendra le programme de travail et informera les parties prenantes pendant la durée de la mise en œuvre du projet. Les réunions de consultation anticipées avec les parties intéressées se tiendra tout au long de la préparation du projet en 2020 et produira un certain nombre de recommandations et mesures qui seront incorporées lors des mises à jour périodiques du présent document.

Le PMPP présenté en **Annexe 1** devrait être revu et mis à jour tout au long du cycle de vie du projet. Au cours de ce processus, l'orientation et la portée du PMPP doivent être adaptés aux

différentes étapes de la mise en œuvre du projet afin de prendre en compte tout changement dans la conception du projet.

6.1. Objectifs et calendrier du programme de mobilisation des parties prenantes

Les objectifs du programme de mobilisation des parties prenantes sont les suivants :

- acquérir les informations / données pertinentes auprès des principales parties prenantes pour aider à la préparation et à la mise en œuvre du Projet Moudoun ;
- veiller à ce que les parties prenantes comprennent de quelle manière elles pourraient être touchées et quel rôle elles pourraient jouer dans la mise en œuvre du Projet Moudoun ;
- Donner aux parties prenantes la possibilité d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations concernant la préparation et la mise en œuvre du Projet ;
- Assurer la transparence, la confiance et l'engagement parmi les multiples parties prenantes.

6.1.Méthodes de Mobilisation Directe avec les Parties Prenantes

Pour le programme de mobilisation des parties prenantes du projet, le projet prévoit des activités de communications, d'informations et de mobilisations qui seront planifiées selon une stratégie de communication du projet qui sera élaborée dès le début du projet par l'unité de communication du Projet, et qui tracera toute les activités (sur site web, facebook, radio, télévision, communiqué de presse...) et les supports de communications et d'informations (porte--document, Brochures, dépliants, posters, documents et rapports de synthèse non--techniques) qui assureront la visibilité du projet et des parties prenantes du projet des bénéficiaires et du bailleurs de fonds. En plus des supports de communication, tous les ateliers et événements du projet, en particulier les ateliers de démarrage et de clôture qui verront la participation de tous les acteurs du projet ensemble. Tous les ateliers et les événements qui seront organisés tout le long du projet assureront une grande mobilisation des parties prenantes concernées et assureront leurs visibilités par les supports de communication qui seront distribués et aussi les communiqués de presse des ateliers ainsi que les articles de presse qui paraîtront après les ateliers et événements programmés dans le cadre du projet.

Différentes méthodes de mobilisation sont proposées et couvrent les différents besoins des parties prenantes comme décrit ci-dessus.

- **Réunions de « Focus groupes » de discussion** : l'objectif d'un focus groupe est de rassembler les parties prenantes ayant les mêmes intérêts ou les mêmes caractéristiques communes dans une réunion pour discuter de sujets spécifiques d'une manière ciblée. Par exemple, les méthodes de groupes de discussion peuvent être utilisées pour étudier des questions qui sont pertinentes pour des groupes ou des sous-groupes spécifiques d'une communauté-- comme les jeunes, les personnes âgées, les femmes, etc. ;
- **Forum** : un forum est établi avec des objectifs spécifiques fixés et comprendra un groupe spécifique de parties prenantes qui devraient veiller à ce que les actions soient prises et surveillées ;
- **Consultations communautaires** : ces consultations sont axées sur l'identification et la discussion des préoccupations des parties prenantes et la divulgation des renseignements sur les projets. Ces consultations devraient, dans la mesure du possible, faire usage des interprètes et de l'utilisation des langues locales afin d'atteindre un large éventail de groupes et d'individus au sein des communautés. La participation des hommes et des femmes devrait être encouragée, parfois cela demande que des réunions

avec des femmes de la communauté soit fait à part des consultations tenus avec tout le village ou le quartier ;

■ **Création d'une charte graphique** : Elle permet de donner une identité visuelle du projet ;

■ **Site web projet** : Il permet une visibilité nationale et internationale du projet et a pour avantage d'offrir un cadre d'informations et faciliter le réseautage ;

■ **Communication régulière en français, en arabe et en langues locales** : Il s'agit ici d'échanger à travers les médias afin d'assurer une couverture médiatique efficace du projet ;

■ **Supports d'information** à travers les dépliants, une E-newsletter, des fiches pour les succès stories et leçons apprises, les supports écrits pour la conduite des réunions avec les parties prenantes (rapports d'étude, rapports de mission, comptes rendus, présentations Power Point, etc.), les Panneaux / pancarte des réalisations : Il permet une visibilité du projet ;

■ **Gestion des feedbacks et partage d'information avec les parties prenantes** : Cela permet de prendre les suggestions, réclamations et autres contributions des parties prenantes recueillies dans un formulaire de feedback. Les parties prenantes auront la possibilité d'envoyer leur feedback par email et courrier physique ou de manière interactive par téléphone, via les réseaux sociaux ou le site web du projet. Les feedbacks compilés par le personnel dédié du projet sont partagés avec le management du projet pour une prise en charge rapide.

6.2.Stratégie proposée pour la divulgation d'informations

La stratégie de diffusion des informations se fera à travers la mise en œuvre d'un plan de communication pour apporter des informations claires et précises sur le projet. Elle doit aussi favoriser les échanges entre l'ensemble des acteurs et les parties prenantes qu'elles soient externes ou internes.

6.3.Messages clés

Les messages clés devront être développés car chaque composant est préparé plus en détail lors de la mise en œuvre. Les éléments suivants sont des messages clés pertinents pour les différents composants du Projet Moudoun, et dans le but d'informer les parties prenantes du projet sur l'activité planifiée à travers l'ensemble du cycle du projet.

- Qu'est-ce que Projet Moudoun? Informez-vous sur le projet (L'objet, la nature et l'envergure du projet ; les composantes et la durée des activités du projet).
- Quels sont les composants de Projet Moudoun?
- Faire partie de la planification Projet Moudoun –
- Participer aux consultations Projet Moudoun.
- Présenter et discuter des impacts environnementaux et sociaux au cours des phases de construction et d'exploitation et des mesures d'atténuation respectives.
- L'appui de la Communauté pendant la mise en œuvre du projet est important.
- Les offres d'emploi du projet seront annoncées par l'entrepreneur ou de l'Unité de Coordination du projet ;
- Les enjeux environnementaux et sociaux des activités du Projet Moudoun: hygiène, sécurité, violences sexuelles ; travail des enfants lors des travaux ; gestion des déchets, y compris les risques liés aux déchets biomédicaux ;
- Les objectifs de la réinstallation, la question foncière et les contraintes majeures ;
- Les critères d'éligibilité des personnes affectées et des personnes vulnérables ;

- La participation et l'implication des acteurs et des populations locales ;
- Le processus envisagé pour mobiliser les parties prenantes ;
- Les dates et lieux des réunions de consultation publiques envisagées, ainsi que le processus qui sera adopté pour les notifications et les comptes rendus de ces réunions ;
- Le mécanisme de gestion des plaintes.

6.4.Format d'information et méthodes de diffusion

Le Projet Moudoun combinera différentes méthodes de diffusion de l'information. Il utilisera des méthodes de communication écrites et visuelles, ainsi que des communications par la télévision, la radio et d'autres canaux de communications.

6.5.Communication écrit et visuelle :

- **Résumé** – un résumé non technique permettra de donner les informations du projet de façon concise sans l'utilisation des termes trop technique.
- **Panneaux d'affichage** - les panneaux d'affichage sont plus expressifs dans les collectivités rurales avec la diffusion d'informations par le biais des affichages dans les centres communautaires, les écoles locales et les entrées des lieux de travail. Cette méthode sera utilisée pour diffuser les informations relatives au calendrier et à la durée des travaux et d'autres informations jugées nécessaires.
- **Lettre** : Elle sera utilisée pour transmettre des messages très spécifiques. C'est une méthode formelle qui sera utilisée pour demander de l'information et inviter les parties prenantes à participer à des événements de consultation.
- **Courriels** : largement utilisés pour la communication avec les agences gouvernementales, les ONG et d'autres acteurs institutionnels. Le partage d'informations, la sollicitation d'experts sur les sauvegardes et la divulgation de documents de sauvegardes directement aux principales parties prenantes peuvent se faire efficacement par courriel. En outre, la communication par courriel offre un accès direct aux parties prenantes lors de l'organisation de réunions.
- **Journaux**- les journaux sont généralement bien adaptés pour les annonces formelles ou pour atteindre un large éventail de parties prenantes rapidement. Il est important que le contenu du message soit soigneusement compilé, car il s'agit d'un moyen de communication à sens unique et peut rapidement causer un mal entendu ou une confusion si elle n'est pas clairement écrite. Le Projet Moudoun va divulguer les informations clés (y compris les annonces de réunions de consultation) à travers les journaux les plus lus : chaab, horizon, le Calame. Il y a actuellement un désintéressement pour la presse écrite au profit d'un foisonnement de la presse électronique dont les sites les plus visités sont site Cridem (<http://www.cridem.org>) ; Rim Now (<http://www.rimnow.mr>).

6.6.Les médias

Les principaux canaux de communication sont la radio et la télévision. Ces médias sont de bons moyens pour stimuler la sensibilisation et préparer les parties prenantes pour des événements plus importants. Ils sont très utiles pour alerter le public sur les réunions communautaires planifiées. Dans le cadre du Projet Moudoun, il sera utilisé les médias suivants :

- La Radio nationale (Radio Mauritanie) , la Radio de Kobenni (privée), les Radios Locales FM(privée et publiques) sont les plus écoutées selon les échanges avec la populations .

Les télévisions les plus suivies sont les El Wataniya(privée), El Mourabitoun (Privée) , Sahel TV (privée) et El Mourintania(publique) sont les plus suivies en Mauritanie.

6.7. Autres moyens de communications

- **Établissements de santé** : les établissements de santé sont directement associés aux problèmes de santé. La plupart des parties prenantes les considèrent comme l'entité à approcher et le premier point de contact lorsqu'elles sont malades, y compris lorsqu'il y a une épidémie. Les établissements de santé ont une connaissance des problèmes de santé et des sites potentiels pour les informations sur la maladie et les risques pour la santé qui devraient aider et soutenir la coordination du projet lors des consultations pour la conception détaillée du projet.
- **Etablissements scolaires et les marchés** : Ils sont aussi les moyens de communication efficace utilisés par les communes et ONG intervenant dans la zone d'étude.
- **Le téléphone** : l'utilisation du téléphone portable est toujours considérée comme la méthode préférée de communication en raison de l'accessibilité et de la rapidité. Avoir une discussion sur un téléphone afin d'assurer la compréhension mutuelle entre deux parties est plus rapide et plus facile par rapport à l'envoi d'un e-mail et en attente de réponses. Cette approche exige l'établissement des lignes vertes gratuites pour le projet et recommande la maîtrise des sujets par des opérateurs.

6.8. Proposition de stratégie de consultation

Un large processus de consultation nécessite l'utilisation et la combinaison de différentes méthodes en tenant compte des caractéristiques du public cible. Les méthodes de consultation pour le Projet Moudoun sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Stratégie de consultation des parties prenantes

Étape du projet	Thème de la consultation	Méthode utilisée	Horaire : lieu et dates	Cibler les parties prenantes	Responsabilités
Phase de réalisation des instruments spécifiques (EIES et PAR)	Préparation des instruments spécifiques (EIES et PAR)	Consultations publiques Guides d'entretien, fiche de collecte de données	Avant la mise en œuvre du sous projet	Populations, ONG, société civile et secteurs privés	UCP
Phase de pré-construction	Préparation et suivi des documents environnementaux et sociaux	Entretiens semi-structurés avec les différents acteurs et organisations concernés ; Réunions publiques, ateliers ou groupes de discussion sur des sujets précis	A définir par consensus avec la coordination du projet et les différentes parties prenantes	Agences gouvernementales, ONG, société civile et secteurs privés	Ministère de l'Economie et de l'Industrie, Unité de Coordination du Projet et les spécialistes en sauvegardes environnementales et sociales
Phase de construction/réhabilitation (des centres des infrastructures)	Sécurité routière et restriction d'accès aux services de base, autres services publics et privés en raison des travaux de réhabilitation.	Discussion avec citoyens/usagers des services sociaux de base et autres services publics ou privés Réunion radio/télévision.	A définir par l'Unité de Coordination du Projet.	Citoyens/usagers des services de sociaux de base vivant dans les environs des infrastructures à construire ou à réhabiliter	Office de la Sécurité Routière ; Police Municipale

Étape du projet	Thème de la consultation	Méthode utilisée	Horaire : lieu et dates	Cibler les parties prenantes	Responsabilités
Phase de fonctionnement	Diffusion de l'information	Panneaux d'affichages ; site Web Communiqué de presse et de radio à l'ouverture. Brochures d'information	A définir par l'Unité de Coordination du Projet.	Grand public, tous les organismes gouvernementaux, les milieux d'affaires et les organisations de la société civile	Unité de Coordination du Projet

6.9. Stratégie proposée pour incorporer les voix et points de vue des groupes vulnérables

L'un des objectifs d'un PMPP est :

- d'identifier les personnes ou les communautés qui sont ou pourraient être touchées par le Projet Moudoun (y compris les groupes vulnérables), ainsi que d'autres parties intéressées ;
- de veiller à ce que ces parties prenantes soient dûment engagées sur les questions environnementales et sociales susceptibles de les affecter, au moyen d'un processus de divulgation d'informations et de discussions significatives;
- et maintenir une relation constructive avec les parties prenantes sur une base continue grâce à un engagement significatif pendant la mise en œuvre du projet.

Les personnes vulnérables (les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les filles mineure mères, les enfants et les malades chroniques, etc.) doivent être identifiés tout au long de la conception et de la mise en œuvre du projet afin que leur handicap (physique et mental) soit cartographié et que les mesures appropriées soient définies pour s'assurer qu'elles ont l'égalité des chances de faire entendre leurs préoccupations et des avis sur le Projet Moudoun.

Pour faire face aux handicaps physiques des personnes, le projet mettra à leur disposition des moyens de transports depuis leur domicile jusqu'au lieu de la consultation. En outre, le lieu de la réunion sera choisi pour assurer l'accès universel des personnes vivant avec un handicap. Des dispositions seront prises par l'Unité de Coordination du Projet Moudoun pour s'assurer que les enfants, les âgées et les malades sont bien représentés par leurs parents/membres de la famille.

Chaque fois que cela est possible, des réunions en un-contre-un seront organisées avec des personnes vulnérables afin de s'assurer que les avantages du projet leurs seront également bénéfiques. Le projet favorisera les personnes vulnérables à soumettre les plaintes et s'engagera à fournir des réponses opportunes aux demandeurs. Les personnes vulnérables seront informées à l'avance du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) existant afin qu'elles puissent y accéder chaque fois qu'elles en ont besoin.

6.10. Calendrier

Le Projet Moudoun sera mis en œuvre entre janvier 2020 et décembre 2025 et le calendrier de mise en œuvre du PMPP est donné par le tableau ci après.

Besoins spécifiques des Parties Prenantes/Activités	Lieux	Périodes
Organisation de l'atelier de démarrage du projet	7 villes	1 ^{er} trimestres 2020
Organisation de l'atelier de clôture du projet	7 villes	2 ^{ème} trimestres 2020
Réunions avec la Communauté en tenant compte de leur occupation	7 villes	Une fois par trimestre pendant les 5 ans du projet
Rencontres avec des revenants du Sénégal installer à	Rosso	Une fois par trimestre

Besoins spécifiques des Parties Prenantes/Activités	Lieux	Périodes
Rosso		
Consultations publiques réalisées lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des NIES et PAR	7 villes	De la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} année du projet
Atelier de présentation des MGP et mécanisme de gestion VBG	7 villes	2 ^{ème} semestre de l'années 2020 et 2 ^{ème} semestre de l'années 2021
Réunion trimestrielles au niveau central impliquant toutes les parties prenantes notamment du Réseau des Spécialistes en Communication et les organisations féminines	Nouakchott	Chaque dernier jeudi de chaque trimestre pendant 5 ans
Informations et sensibilisations sur les entretiens des infrastructures, hygiène et santé, les maladies infectieuses et sur les systèmes de prévention, détection, et réponse à ces maladies en milieu public notamment dans les écoles	7 villes	Une fois par trimestre pendant 4 ans
Performance vis-à-vis des indicateurs du projet (finances, sauvegardes, etc.)	7 villes	Décembre 2021, Décembre 2023 et Décembre 2025
Atelier de partage des documents de sauvegarde environnemental et sociale (PEES, PMPP, CGES, CPR, MGP, VBG)	7 villes	1 ^{er} semestre de l'années 2020

6.11. Phases futures du projet

Le Projet Moudoun mettra en œuvre un système de Reporting qui permettra la collecte d'informations sur le projet, l'analyse et la divulgation aux personnes intéressées/touchées. Les rapports mensuels sur le PMPP montreront comment les questions environnementales et sociales sont abordées et quels sont les défis clés du projet. La mise en œuvre du PMPP sera également contrôlée par des rapports mensuels produits par la Coordination du Projet. Cela inclura la surveillance et le reporting du MGP. La Coordination du Projet établira et partagera avec les parties prenantes un rapport annuel présentant le niveau de mise en œuvre des différents indicateurs.

La Coordination du Projet invitera également un nombre limité et représentatif de parties prenantes à une réunion annuelle pour évaluer les progrès du projet, évaluer les défis et planifier les actions futures.

7. RESSOURCES ET RESPONSABILITES POUR L'EXECUTION DES ACTIVITES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

7.1. Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) de Projet Moudoun de la République Islamique de Mauritanie

La synthèse du plan est donnée dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Synthèse du PMPP

Objectifs	Cibler les parties prenantes	Messages/Agenda	Moyens de communication	Horaire/fréquence	Organismes/groupes responsables	
PRÉPARATION DU PROJET						
1	Présenter le projet de plan d'engagement environnemental et social (PEES) et le plan de mobilisation des parties Prenantes (PMPP) pour impliquer les parties prenantes dans leur finalisation	Organismes gouvernementaux, unité de Coordination du Projet, ONG locales pour l'environnement et la santé et l'éducation ; représentants de la société civile, représentants des groupes communautaires, groupes ou association de femmes ; Représentants des administrations municipales	a) présenter le résumé du Projet Moudoun des mesures et actions matérielles visant à atténuer les risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels du projet ; Responsabilité/autorité et ressources/financement engagés et date d'achèvement. b) présenter le PMPP du Projet Moudoun (identification des parties prenantes et méthodes de communication)	Organisation de réunions/consultations publiques et/ou d'une réunion.	Avant le début du projet Une réunion publique et des réunions individuelles organisées pour discuter de PEES et du PMPP	Ministère de l'Economie et de l'Industrie
2	Diffusion du Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES); -Cadre politique de réinstallation (CPR) -PEES -Procédures de gestion du travail (PGT) -Évaluation des risques liés à la violence basée sur le genre (plan d'action de la GBV) finalisé	Les entités gouvernementales, les ONG locales en matière d'environnement et de santé, les groupes de femmes, la société civile, le secteur privé et les administrations municipales, Banque mondiale.	Message électronique pour informer les parties intéressées de la divulgation et où accéder aux documents divulgués. Publicité dans les journaux, Radio et télévision locaux	Télécharger sur les sites Web des organismes gouvernementaux, y compris le ministère de l'économie et de l'industrie; WB et autres. Copies papier dans des endroits accessibles localement. Envoyez des copies par courriel à des personnes et organisations clés.	Rediffuser chaque fois qu'il y a une révision importante.	Ministère de l'Economie et de l'Industrie /UCP Ministère de l'Environnement
PHASE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET						
3	Organisation de l'atelier de démarrage du projet	Services techniques et administratifs régionaux, les organisations des jeunes et des femmes,	Objectifs du projet, les activités et les zones d'étude, les attentes du projet	Ateliers régionaux	1 ^{er} trimestres 2020	UCP, Wali

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Moyennes (PADDVI)

	Objectifs	Cibler les parties prenantes	Messages/Agenda	Moyens de communication	Horaire/fréquence	Organismes/groupes responsables
		les organisations syndicales, CCC				
4	Atelier spécifique de présentation des MGP et mécanisme de gestion VBG	les organisations des jeunes et des femmes, les organisations syndicales, CCC,	Contenus du MGP et de VBG	Atelier	2 ^{ème} semestre de l'années 2020 et 2 ^{ème} semestre de l'années 2021	UCP et Wali
5	Atelier de partage des documents de sauvegarde environnementale et sociale (PEES, PMPP, CGES, CPR, MGP, VBG)	Services techniques et administratifs régionaux, les organisations des jeunes et des femmes, les organisations syndicales, CCC	Engagement des PP Les impacts génériques ; Modalités d'indemnisation Le MGP et VBG	Atelier	1 ^{er} semestre de l'années 2020	UCP Wali
6	Acquisition foncière éventuelle	Représentant (s) du ministère de l'économie et de l'industrie propriétaire (s) de terrains privés	Négociation pour acquisition définitive avec des propriétaires confirmés de terrains identifiés pour le Projet Moudoun.	Focus groupe	Avant la construction du projet Aussi souvent que nécessaire	UCP, Propriétaire foncier ou son représentant.
7	Préparation de l'EIES et de PAR	Ministère de l'Economie et de l'Industrie/gestionnaires des soins et des établissements scolaires, Usagers des routes, propriétaires fonciers, autres institutions gouvernementales, ONG locales et société civile	Préparer l'instrument EIES et PAR Enquête socio-économique/mesure détaillée ; l'inventaire des personnes touchées et de leurs biens ;	Focus groupe Réunion de consultation publique Rencontre individuelle	Avant la phase de construction du projet	Spécialiste des sauvegardes de l'UCP, ministère de l'économie et de l'industrie, consultant EIES
8		Ministère de l'Economie et de l'Industrie /des gestionnaires des soins, des établissements scolaires, Usagers des routes, des propriétaires fonciers, d'autres institutions gouvernementales, des ONG locales et de la société civile,	Pour discuter des conclusions et recommandations de l'EIES et du PAR Discuter des pertes et des mesures de réinstallation, y compris toute compensation financière ; l'évaluation des actifs perdus.	Réunion de consultation publique Réunion du groupe de discussion	Avant la mise en œuvre du projet	Spécialiste des sauvegardes de l'UCP; EIES consultants Ministère des Affaires Foncières
9	Diffusion des PAR	Ministère de l'Economie et de l'Industrie, ministère de l'environnement, toutes les personnes touchées par le projet (PAPs)	Message électronique pour informer les parties intéressées de la diffusion et des lieux de consultation des documents.	Sur les sites Web des agences gouvernementales et de la BM.	Une semaine après la validation par la DCE et la BM	Ministère de l'Economie et de l'Industrie /UCP
10	PGES Chantier	Entrepreneur UCP,	Examiner et évaluer le	Echange par email	En cours	Ministère de

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Moyennes (PADDVI)

	Objectifs	Cibler les parties prenantes	Messages/Agenda	Moyens de communication	Horaire/fréquence	Organismes/ groupes responsables
		Ministère de l'Economie et de l'Industrie	contenu du PGES Chantier		jusqu'à ce que le PGES Chantier soit jugé acceptable.	l'économie et de l'industrie /UCP
11	Construction/réhabilitation d'installations	Grand public	Informier le public de toute interruption de prestation de services de santé, d'éducation ou d'utilisation des voiries planifiées	Notification publique (par radio)	Au moins une semaine avant le début des travaux	Ministère de l'économie et de l'industrie
12	Suivi des progrès de la mise en œuvre du projet	Comité de pilotage du projet	Examen du rapport d'avancement de l'UCP et du consultant en supervision de projet	Réunions en face à face Réunion de consultation publique	Trimestriel sur la durée du projet	UCP
13		UCP, consultant en supervision de projet et entrepreneur	Examiner la progression de la mise en œuvre ; discuter et traiter les questions soulevées ;	Réunion de consultation publique	Mensuel, et ou selon les besoins	UCP
14	Résoudre les plaintes reçus par le projet	Comité de Gestion des Plaintes	Pour traiter les plaintes soumis au Comité/UCP	Réunions	Si nécessaire (selon SSS)	UCP
15	Réunion trimestrielles au niveau central impliquant toutes les parties prenantes notamment du Réseau des Spécialistes en Communication et les organisations féminines	Services techniques et administratifs centraux et régionaux, Réseau des Spécialistes en Communication et les organisations féminines	Etat d'avancement Performance	Réunion	Chaque dernier jeudi de chaque trimestre pendant 5 ans	UCP
16	Informations et sensibilisations sur les entretiens des infrastructures, hygiène et santé, les maladies infectieuses et sur les systèmes de prévention, détection, et réponse à ces maladies en milieu public notamment dans les écoles	Travailleurs sur les chantiers, populations rivéraines, associations de jeunes et de femmes	Mode et prévention des maladies infectieuses	Emissions suivie de commentaires Focus groupe	Une fois par trimestre pendant 4 ans	UCP

	Objectifs	Cibler les parties prenantes	Messages/Agenda	Moyens de communication	Horaire/fréquence	Organismes/ groupes responsables
17	Rencontres avec des revenants du Sénégal installer à Rosso	Les revenants du Sénégal installer à Rosso	Etat d'avancement du projet Etat de prise en compte de ces personnes dans le projet	Focus groupe Atelier	Une fois par trimestre	SSES
PHASE DE CLOTURE DU PROJET						
18	Diffusion des indicateurs de performance du Projet Moudoun	Grand public Tous les organismes gouvernementaux Communauté d'affaires Organisations de la société civile	Informations générales sur l'amélioration de l'accès aux populations aux infrastructures,	Affichage sur les babillards du Ministère de l'Economie et de l'Industrie (MEI) ; Site Web du MEI; Communiqué de presse et de radio à l'ouverture. Brochures d'information	Dès que possible après le début du projet	Ministère de l'économie et de l'industrie
19	Organisation de l'atelier de clôture du projet	Services techniques et administratifs régionaux, les organisations des jeunes et des femmes, les organisations syndicales, CCC	Objectifs du projet, les activités et les zones d'étude, les attentes du projet	Ateliers régionaux	1 ^{er} trimestres 2020	UCP, Wali

7.2.Ressources

L'engagement des parties prenantes exige des ressources adéquates pour réaliser les activités et atteindre les objectifs du PMPP. La mise en œuvre du PMPP va mobiliser environ 28 325 000 MRU (81 000 USD) par an soit 141 625 000 MRU (405 000USD) pour les 5 ans comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 9 : Budget annuel estimatif de PMPP

N°	Item	Unité	Qté	Coût Unitaire x 1000		Total x 1000		Source de financement x1000			
				MRU	US\$	MRU	US\$	Etat		Bm	
								MRU	US\$	MRU	US\$
1	Publicité dans le journal/radio/TV	Publicités publicitaires	10	200	1	2 000	6			2 000	6
2	Réunions de consultation (lieux, impression, cahiers, cas croûte, rafraîchissements, etc.)	Réunions	10	100	0	1 000	3			1 000	3
3	Frais de prise en charge de transport des participants	Nb participants	100	100	0	10 000	29			10 000	29
4	Elaboration d'un Plan de Communication	Etude	1	2 000	6	2 000	6			2 000	6

5	Cartographie des groupes vulnérables et constitution de base de données	Etude	1	2 000	6	2 000	6	2 000	6		
6	Evaluation de la performance du PMPP	Etude	1	8 750	25	8 750	25			8 750	25
TOTAL						25 750	74	2 000	6	23 750	68
Imprévus (10%)						2 575	7	200	1	2 375	7
TOTAL GENERAL PAR AN						28 325	81	2 200	6	26 125	75
TOTAL GENERAL POUR LES 5 ANS						141 625	405	11 000	31	130 625	373

NB : Ce budget ne comprend pas de salaire

7.3.Fonctions et responsabilités de gestion

La mise en œuvre de PMPP exige la mobilisation de ressources humaines dont les responsabilités sont données dans le tableau ci-après. Ce tableau sera mis à jour dès que les noms et les contacts des responsables qui seront désignés lors de la préparation et au démarrage du projet sont connus.

Tableau 10 : Equipe de gestion du PMPP

Nr.	Personne de contact	Rôles et responsabilités	Contacts:
1	Equipe de préparation du projet	Coordonner les activités du PMPP pendant la phase préparatoire du Projet en attendant le recrutement de l'Unité de Coordination du projet	
2	Unité de Coordination du Projet	<ul style="list-style-type: none"> ■ Coordonner et superviser dans la mise en œuvre du PMPP ; ■ Transmettra les coordonnées des personnes chargées de répondre aux commentaires ou aux questions sur le projet ou le processus de consultation, à savoir leur numéro de téléphone, adresse, courriel et fonction (ces personnes ne seront pas forcément les mêmes sur toute la durée du projet). 	Tél: fax: cell: email:
3	Le Spécialistes en Sauvegardes Environnementales (SSE) et le Spécialiste en Genre et Sauvegardes Sociales (SGSS) de l'UCP/ Projet Moudoun	Charger de la mise en œuvre du PMPP, sous la supervision du Coordonnateur	cel: email:
4	Le Responsable Administratif et Financier de l'UCP	Confirmer l'établissement d'un budget et mettre au moment opportun des ressources suffisantes à disposition pour la mobilisation des parties prenantes	cell: email:
5	Spécialiste de Passation des Marchés (SPM)	Elaborer les contrats avec les différents prestataires (contrat avec les radios et télévisions, site Web, les consultants)	cell: email:
6	Spécialiste en communication	Charger d'élaborer et de mettre en œuvre le plan de communication en référence au PMPP	cell: email:
7	Spécialiste en suivi évaluation	Mettre en place une base de données des parties prenantes au niveau national et de registres des	cell: email:

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Moyennes (PADDVI)

Nr.	Personne de contact	Rôles et responsabilités	Contacts:
		engagements au niveau régional ; Faire le suivi du PMPP	

8. MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP)

Le Projet Moudoun aura son propre Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dont l'objectif sera d'examiner et traiter les griefs et plaintes portés à l'attention du projet. Les types de plaintes rencontrés sont : problèmes fonciers, les conflits agriculteurs et éleveurs, la mauvaise évaluation des biens impactés, la non utilisation de la main d'œuvre locale, la non fermeture de fouilles pendant plusieurs jours au niveau des portes d'entrées des concessions, non fermeture des fouilles le long des concessions qui restreint l'accès, les excès de vitesses, l'absence de passerelles d'accès aux concessions, les envols de poussières et les nuisances sonores et l'exclusion des personnes vulnérables (veuves ou veufs pauvres, personne vivant avec un handicap).

Un formulaire pour enregistrer les plaintes sera développé (ou adapté d'un MGP existant) et utilisé tout au long de la mise en œuvre du projet. Des procédures spécifiques seront élaborées pour traiter les plaintes liées à la violence basée sur le genre (VBG). Un MGP distinct sera élaboré par le projet pour traiter les plaintes des travailleurs (conformément à la législation nationale du travail).

Toute personne se sentant lésée par la mise en œuvre du projet devra déposer, dans sa localité, une requête auprès de toutes portes d'entrée citées ci-dessous qui analysent les faits et statuent. Si le litige n'est pas réglé, il est fait recours au Coordonnateur du Projet. Cette voie de recours (recours gracieux préalable) est à encourager et à soutenir très fortement. Si le requérant n'est pas satisfait, il peut saisir la justice.

8.1.Mécanisme proposé

Le mécanisme de gestion des plaintes sera subdivisé en trois niveaux :

- Niveau village ou quartier localité où s'exécute le sous- projet ;
- Niveau Communal ;
- Niveau préfectoral ou du Hakem ;
- Niveau régional ou du wilaya.

Tableau 11: Composition des comités par niveau

Niveau	Membres du Comité	Mécanisme proposé
Niveau quartiers ou villages	<p>Dans chaque quartier ou villages, il existe un comité de village ou de quartier comprenant :</p> <p>Un représentant du Comité de Concertation Communale (CCC) au niveau du village ou du quartier concerné, président</p> <p>Deux hommes leaders qui seront désignés par les populations avec comme critères : être du quartiers ou du villages, ne pas appartenir à un parti politique, avoir géré les problèmes sociaux des populations, ;</p> <p>Deux femmes influentes être du quartiers ou du villages, ne pas appartenir à un parti politique, avoir géré les problèmes sociaux des femmes ;</p>	<p>Toute personne se sentant lésée par le processus d'évaluation/indemnisation ou subissant des nuisances du fait des activités du projet ou ayant des doléances devra déposer (verbalement, par écrit, par mail, par téléphone) dans sa localité, une requête auprès du comité de village ou de quartier (le chef de village ou le représentant du CCC est chargé de recevoir la plainte) qui l'examinera en premier ressort. Cette voie de recours est à encourager et à soutenir très fortement. Le comité de quartier ou du village se réunit deux (2) jours après la réception de la plainte. Il lui sera informé de la décision prise (par le chef de village ou le représentant du CCC) et notifiée par les membres de la commission à travers le chef de village ou le représentant du CCC juste après la réunion du comité par téléphone et par écrit deux jours après la réunion du comité. Si le plaignant n'est pas</p>

Niveau	Membres du Comité	Mécanisme proposé
		satisfait de la décision alors il pourra saisir le maire
Niveau Communal	<p>Maire, président ; Le chef du village ; Le Chef de quartier ; La représentante des associations des femmes ; Le représentant de l'association des réfugiés (au cas où cela existerait) dont la désignation se fera par vote; Le représentant de personnes vulnérables dont la désignation se fera par vote; Le représentant d'une ONG locale désignée par les services techniques en fonction de leur dynamisme et les activités réalisées.</p>	<p>La Commission de litige se réunit dans les 3 jours au plus qui suivent l'enregistrement de la plainte (l'enregistrement se fait au niveau du maire et est responsable de la notification de la réception au plaignant). La commission communale après avoir entendu le plaignant délibère. Il sera informé de la décision prise et notifiée par les membres de la commission à travers le maire juste après la rencontre (par téléphone et par écrit). Si le plaignant n'est pas satisfait de la décision alors il pourra saisir le niveau préfectoral (Hakem de la Moughaata)</p>
Niveau préfectoral ou Hakem Commission Foncière locale d'arbitrage des conflits fonciers collectifs	<p>le Hakem, Président le Maire concerné l'inspecteur du Département Rural le représentant de l'Environnement, le perceuteur de la Moughataa le représentant Régional de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ; le représentant du Ministère de l'Urbanisme, le Chef du Service Foncier de la Moughataa concernée, des représentants des agriculteurs et des éleveurs désignés par arrêté du Wali sur proposition du Hakem, deux personnalités reconnues pour leur probité morale, désignées par le Ministre de l'Intérieur, sur proposition du Wali.</p> <p><i>Source: Article 25 du Décret n°2010/080 du 31 mars 2010,</i></p>	<p>En cas de désaccord au niveau communal, la plainte est transmise à la Commission Foncière Locale d'arbitrage des conflits fonciers collectifs présidée par le Hakem de la Moughaata. L'enregistrement de la plainte se fait au niveau du Hakem. La commission se réunit dans les 7 jours au plus qui suivent l'enregistrement de la plainte. Après avoir entendu le plaignant, la commission délibère et le Hakem notifie (par téléphone et écrit) au plaignant la décision prise. Si le plaignant n'est pas satisfait alors il pourra saisir le Wali.</p>
Niveau du Wali	<p>le Wali, Président le Représentant régional de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ; le Représentant régional du Ministère Chargé de l'Urbanisme le Délégué Régional du Département Rural Le Représentant régional de l'Environnement,</p>	<p>En cas de désaccord au niveau du Hakem, la plainte est transmise à la Commission Foncière Régionale d'arbitrage des conflits fonciers collectifs présidé par le Wali (Wilaaya). La plainte est déposée et enregistrée au niveau du Représentant régional de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ou du Représentant régional du Ministère Chargé de l'Urbanisme.</p>

Niveau	Membres du Comité	Mécanisme proposé
	<p>le Chef du Bureau Régional des Affaires Foncières, le Chef du Service Foncier de la Moughataa concernée, des Représentants des agriculteurs et des éleveurs désignés par arrêté du Wali sur proposition du Hakem, deux personnalités reconnues pour leur probité morale, désignées par le Ministre de l'Intérieur, sur proposition du Wali.</p> <p><i>Source : Article 23 du Décret n°2010/080 du 31 mars 2010,</i></p>	<p>■ La Commission Foncière Régionale d'arbitrage des conflits fonciers collectifs se réunit dans les 7 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte qui délibère et notifie au plaignant à travers le Représentant régional de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ou du Représentant régional du Ministère Chargé de l'Urbanisme après la réunion.</p> <p>A ce niveau une solution devrait être trouvée afin d'éviter le recours à la justice. Toutefois si le plaignant n'est pas satisfait alors, il pourra saisir les juridictions compétentes nationales.</p>
Justice	<p>Juge, président ; Avocats ; Huissier ;</p> <p>■</p>	<p>Le recours à la justice est possible en cas de l'échec de la voie à l'amiable. Il constitue l'échelon supérieur dans la chaîne des instances de gestion des plaintes. Il n'est saisi qu'en dernier recours lorsque toutes les tentatives de règlement à l'amiable sont épuisées. Le juge est chargé d'examiner les plaintes et prendre une décision par ordonnance. Cette décision s'impose à tous les plaignants. Mais, c'est souvent une voie qui n'est pas recommandée pour le projet car pouvant constituer une voie de blocage et de retard des activités. C'est pourquoi dans ce cas de figure, il est recommandé que le sous projet sujet du litige ne soit pas financé sur les ressources du projet.</p>

8.2. Détails du MGP

Les étapes à suivre dans le processus de soumission et de résolution des griefs sont proposées de la façon suivante.

Etape 1 – Recevoir et enregistrer le grief

Tous les intervenants du projet seront en mesure de communiquer leurs griefs par le biais **de divers canaux de communication** (oralement, en bref, par téléphone, courriel, lettre, par l'intermédiaire de leaders communautaires traditionnels, ou des représentants CCC etc.). Quelle que soit la façon de communiquer, l'équipe du projet doit s'assurer que toutes les plaintes sont bien consignées dans une base de données pour le suivi, et le reporting.

La réception de la plainte va se faire :

- Au niveau village ou quartier par le Chef de villages ou le représentant de la CCC ;
- Au niveau communal par le maire ;
- Au niveau de la préfecture par le hakem ;

Au niveau de la justice, le juge d'instruction.

Etape 2 : Evaluation de plaintes au niveau des autorités traditionnelles

Les autorités du quartier se réunissent dans les 2 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte et après avoir entendu le plaignant délibère. Il lui sera informé de la décision prise par **le chef de quartier ou du village ou du représentant CCC**. Si le plaignant est satisfait alors le grief est clos dans le cas contraire le plaignant peut saisir le niveau communal.

Etape 3 : Evaluation de la plainte au niveau communal

Des réceptions de la plainte au niveau communal, celui-ci va convoquer une réunion dans les 2 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte. Le comité après avoir entendu le plaignant délibère. Il lui sera informé de la décision prise et notifiée par les membres du comité communal **à travers le maire**. Si le plaignant n'est pas satisfait de la décision alors il pourra saisir le niveau Hakem.

Etape 4 : Evaluation de la plainte au niveau du Hakem

Un comité préfectoral de gestion des plaintes est présidé par le Hakem. Ce comité se réunit dans les 3 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte. Après avoir entendu le plaignant, le comité délibère et **le Hakem** notifie au plaignant la décision prise. Si le plaignant n'est pas satisfait alors il pourra saisir le niveau du Wali.

Etape 5 : Réception et évaluation de la plainte au niveau du Waliya

Le comité du Waliya de gestion des plaintes est présidé par le Gouverneur et se réunit dans les 7 jours qui suivent l'enregistrement de la plainte qui délibère **et le Représentant régional de la Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat ou le Représentant régional du Ministère Chargé de l'Urbanisme** notifie au plaignant. A ce niveau une solution devrait être trouvée afin d'éviter le recours à la justice. Toutefois si le plaignant n'est pas satisfait alors, il pourra saisir les juridictions compétentes nationales.

NB : Quelle que soit la suite donnée à une plainte (régulée ou non), l'information devrait être documentée et communiquée au Wali et au projet.

Etape 6 – Recours à la justice

Le recours à la justice est possible en cas de l'échec de la voie à l'amiable. Il constitue l'échelon supérieur dans la chaîne des instances de gestion des plaintes. Il n'est saisi qu'en dernier recours lorsque toutes les tentatives de règlement à l'amiable sont épuisées. Le juge est chargé d'examiner les plaintes et prendre une décision par ordonnance. Cette décision s'impose à tous les plaignants. Mais, c'est souvent une voie qui n'est pas recommandée pour le projet car pouvant constituer une voie de blocage et de retard des activités. C'est pourquoi dans ce cas de figure, il est recommandé que le sous projet sujet du litige ne soit pas financé sur les ressources du projet.

9. SUIVI ET REPORTING

9.1. Implication des parties prenantes dans les activités de suivi

Un rapport trimestriel pour la mise en œuvre du PMPP sera élaboré par la coordination du projet.

Des rencontres régionales seront organisées par trimestre pour évaluer le niveau d'implication des parties prenantes et une rencontre annuelle des Parties Prenantes sera organisée au niveau central et au niveau de chaque région pour faire un bilan de la mise en œuvre du PMPP.

Les outils ou méthodes utilisées ainsi que les indicateurs de performances sont consignés dans le tableau ci après.

Tableau 12 :Programme de suivi environnemental et social

Indicateurs de performance à suivre	Personne ou agence responsable du suivi	Périodicité	Méthodes/Outils /moyens
<ul style="list-style-type: none"> 100% des activités annuelles prévues dans le cadre du PMPP sont exécutées 	Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale	Une fois par trimestres	Rapport d'activités du projet
<ul style="list-style-type: none"> 100% des plaintes formulées par les parties prenantes sont traitées 100% des plaignants ont utilisé le MGP 	Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale suivi évaluation	Une fois par semestre	Enquêtes au près des parties prenantes (Questionnaires et guide d'entretien) ; Fiche d'enregistrement des plaintes
<ul style="list-style-type: none"> Au moins 80% des parties prenantes sont satisfaites des consultations publiques 	Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale suivi évaluation	Une fois par semestre	Enquêtes au près des parties prenantes (Questionnaires et guide d'entretien)
<ul style="list-style-type: none"> 100% des supports de communication prévus sont réalisés ; 100% des canaux de communication identifiés sont utilisés 	Spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale Responsable en communication du projet	Une fois par an	Plan de communication Echanges avec la coordination du projet
<ul style="list-style-type: none"> 100% des rapports trimestriels de mise en œuvre du PMPP prévus sont disponibles 	Coordonnateur du projet	Une fois par an	Rapport d'activités
<ul style="list-style-type: none"> 100% des rencontres annuelles et régionales sont organisées 	Coordonnateur du projet	Une fois par an	Rapport du Waliya PV d'organisation des rencontre

L'évaluation du projet (examen externe et interne) comprendra des aspects du plan de mobilisation des parties prenantes (notamment les indicateurs et activités du PMPP) et recommandera les améliorations.

9.2.Rapports aux parties prenantes

L'objectif d'un plan de mobilisation des parties prenantes est de donner l'occasion aux parties prenantes du projet intéressés et affectés d'exprimer leurs opinions, leurs intérêts et préoccupations au sujet du projet, en veillant à ce que les avantages du projet reviennent aux

membres de la communauté. Il est obligatoire que la coordination du Projet, par le biais des canaux de communication existants, fasse des rapports trimestriels (en formats papiers avec un résumé non technique et traduit en langue locales) aux parties prenantes, montrant comment les contributions et les préoccupations des parties prenantes ont été abordées ainsi que celles qui n'ont pas été inclus et pourquoi. Si les parties prenantes ne sont pas satisfaites, elles peuvent utiliser le MGP pour présenter des plaintes relatives aux impacts du projet ou, en fait, au processus de consultation et d'engagement mis en œuvre par le projet

4 ANNEXES

Annexe 1 : Parties prenantes institutionnelles identifiées du Projet Moudoun de la République Islamique de Mauritanie

Partie Prenantes institutionnelles	Degré d'influence dans les résultats du projet Maximum taille moyenne à faible	Degré d'impact que le projet aura sur eux Maximum taille moyenne à faible	Position contre le projet Favorable ; neutre opposé	Comment le projet pourra-t-il mobiliser les parties prenantes Thèmes fondamentaux (TF); méthodes(M)
Ministère de l'Economie et de l'Industrie	Maximum	Maximum	Favorable	TF: surveillance; mobilisation des fonds; Monitoring/Évaluation M: ateliers; Les groupes focaux; réunions de coordination; Activités de la CEI/CMC
Ministère de l'Action sanitaire (MAS),	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance épidémiologique; Urgences; Enquête en Santé; Formation de Techniciens et agents; Création/Adéquation de Protocoles/Normes; Formation Continu Supervision; Monitoring/Évaluation M: ateliers; Les groupes focaux; réunions de coordination
Ministère l'Education Nationale (MEN),	Moyen	Moyen	Favorable	TF: Enquête sur les infrastructures scolaires; Formation du personnel; Création/Adéquation de Protocoles/Normes; Formation Continu Supervision; Monitoring/Évaluation M: ateliers; Les groupes focaux; réunions de coordination
Ministère de la Sécurité Alimentaire (MSA),	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance de la sécurité alimentaire;; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire,	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance et suivi de l'emplacement des infrastructures; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA),	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance et suivi de l'assainissement;; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination

Partie Prenantes institutionnels	Degré d'influence dans les résultats du projet Maximum taille moyenne à faible	Degré d'impact que le projet aura sur eux Maximum taille moyenne à faible	Position contre le projet Favorable ; neutre opposé	Comment le projet pourra-t-il mobiliser les parties prenantes Thèmes fondamentaux (TF); méthodes(M)
Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (MASEF)	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance de l'environnement; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère de l'Environnement et développement Durable (MEDD),	Moyen	Maximum	Favorable	TF: surveillance de l'environnement; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère du développement Rural (MDR), Délégation régionale de la Décentralisation et du développement Local (MDDL),	Moyen	Maximum	Favorable	TF: surveillance de l'environnement; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère chargé des Mines	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance de l'environnement; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère chargé du Travail, de l'emploi	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance de l'environnement; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère chargé des Affaires foncières	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance de l'environnement; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (MEJS),	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance des contrats; Enquête; Urgences M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Ministère de l'Administration Territoriale	Moyen	Moyen	Favorable	TF: surveillance sanitaire; Enquête; Sécurisation M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
Organisations professionnelles	Moyen	Moyen	Favorable	TF: recherche; Sensibilisation; suivi de proximité ; Formation M: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination
LES MÉDIAS	Moyen	Moyen	Favorable	TF: Information et éducation pour le changement comportemental; Informations de Évènements; Diffusion des Activités du Projet; plans de Communication M: réunions de plaidoyer; réunions

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
 Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Moyennes (PADDVI)

Partie Prenantes institutionnels	Degré d'influence dans les résultats du projet Maximum taille moyenne à faible	Degré d'impact que le projet aura sur eux Maximum taille moyenne à faible	Position contre le projet Favorable ; neutre opposé	Comment le projet pourra-t-il mobiliser les parties prenantes Thèmes fondamentaux (TF); méthodes(M)
				de coordination;

Annexe 2 : Parties prenantes de la société civile et de la communauté du Projet Moudoun identifiées de la République Islamique de Mauritanie

Sociétés civiles et communautés	Degré d'influence dans les résultats du projet (Maximum moyenne et faible)	Degré d'impact que le projet aura sur eux (Maximum moyenne et faible)	Position vis à vis du projet (Favorable, neutre et opposé)	Comment le projet pourra-t-il mobiliser les parties prenantes (Thèmes fondamentaux (TF) et les méthodes (M))
Autorités traditionnelles	Maximum	Maximum	Favorable	TF: surveillance des travaux, VBG, épidémiologique; Urgences Information et éducation aux communautés M: ateliers; Les groupes focaux; réunions de coordination.
ONG nationales et internationales	Moyen	Maximum	Favorable	TF: surveillance des travaux, risque épidémiologique; Urgences recherche Formation des techniciens; suivi de la formation continue; Acquisition de moyens; Suivi et évaluation M: ateliers; Les groupes focaux; réunions de coordination; Éducation par les pairs
Autorités religieuses	Moyen	Moyen	Favorable	TF: information et éducation; Soutien aux soins de santé, appuis aux enfants scolarisés vulnérables; Distribution des médias M: ateliers; Les groupes focaux; réunions de coordination; Éducation par les pairs
SOCIÉTÉ CIVILE EN GÉNÉRAL	Moyen	Faible	Favorable	TF: urgences; Fourniture et distribution de moyens; Mobilisation sociale M.: réunions de plaidoyer; Réunions de coordination

Annexe 3 : Quelques illustrations des consultations publiques et des rencontres institutionnelles

Echange avec le CCC et les services techniques de Rosso (Wilaya de Traza



Source : A. ZARE octobre 2019

Echange avec le Wali de Traza à Rosso



Source : A. ZARE octobre 2019

Directeur du contrôle environnemental (DCE) à Nouakchott



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 20/8/2019
Echange avec le Coordonnateur du PARIIS à Nouakchott

Conseiller du Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat à Nouakchott



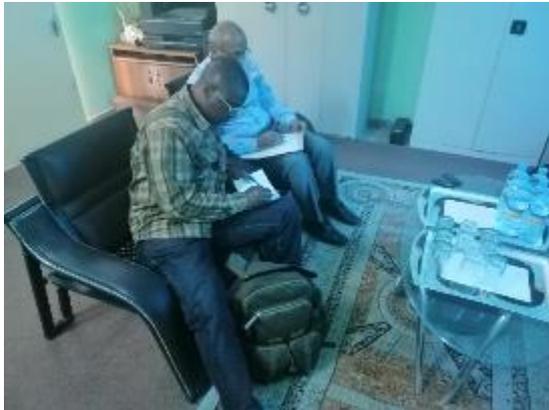
Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 21 août 2019
Echange avec Conservateur national du patrimoine culturel à Nouakchott



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 21 août 2019
Echange avec le Directeur des affaires sociale à
Nouakchott



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 21 août 2019
Echange avec le Coordonnateur du PRAPS



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 22 août 2019
Echange avec les experts en sauvegarde
environnementale et sociale du PRAPS



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 22 août 2019
Echange avec la Spécialiste genre du PRAPS



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 22 août 2019
Echanges avec le Wali par intérim de Wilaya à
l'ASSABA



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 23 août 19
Photo de famille avec ONG CORDAK



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Délégué de la décentralisation et du développement
Local régional de Wilaya à l'ASSABA



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 19
Coordonnatrice du MASEF (à gauche et Vice-Présidente
du conseil régional (Droite) régional de Wilaya à
l'ASSABA



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echange avec le Hakem ou préfet de Kiffa



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Photo de famille avec le maire de la commune de Kiffa



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Délégué régional de l'environnement et du
développement durable à Assaba



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Maire et secrétaire général de la commune de Kiffa



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echanges avec les organisations de femmes de Kiffa



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echanges avec les organisations de femmes de Kiffa



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echanges avec le Comité Citoyen de Concertation (CCC) de la commune de Kiffa



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echanges avec le Comité Citoyen de Concertation (CCC) de la commune de Kiffa



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echanges avec le Conseil régional de la Wilaya de l'Assaba



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echanges avec l'ONG CORDAK



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echange avec le Directeur régional de l'Hydraulique et de l'Assainissement de l'Assaba



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 26 août 2019
Echange avec le Délégué Régional par Intérim de la Culture de l'Assaba



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 27 août 2019
Echange avec le Délégué Régional du développement Rural de l'Assaba



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 27 août 2019
Echange avec le Directeur régional de l'Action Sanitaire de l'Assaba



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 27 août 2019
Délégué Régional de l'Environnement et du Développement Durable de Hodh El Gharbi



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 27 août 2019
Visite de courtoisie au Wali de la région de Hodh El Gharbi



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 28 août 2019
Visite de courtoisie au Hakem ou préfet de Aioun de la région de Hodh El Gharbi



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 28 août 2019
Echange avec les services techniques et ONG de la région de Hodh El Gharbi 28 août 2019



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 28 août 2019
Echanges avec la maire de Aioun et le CCC



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 28 août 2019
Echanges avec la maire de Aioun et le CCC



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 29 août 2019
Photos de famille avec les associations des femmes de la région de Hodh El Gharbi



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 29 août 2019
Rencontre avec les associations des femmes de la région de Hodh El Gharbi



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 29 août 2019
Rencontre avec Animatrice lutte contre VBG et MGF Rosso



Source : S. IZIDBIH et M. HOBAB 29 août 2019
Rencontre avec les association de jeunes, Rosso



Source : A. NDAW 30 août 2019
Rencontre avec le coordonnateur des hanicapés à Rosso le



Source : A. NDAW 30 août 2019
Rencontre avec la coordonnatrice du MASEF et le service regional de la Plannification , rosso le



Source : A. NDAW 29 août 2019
Reunion avec l'inspection du travail et le commissire à la securité alimentaire, Rosso



Source : A. NDAW 29 août 2019
Reunion avec le CCC president par le Maire et le President du Conseil Regional, rosso



Source : A. NDAW 29 août 2019

Rencontre avec les coopératives et Groupement d'Intérêts Economique (GIE) de femmes à Rosso



Source : A. NDAW 29 août 2019

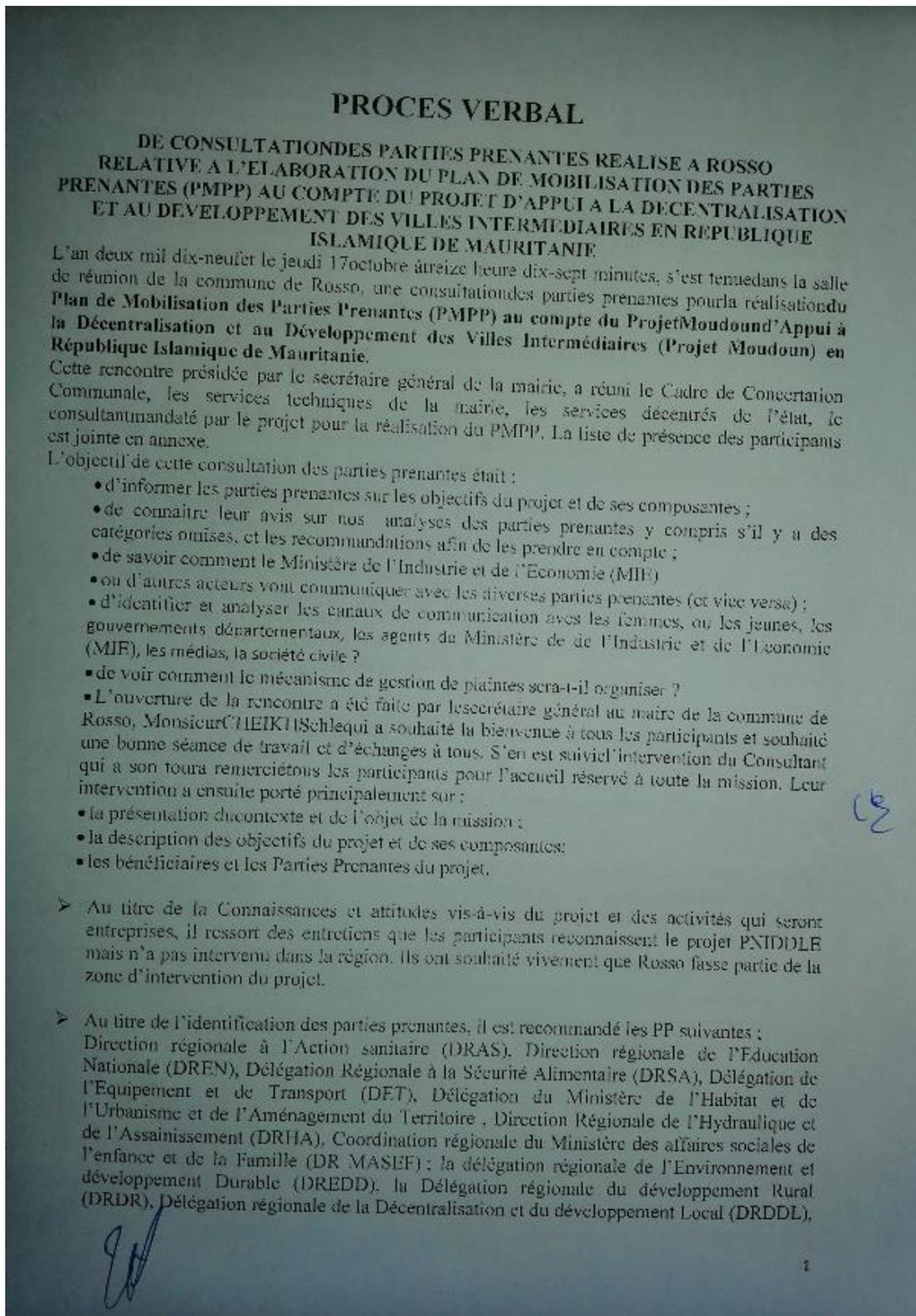


Source : A. NDAW 30 août 2019



Source : A. NDAW 30 août 2019

Annexe 4 : PV et liste des personnes rencontrées à Rosso lors de l'élaboration du PMPP



Délégation de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (DEJS), Délégation de la Culture et du Tourisme (DCT), Agence Régionale de l'Office National des Statistique (AR ONS), Station Régionale de la radio Mauritanie, la Société Nationale d'Eau (SNDE) et la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC).

Au titre des cadre de concertation existant, il est ressorti l'existence de Commission Régionale de Développement (CRD) et le Cadre de Concertation Communale (CCC). Ces différents cadres connaissent des difficultés de fonctionnement qu'il faut dynamiser.

Au titre des canaux de communication, il existe la station de radio régionale locale mais qui n'est pas écouté par beaucoup de personne. Le ressort des échanges que la communication de proximité avec des agents relais est le meilleur outil de communication. Ces agents relais devraient être formés et mis à la disposition de la mairie.

Au titre des femmes, il est recommandé d'utiliser la voie du MASEF pour communiquer avec les associations de femmes. Ainsi selon les femmes pour :

- La communication entre la région et les bénéficiaires, il faut utiliser les canaux de la Radio locale et les élus locaux ;
- La communication entre la région et le projet devrait se faire au niveau du CRD par une réunion trimestriellement avec des possibilités de faire des réunions extraordinaires ;

Pour le MASEF, il existe une base de données sur :

- Réseau des Femmes Chef de Ménages ;
- Associations des coopératives féminines
- Association des handicapés.

Il est donc important de prévoir un budget pour la mise en œuvre de plans de communication. A ce titre il est important d'élaborer et mettre en œuvre un plan de communication pour le projet avec une spécificité pour chaque région.

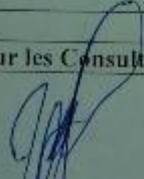
Au titre de la langue de communication, il est recommandé d'utiliser les langues nationales adaptées à la localité concernée.

Au titre de la minimisation des coûts, il est recommandé d'impliquer fortement les élus locaux, les leaders religieux et communautaires qui devraient être formés.

Au titre des divers les femmes ont souhaité avoir un centre de formation professionnelle et un appui aux financements d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Il est aussi recommandé l'appui aux organisations féminines pour la création de microentreprise de gestion des déchets dans la ville.

Après la formulation de ces recommandations, la séance a été levée à 14h15mn.

Ont signé

Pour les Consultants	Pour la Commune
 Adama ZARE Environnementaliste	 CHEIKH Sehle Secrétaire Général

ELABORATION DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIS PRENANTES (PMPP)

Date : 17/10/2019 Lieu : Rosso Liste de présence des personnes rencontrées Région administrative de : Tarza

N°	NOM PRENOMS	Sexe	STRUCTURES	FONCTIONS	CONTACTS	EMAILS	EMBARCEMENT
1	Aboued Koy Mohamed Sidiki	M	GR	1 ^{er} Vice Président	44 22 30 32		
2	Manami Babou		MASSIF	CR.	43 43 30 16	manami.diens@enahmad.fr	
3	Abou Kébé	H	ASSR	Président	46 24 12 53	Abou256@redmail.fr	
4	Fatou Gueye	F	Communauté	ADL	46 40 75 3 9	fatou275@gmail.com	
5	Charlotte Sebile	M	Communauté	Sec	46 50 22 6 8	Charlotte.Sebile@gmail.com	
6	Bahe q Hamed	H	E.C.C.	1 ^{er} Président	46 55 88 82		
7	Fares Oumardouf	F	CCC	Personne ressource	46 45 47 0 5	faresouardouf@gmail.com	
8	Diop Mohamed	M	D.T	Coordonnateur	46 64 9 85 31	Diop.mohamed@redmail.fr	
9	Boubacar Bab	M	M.H.U.G.T	Coordinateur	44 49 63 64	boubacar.972@gmail.com	
10	Seckan Nassir	M	DREDDI Tarza	Coordinateur	44 51 44 06		

ÉLABORATION DE PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMP)

Date de présence des personnes rencontrées : Région administrative de : **Tourou**

07/2019 Lieu : Rosso

N°	NOM	Sexe	STRUCTURES	FONCTIONS	CONTACTS	EMAILS
1	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
2	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
3	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
4	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
5	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
6	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
7	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
8	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
9	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
10	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
11	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
12	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
13	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
14	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
15	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
16	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
17	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
18	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
19	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
20	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
21	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
22	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
23	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
24	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
25	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
26	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
27	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
28	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
29	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
30	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
31	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
32	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
33	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
34	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
35	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
36	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
37	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
38	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
39	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
40	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
41	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
42	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
43	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
44	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
45	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
46	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
47	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
48	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
49	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
50	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
51	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
52	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
53	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
54	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
55	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
56	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
57	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
58	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
59	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
60	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
61	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
62	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
63	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
64	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
65	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
66	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
67	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
68	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
69	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
70	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
71	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
72	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
73	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
74	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
75	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
76	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
77	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
78	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
79	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
80	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
81	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
82	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
83	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
84	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
85	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
86	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
87	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
88	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
89	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
90	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
91	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
92	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
93	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
94	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
95	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
96	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
97	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
98	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
99	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	
100	Abdoul Aziz	M	TEJ	SR	464569	

Annexe 5 : PV et liste des personnes rencontrées à Selibaby avec les services techniques déconcentrés lors de l'élaboration du PMPP

PROCES VERBAL

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES REALISE A SELIBABI RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) AU COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT DES VILLES INTERMEDIAIRES EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

L'an deux mil dix-neuf et le mercredi 16 octobre à onze heure cinq minutes, s'est tenue dans la salle de réunion du Wali de Selibabi, une consultation des parties prenantes pour la réalisation du **Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) au compte du Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (Projet Moudoun) en République Islamique de Mauritanie.**

Cette rencontre présidée par Monsieur NIANG Hamat Abou, Conseiller du Wali Chargé des Affaires Politiques et Sociales au maire, a réuni la société civile, les services techniques de la mairie, les Services techniques régionaux, la société civile, le consultant mandaté par le projet pour la réalisation du PMPP. La liste de présence des participants est jointe en annexe.

L'objectif de cette consultation des parties prenantes était :

- d'informer les parties prenantes sur les objectifs du projet et de ses composantes ;
- de connaître leur avis sur nos analyses des parties prenantes y compris s'il y a des catégories omises, et les recommandations afin de les prendre en compte ;
- de savoir comment le Ministère de l'Industrie et de l'Economie (MIE)
- ou d'autres acteurs vont communiquer avec les diverses parties prenantes (et vice versa) ;
- d'identifier et analyser les canaux de communication avec les femmes, ou les jeunes, les gouvernements départementaux, les agents de Ministère de de l'Industrie et de l'Economie (MIE), les médias, la société civile ?
- de voir comment le mécanisme de gestion de plaintes sera-t-il organiser ?
- L'ouverture de la rencontre a été faite par le Conseiller du Wali de Selibabi, Monsieur NIANG Hamat Abou qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et souhaité une bonne séance de travail et d'échanges à tous. S'en est suivie l'intervention du Consultant qui a son tour a remercié tous les participants pour l'accueil réservé à toute la mission. Leur intervention a ensuite porté principalement sur :
- la présentation du contexte et de l'objet de la mission ;
- la description des objectifs du projet et de ses composantes;
- les bénéficiaires et les Parties Prenantes du projet.

➤ Connaissances et attitudes vis-à-vis du projet et des activités qui seront entreprises : Il ressort des entretiens que les participants reconnaissent le projet PNIDDLE mais pas le Projet Moudoun. Mais après explication ils reconnaissent les effets positifs et négatifs projetés.

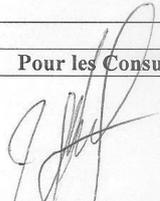
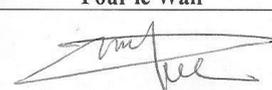
➤ Au titre de l'identification des parties prenantes, il est recommandé les PP suivantes ;
Direction régionale à l'Action sanitaire (DRAS), Direction régionale de l'Education Nationale (DREN), Délégation Régionale à la Sécurité Alimentaire (DRSA), Délégation du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire , Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), Coordination régionale du Ministère des affaires sociales de l'enfance et de la Famille (DR MASEF) ; la délégation régionale de l'Environnement et développement Durable (DREDD), la Délégation régionale du développement Rural (DRDR), Délégation régionale de la Décentralisation et du développement Local (DRDDL), Délégation de l'Emploi, de la jeunesse et des Sports (DEJS), Agence Régionale de l'Office National des Statistique (AR ONS), Station Régionale de la

radio Mauritanie Guidimakha, la Société Nationale d'Eau (SNDE) et la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC),

- Au titre des canaux de communication, il est recommandé de prendre en compte :
 - La radio locale mais ne couvre pas toute la région. Il est recommandé d'œuvrer pour la couverture totale de la région ;
 - Les réseaux sociaux mais s'assurer de la maîtrise de la qualité de l'information ;
 - Utiliser les relais communautaires existants
- Au titre des outils de communication, il est ressorti l'existence du Conseil régional de développement (CRD), le Comité Départemental de Développement (CDD) et cadre de Concertation Communal (CCC). Ces cadres sont organisés à la demande et ne sont pas permanents.
- Au titre de la langue de communication, il est recommandé d'utiliser les langues nationales adaptées à la localité concernée.
- Au titre de la minimisation des coûts, il est recommandé d'impliquer fortement les élus locaux, les leaders religieux et communautaires qui devraient être formés.
- Au titre des procédures et outils appropriés pour nouer et maintenir avec les parties prenantes, en particulier les parties touchées par le projet, une relation constructive ces pallies prenantes, il est recommandé de mettre en place des comités de gestion des infrastructures.
- Au titre des méthodes et outils permettant de s'assurer que les informations relatives aux risques et effets environnementaux et sociaux du projet sont comprises et que les lieux de consultations sont connus et accessibles à tous ceux qui souhaitent y assister, il est recommandé de réunir le CRD une fois par trimestre et de s'ouvrir à tous les chefs de services et le président du conseil régional ou son représentant.

Après la formulation de ces recommandations, la séance a été levée à 13h15mn.

Ont signé

Pour les Consultants	Pour le Wali
 Adama ZARE Environnementaliste	 NIANG Hamat Abou Conseiller du Wali chargé des affaires politiques et sociales, Monsieur

RELABORATION DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Liste de présence des personnes rencontrées
 Région administrative de : **Guidimackha**

Date : **16/10/2019** Lieu : **Setibaby**

N°	NOM PRENOMS	Sexe	STRUCTURES	FONCTIONS	CONTACTS	EMAILS	EMARGEMENT
01	Saïna Djigeli Saabou	M	C. Regional	Conseiller	46493060	saibane.saabou@gmail.com	
02	M ^{me} Khadroul Had Vall	M	C. Regional	SG	46552211	edch.09@tdind.fr	
03	Oussema T. Traoré	N	C. Regional	Conseiller	46512004	ouussema.t@yahoo.fr	
04	Aly Traoré	M	DRAS	SAF	46913438	a.hopre18@yahoo.com	
05	Amel Khogri	H	C.S.A	Délégué	22291745	amel.kh@guail.com	
06	Zineb LAC	F	Association	Présidente	87430089		
07	Chérif LAC	M	Association	Président	22738712	moctar.lac@gmail.com	
08	Malik Ousmane Samba DIAGANA	M	MHA/DRHA	Directeur	22517840	maliksamba@yahoo.fr	
09	Med Vadel LIMAM	M	MEND	DREDD	44940377	limamvadel@gmail.com	
10	Med Lemina Med yahya	M	Délégué MDR/G	Délégué	46653488	medlemyahya@gmail.com	

11 Med Hamadou Maatalla H. Mouie. 1^{er} Adjoint - 46407738
 12 Niang Hamat Abou. Conseiller wadi 48579771 hamatnia@gmail.com

Annexe 6 : PV et liste des personnes rencontrées à Selibabi avec les services techniques déconcentrés lors de l'élaboration du PMPP

PROCES VERBAL

DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES REALISE A SELIBABI RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP) AU COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT DES VILLES INTERMEDIAIRES EN REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

L'an deux mil dix-neuf le mercredi 16 octobre à onze heures cinquante minutes, s'est tenue dans la salle de réunion du Wali de Selibabi, une consultation des parties prenantes pour la réalisation du **Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP) au compte du Projet Moudoun d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (Projet Moudoun) en République Islamique de Mauritanie.**

Cette rencontre présidée par le premier adjoint au maire, a réuni la société civile, les services techniques de la mairie, la société civile, le consultant mandaté par le projet pour la réalisation du PMPP. La liste de présence des participants est jointe en annexe.

L'objectif de cette consultation des parties prenantes était :

- d'informer les parties prenantes sur les objectifs du projet et de ses composantes ;
- de connaître leur avis sur nos analyses des parties prenantes y compris s'il y a des catégories omises, et les recommandations afin de les prendre en compte ;
- de savoir comment le Ministère de l'Industrie et de l'Economie (MIE)
- ou d'autres acteurs vont communiquer avec les diverses parties prenantes (et vice versa) ;
- d'identifier et analyser les canaux de communication avec les femmes, ou les jeunes, les gouvernements départementaux, les agents de Ministère de de l'Industrie et de l'Economie (MIE), les médias, la société civile ?
- de voir comment le mécanisme de gestion de plaintes sera-t-il organiser ?
- L'ouverture de la rencontre a été faite par le premier adjoint au maire de la commune de Selibabi, Monsieur MOHAMED Mahamoud Maatallaqui a souhaité la bienvenue à tous les participants et souhaité une bonne séance de travail et d'échanges à tous. S'en est suivie l'intervention du Consultant qui a son tour remercié tous les participants pour l'accueil réservé à toute la mission. L'intervention a ensuite porté principalement sur :
 - la présentation du contexte et de l'objet de la mission ;
 - la description des objectifs du projet et de ses composantes ;
 - les bénéficiaires et les Parties Prenantes du projet.

➤ Connaissances et attitudes vis-à-vis du projet et des activités qui seront entreprises : Il ressort des entretiens que les participants reconnaissent le projet PNIDDLE mais intervenait dans les communes rurales.

➤ Au titre de l'identification des parties prenantes, il est recommandé en plus de services techniques identifiés, il est recommandé d'impliquer les associations de femmes notamment :

- Union des Femmes pour le Développement Guidimakha ;
- Union des Coopératives Féminines de Guidimakha ;
- Association des Femmes de la Sous la sous-région de SAFRA (Semaine de l'Amitié et de la Fraternité ;
- ONG AGIR ;
- Association Mauritanienne pour la promotion des adolescents (AMPA) ;
- Médecin du monde dans le genre ;
- Association Pour l'Education et de la Santé de Selibabi (APESS)

- Au titre des canaux de communication, il est recommandé de prendre en compte :
 - Les représentants de quartiers (un-bureau élu de 3 à 7 personnes dont une femme en assemblée) ;
 - la radio locale mais ne couvre pas toute la région. Il est recommandé d'œuvrer pour la couverture totale de la région ;
- Au titre des outils de communication, il est ressorti l'existence du Cadre de Concertation Communal (CCC) qui ne fonctionne pas par manque de moyens financiers pour la prise en charge des réunions. Il est aussi recommandé d'élargir le CCC aux unions qui sont des outils de communication efficaces.
- Au titre de la langue de communication, il est recommandé d'utiliser les langues nationales adaptées à la localité concernée.
- Les plaintes concernent toujours les conflits entre agriculteurs et éleveurs et surtout gérés par la commission des dégâts qui comprends : la commune, les notables de la ville et la société civile. Les conflits familiaux sont gérés au niveau du MASEF et les associations religieuses.
- En ce qui concerne la violence basée sur le genre, elles sont gérées par le MASEF en partenariat avec Action Contre la Faim (ACF) Espagne. Il existe un numéro vert et l'ACF intervient beaucoup plus dans les communes rurales. Il est recommandé de réaliser des IEC sur les VBG et les Mutilations Génitales Féminines (MGF). La région occupe la première place dans les MGF.
- Au titre des divers, il est recommandé l'accompagnement des organisations de femmes pour la réalisation des Activités Génératrices de Revenu (AGR) et l'accompagnement pour la sensibilisation des VBG. Il est recommandé la réalisation des ouvrages hydrauliques et des aménagements agropastoraux pour lutter contre la pauvreté.

Après la formulation de ces recommandations, la séance a débuté à 12h45 mn et s'est achevée à 15h35mn.

Ont signé

Pour les Consultants	Pour la mairie
 Adama ZARE Environnementaliste	 MOHAMED Mahamoud Maatalla 1er Adjoint au Maire

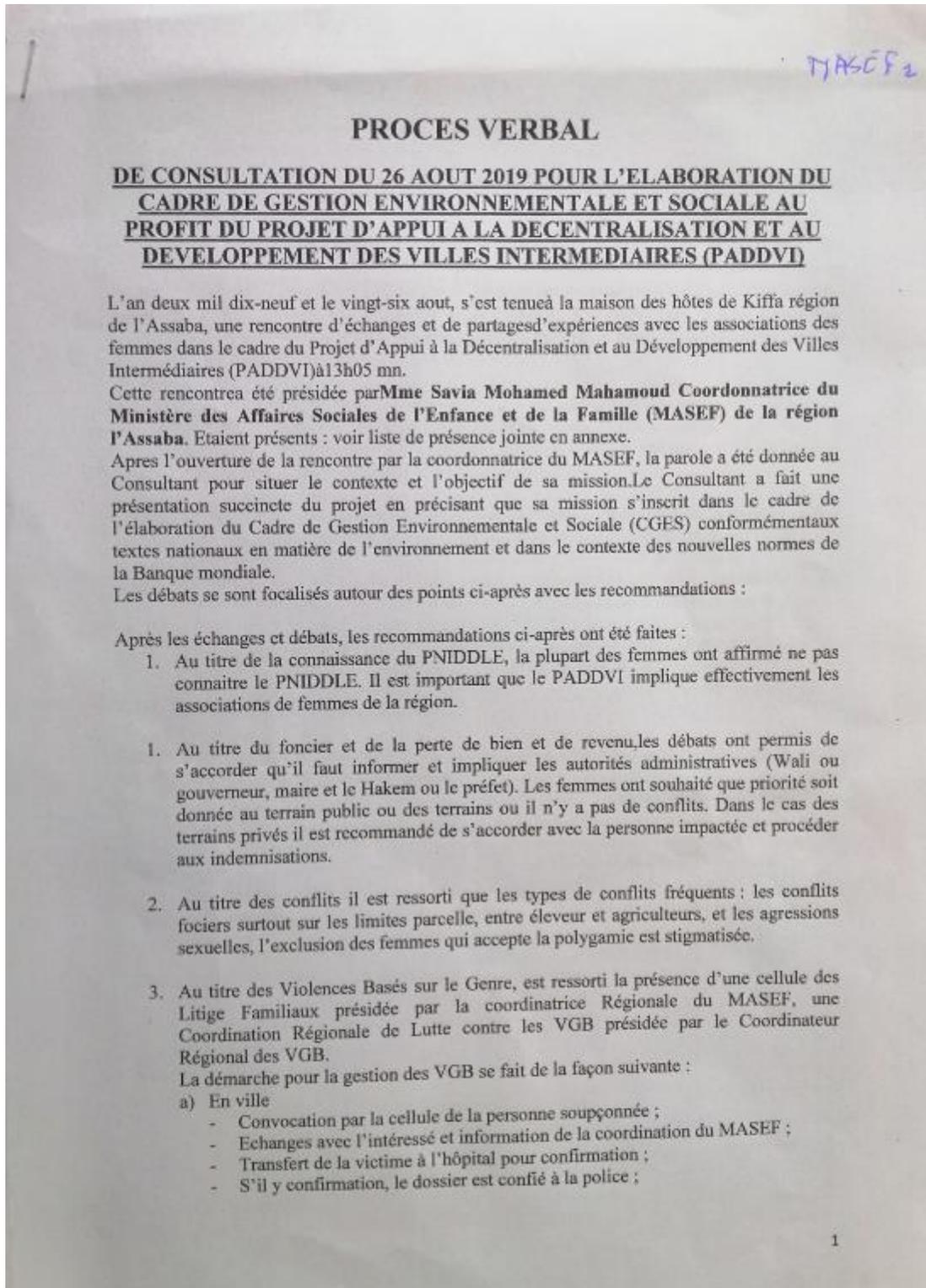
ELABORATION DU PLAN DE MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES (PMPP)

Liste de présence des personnes rencontrées
 Région administrative de : **Guidimackha**

Date : **16/10/2019** Lieu : **Selibaby**

N°	NOM PRENOMS	Sexe	STRUCTURES	FONCTIONS	CONTACTS	EMAILS	EMARGEMENT
1	Abdenour Mohamed	M	Mairie	Sec. vic. Tech.	47519787		
2	M. Abdo Ibrahima	F	Mairie	Sec. adj.	46409677		
3	M. Ibrahima Diouf	F	Union U.C.D	Président	46461432		
4	M. Amine Badi	F	Mairie	2 ^{ème} Adjointe	46694860		
5	M. Samba Yeo	M	Association des citoyens	Président	46408059		
6	M. Sidy TRAORE	M	UCFG	SG	47372059	notaire 200 gmail.com	
7	M. Baba TRAORE	M	Mairie	Conseiller	46044344		
8	M. Amaly BATHA	M	chef de quartier	société civile	46700345		
9	M. Mohamed M. Bathalla	M	Mairie	1 ^{er} Adjt	46407738	submunicipal 200 2@gmail.com	
10							

Annexe 7 : Liste de présence et PV de consultation avec les Associations de femmes de Kiffa de la région de l'Assaba en République Islamique de Mauritanie

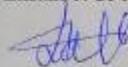


Il est recommandé que le PADDVI appui la cellule pour la prise en charge des personnes victimes de VBG. Un renforcement de capacité est souhaité pour la prise en charge des VBG et une formation de la prise en compte psychologique des victimes des VBG. La mise à la disposition des ressources financières pour la prise charges de toutes victimes de VBG (AGR, frais judiciaires pour la prise en charge juridiques au niveau des tribunaux etc).

4. Au titre de la gestion des déchets (ménagers et biomédicaux), il est recommandé la mise en place d'une décharge pour la ville. Aussi il est souhaité de mettre à la disposition de l'Association des Femmes de Lutte contre la pauvreté de Kiffa des kits de matériels pour le ramassage et la gestion des déchets.
5. Au titre des préoccupations spécifiques des femmes dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les associations des femmes ont recommandé la facilitation de l'accès des femmes aux Activités Génératrice de Revenu (AGR) dans le domaine (boucherie, séchage de la viande), de l'évage (poule, embouche) et la maraichiculture. Il est souhaité l'accompagnement des femmes pour le séchage de la viande et des légumes.
6. Au titre des catastrophes, il est recommandé de prévoir dans le projet la prise en charge des enfants en cas d'épidémie (rougeole, choléra, paludisme) et prévoir l'achat de vivres pour les populations vulnérables en cas de sécheresse car la pluie cette années est venue très tard (en aout).

Ces recommandations ont été validées en présence de madame la coordonnatrice du MASEF qui a par la suite levée la séance à 14h44mn.

Fait à Kiffa le 26 aout 2019

<p>Adama ZARE Ingénieur des Eaux et Forêts Aménagiste Spécialiste des Evaluations Environnementales et Sociales (EES) et en Génie Forestier Tél: +226 70 67 15 15 / 70 30 80 40 E-mail: adamaszare@yahoo.fr adamaszare@gmail.com</p> <p>Pour le Consultant</p> 	<p>Pour Association Femmes Protection de l'Enfant et de l'Environnement</p> 
<p>Adama ZARE</p> <p>Pour Association Lutte Contre la pauvreté</p> 	<p>Lalla MINT SIDI</p> 
<p>Saedna TRAORE</p> <p>Pour les associations des femmes</p>	

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Willaya) Assaba

Département (Moughata) Kiffa

Commune Kiffa

Femmes / (M) /
 Non classés -

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociale)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	PR. MASEF. Sofiya / Amine Helmoude	F	39	PR. MASEF	Président	03039903	Sofiya.ass@ brc@kiffo.fr	
2	Salok / Mel El Rachid	M	48	MASEF / ASS / RSR Coordination régionale MSE	CRITIC / RSR	22073995	yahya.rah@opt.nf	
3	Khadjetou / Saoud brah	F		PR. LCCG	Présidente	2225036 87	anglicj36@ gmail.com	
4	Zénelouou moutassimou	F	40	Présidente	Présidente	22410893	22410893	
5	Zweidouou moutassimou	F	30	Kiffa / MOK	Présidente	46533934		
6	Amineette moutassimou	F	35	Industrie Traditionnelle	membre de coopérative	202032 34		

Liste de présentes des personnes consultées

Femmes

Région (Willaya) ANASSA
 Département (Moughataa) Pikla
 Commune Pikla

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes Intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
7	Fatoumata Abdoulaye	F	35	Revue Plus en focus	Sec	46729714	-	
8	Zellouma minte Omar	F	54	ONG (BAF)	Présidente	26850104	-	
9	Medioumane minte Ibtahbe Imeyssse	F	35	Coopérative Industrielle traditionnelle	Présidente	33504060	-	
10	Aminette Minte Salye	F	59	coopérative Industrielle traditionnelle	Présidente	22856277	-	
11	Lake / Sidi	F	43	ONG (AFPNF)	Coord. Inst. de	20252646	-	
12	Bejbe / Abdoulaye	F	34	ONG (RESA) Petite enfance	Travaux	46812590	-	

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) ASSERGA

Département (Moughata) Kiffa

Commune Kiffa

Femmes

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
13	Zetneba / Cakha femine	F	40	ONG (AFVD)	Membre	460061 72		
14	Fadimetou / Rachamel Helmoud	F	56	Coopérative IMWKO	Présidente	362022 99		
15	Zetneba / Ekinis	F	41	Coopérative Dis-Ked	Présidente	369882 43		
16	Kife Trauwre	F	58	ONG (OFAS)	Présidente	222118 98		
17	Khadige / Nedou hmod	F	43	Coopérative Kniyar	Présidente	325641 26		
18	omlhenn / kassem	F	89	ONG (ADFI)	Membre	4642 9566		

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) ASSOUBA

Département (Moughata) Kiffa

Commune Kiffa

Femmes

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
49	Tembka/Med Damba	F	44	Coopérative projet salam	Président	46548253	—	
50	Mekhoule/bam-rabet	F	42	Coopérative Saada	Présidente	46807204	—	
21	Zeynebou/Jefferin Fadi							
21	Khodgetou/Samou	F	41	RESERUX Union Femmes Copérative ARTISANAT	Adjointe Présidente	46752498	—	
22	gathar Nayem/Zawisara	F	40	ARTISANAT	Présidente	22072883	—	
45	Maje/Cheikh	F	50	Union Copérative Dambou bou mlane	Membre	22616142	—	

Liste de présentes des personnes consultées

Femmes

Région (Wilaya) ASSABA

Département (Moughata) Kiffa

Commune Kiffa

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Reinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
24	Selaly/Med Yalyga	F	40	Coopérative de Commerce (Tybil)	Présidente	36260736	—	<i>[Signature]</i>
25	Flatta/Med Yalyga	F	40	Coopérative de Commerce	membre	36804950	—	<i>[Signature]</i>
26	Zeynabo/Med Nalward	F	20	ONG (PEP)	membre	26931832	—	<i>[Signature]</i>
27	Mouctar/Sidi Med	F	22	ONG (culture et développement)	membre	41317025	—	<i>[Signature]</i>

Annexe 8 : Liste de présence consultation avec le Conseil Régional de la région de l'Assaba en République Islamique de Mauritanie

CH

PROCES VERBAL
DE CONSULTATION DU 26 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU
CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE AU
PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU
DEVELOPPEMENT DES VILLES INTERMEDIAIRES (PADDVI)

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-six aout, s'est tenu dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Assaba, une rencontre d'échanges et de partages d'expériences dans le du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (PADDVI) à 18h40mm.

Cette rencontre qui a regroupé les quelques conseillers a été présidée par **Mme Zenabou SIDEIYNI, Vice-Présidente du Conseil Régional**. Etaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la **Vice-Présidente du Conseil Régional**, la parole a été donnée au Consultant pour situer le contexte et l'objectif de sa mission. Le Consultant a fait une présentation succincte du projet en précisant que sa mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) conformément aux textes nationaux en matière de l'environnement et dans le contexte des nouvelles normes de la Banque mondiale.

Après les échanges et débats, les recommandations ci-après ont été faites formulées :

1. Au titre des attentes du Conseil régional, il est souhaité l'aménagement des terres et la construction de barrage ou l'aménagement de bas-fonds pour augmenter des productions agricoles et fixation des jeunes dans le terroir.
2. Au titre de cours d'eau, il est recommandé la réalisation des études de faisabilité d'aménagements et rétention du cours d'eau AJLATT dont la plus grande partie se déverse au Mali ;
3. Au titre de l'assainissement, il est recommandé la mise en place des caniveaux et la subvention et la vulgarisation des latrines modernes.
4. Au titre de la jeunesse, il recommandé la réalisation de sensibilisation envers les jeunes sur les effets négatifs de la consommation de la drogue.
5. Au titre de l'implication des acteurs, il est recommandé l'implication du Conseil Régional dans le suivi des projets et le renforcement des membres du Conseil Régional.
6. Au titre de la destruction des arbres, il est recommandé la reconversion des charbonniers de la zone Kankossa (environ 100 km de Kiffa) dans d'autres activités génératrices de revenus (AGR) car cette activité participe fortement à la destruction de l'environnement.
7. Au titre de l'aménagement des espaces, il est recommandé la réalisation des espaces paysagers pour les jeunes.

CR2

8. Au titre des quartiers précaires, il est recommandé de mettre un accent sur le désenclavement des quartiers précaires.
 9. Au titre des jeunes qui ont abandonné l'école, il est recommandé la facilitation pour l'accès aux AGR pour la fixation des jeunes dans la région.
 10. Au titre des écoles, il est recommandé la normalisation des écoles et la réhabilitation ou la construction des latrines pour éviter la propagation de cette maladie comme le choléra.
 11. Au titre de l'eau potable, il est recommandé la réalisation et extension du réseau d'eau potables aux quartiers périphériques qui actuellement sont obligé de l'eau non potable.
 12. Au titre du basfonds de Kiffa, il est recommandé l'évacuation des ordures afin de permettre une exploitation du basfond ;
 13. Au titre de la conservation du lait, il est recommandé une mini laiterie car cette région produit une forte quantité de lait.
 14. Au titre de l'exploitation des cuirs et peaux, il est recommandé la mise en place d'une mini industrie de traitement de cuirs et peau car il y a également une grande quantité de cuirs et peau ;
- Au titre des légumes, il est recommandé la mise en place de kits de séchage afin d'encourager la production.

Ces recommandations ont été validées en présence de Monsieur le maire qui a par la suite levée la séance à 19h49mn.

Fait à Kiffa le 26 aout 2019

Pour le Consultant

Adama ZARE

Ingénieur des Eaux et Forêts
Aménagiste Spécialiste des Infrastructures
Environnementales et Sociales (AES)
et en Génie Forestier
Tél: +226 78 67 18 15 / 70 30 80 40
E-mail: adamazare@yahoo.fr
adamazare@gmail.com

Adama ZARE

Pour le Conseil Régional

Zenabou SIDEIYNI

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) Assabq

Département (Moughata) Ki ffa

Commune Ki ffa

GR

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
	Narion David	F	37	C. Régionale	mairie	22000236		<i>[Signature]</i>
	Abouela Ismaïl	F	30	C. Régional	mairie	22019485		<i>[Signature]</i>
	Neel Ahmed Neel Lemus	Ø	32	C. Régional	mairie	82111101		<i>[Signature]</i>
	Boubaer Neel	Ø	30	C. Régional	mairie	48305118	Apoubaer@gmail.com	<i>[Signature]</i>
	Zeinebou Sidyia	F	40	Vie Président	Conseil Régional	49490101	8455989@gmail.com	<i>[Signature]</i>
	Elatia Abdoulaye	F				46602054		<i>[Signature]</i>

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) Assaba

Département (Moughata) Kiffa

Commune Kiffa

*Acteurs
Institutionnels
Services Techniques*

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	Chiebl Baye	M	46	INDSC DESC	Deputy	22001322	cbaye203@outlook.com	
2	Savir Hachem	F	42	MASCIF	Coordinatrice	4343908	SaFigassada@outlook.com	
3	Zerubon Sidiyeh	F		Centre Régional	Vice-Présidente Ass. des Femmes Assaba	444801-01	89FF9d@outlook.com	
4	BA Foudou	M		MIDEC	Acteur	4482019	-	
5	Amal Aloulou	M	46	Navire				
6	med dade			SG	Kiffa	2239440		

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Willaya) ASSABA

Département (Moughata) KIFFA

Commune KIFFA

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Soci

Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails
Yahya B. Bekary	M	51	MEDY	DREDD	44410312	loghman@
Salek Mohamed El Hadj	M	41	MABEF	Coordonateur Regional MS	8807369	Yahya@
Amour Mohamed Ali	M	53	MS	DRHS	2205774	ouddar
Dr. Mohamed El Hadj	M	65	Hor	Delegue Regionale	226139	Yahya
Abdi Talli Noelan	M	59	MDON	Delegue Regional	223510	Yahya
Mohamed Zeidan	M	53	MEDHRE	Chief Regional	473030	—
Moussa Limam	M	38	MEDHRE	Delegue Regional	22477	Yahya

Annexe 10 : PV et liste de présence avec les services techniques de la mairie de Kiffa et les Comités Citoyens de Concertation (CCC)

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-six aout, s'est tenu dans la salle de réunion de la mairie de Kiffa, une rencontre d'échanges et de partages d'expériences dans le cadre du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (PADDVI) à 15h30mn.

Cette rencontre qui a regroupé les services administratifs, techniques régionaux, les ONG et associations et les bénéficiaires, a été présidée par **M. Jamal Ahmed Taleb** maire de la commune de Kiffa. Etaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par le maire, la parole a été donnée au Consultant pour situer le contexte et l'objectif de sa mission. Le Consultant a fait une présentation succincte du projet en précisant que sa mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) conformément aux textes nationaux en matière de l'environnement et dans le contexte des nouvelles normes de la Banque mondiale.

Après les échanges et débats, les recommandations ci-après ont été faites formulées :

1. Au titre des attentes de la commune, il est souhaité la satisfaction des déficits en infrastructures socio-économique. Il est recommandé des réunions régulières conformément aux textes créant les Comités de Concertation Communale.
2. Au titre de l'hygiène, il est recommandé la réalisation des infrastructures pour la gestion de la viande et les légumes ;
3. Au titre de la gestion des déchets, il est recommandé la mise en place d'un système de gestion et de valorisation des déchets ménagers et de gestion des déchets dangereux. Il est recommandé la mise en place d'une décharge moderne.
4. Au titre des déplacements involontaires, il est recommandé :

6. Au titre des infrastructures, il est recommandé que les investissements fait au n de la commune soient préservés définitivement comme patrimoine communal.
7. Au titre des types de conflits existants, il est ressorti qu'il n'y a pas de conflit d zone communale. Toutefois en cas de conflit, après plusieurs débats, il est ress la religion recommande la résolution à l'amiable de tout conflits ou cas de vi basée sur le genre. Si le plaignant n'est pas satisfait le plaignant peut conta justice.
8. Au titre de la langue, il est recommandé que la réunion soit traduite en langue lo
9. Au titre de l'implication des acteurs, il est recommandé la concertation de t acteurs afin de les impliquer. Il est recommandé une concertation permanente e une cartographie d'intervention des projets afin d'éviter la duplication de projets.
10. Au titre de renforcement des capacités, il est recommandé des formations e environnemental et social des projets et sur le mécanisme de gestion des e l'élaboration de fiche de projet et des PV de suivi environnemental et social
11. Au titre de la propagation des IST/VIH/SIDA et sur les violences basées sur il est recommandé la mise à la disposition de la mairie des ressources nécess la réalisation des sensibilisations.
12. Aux titres des catastrophes notamment les épidémies, la sécheresse et les ino comme c'est le cas actuel, il est recommandé de prévoir des ressources à m disposition de la mairie pour la gestion de ces catastrophes.

des zones de sables et des aménagements paysager.

15. Au titre de la satisfaction d'eau potable, il est recommandé l'extension du réseau d'eau potable au niveau des quartiers périphériques qui sont des couches vulnérables.
16. Au titre de l'érosion hydrique et la dégradation des terres des zones périphériques, il est recommandé la réalisation des CES/DRS.
17. Au titre des personnes vulnérables, il est ressorti qu'elles existent et n'arrivent pas à prendre en charge des frais médicaux ou de prendre en charge des frais d'ambulance. Il est recommandé que ce volet soit pris par le projet.
18. Au titre de la gestion des cimetières, il est recommandé leur clôture afin d'éviter le déterrement par les chiens et éviter de polluer les eaux de surface.
19. Au titre des femmes, il est recommandé la réalisation d'un centre de formation pour la promotion féminine (abandon scolaires, femmes ayant subies des violences) et d'un centre pour l'éducation des orphelins et des enfants vivant avec un handicap.
20. Au titre des bases de données, il est recommandé un appui pour la mise en place d'une base de données sur les enfants en situation difficile et des personnes vulnérables.

Ces recommandations ont été validées en présence de Monsieur le maire qui a par la suite levé la séance à 17h18mn.

Fait à Kiffa le 26 août 2010

Pour le Consultant


Adama ZARE
Ingénieur des Eaux et
Assainissement
Spécialiste en
Environnementales
et en Gestion
Tél: +226 76 63 63 63
E-mail: adama.zare@...
et

Pour la mairie

Liste de présentes des personnes consultées

Region (Wilaya) Nouakchott
 Département (Moughata) Kiffa
 Commune Kiffa

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociale)

Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails
Abdoul Houssein	H	1982	Association	Resident	46442574	-
Abdoul Moutah	H	1999	Commune	KAF	206428	abdoulmoutah@
Abdoul Moutah	H	1971	Residence de Kiffa	Président	48789002	abdoulmoutah@
Abdoul Moutah	H	1989	C.C.T	Président	4863618	-
Abdoul Moutah	M	1986	A.N.C.S.K	Président	202388	Moutah@
Abdoul Moutah	H	1966	Commune	Secrétaire CC	414289	-

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya)

Assabiyah

Département (Moughata)

Bafra

Commune

Bafra

Tain

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

Nom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails
Diouara	M	47	Animatrice	Présidente d'une organisation	44534479	diouara.g@gmail.com
Echbellou	M	35	Commune	maire Adj	2284205	Ekkeffa@gmail.com
Maumont	M	Med	Commune	maire	2289737	-
Mouhammad	F	83	Commune MASF	Coördinatrice	43459003	Soufiane.Soufiane@gmail.com
Selma	F	49	MASE	Directrice Familiale	220446	-
Yekoussad bakh	F	45	présidente	ON Bilan	22303684	-

Annexe 11 : PV et liste de présence de la rencontre avec l'ONG CORDAK de Kiffa

ONG

PROCES VERBAL
DE CONSULTATION DU 26 AOUT 2019 POUR L'ELABORATION DU
CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE AU
PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU
DEVELOPPEMENT DES VILLES INTERMEDIAIRES (PADDVI)

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-six aout, s'est tenu dans la salle de réunion du Coordonnement des Réseaux du Développement Assaba – Kiffa (CORDAK), une rencontre d'échanges et de partages d'expériences dans le du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (PADDVI) à 18h40mn.

Cette rencontre qui a regroupé les quelques conseillers a été présidée par **Mme Zenabou SIDEIYNI, Coordinatrice du CORDAK**. Etaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la **Coordinatrice du CORDAK**, la parole a été donnée au Consultant pour situer le contexte et l'objectif de sa mission. Le Consultant a fait une présentation succincte du projet en précisant que sa mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) conformément aux textes nationaux en matière de l'environnement et dans le contexte des nouvelles normes de la Banque mondiale.

Au titre de la présentation du CORDAK, la CORDAK a été créé depuis le 18 juin 2007 avec 84 ONG (avec 350 hommes et 910 femmes) intervenant dans divers domaines de la santé, assainissement, hydraulique, environnement, la petite enfance, le développement communautaire. La CORDAK est présente dans tous les cinq départements de la région.

Après les échanges et débats, les recommandations ci-après ont été faites formulées :

1. Au titre des attentes du CORDAK, les membres ont souhaité que les séances d'Informations Educations Sensibilisation leurs soient confiés
2. Au titre de la formation, il est recommandé la participation du CORDAK dans le renforcement des capacités des bénéficiaires dans les domaines de l'eau Assainissement Environnement et le Développement Communautaire.
3. Au titre de la défense des droits de la femme notamment de la gestion des violences basées sur le genre, la CORDAK a une expertise avérée et pourra mettre son expérience à la disposition du projet.

Ces recommandations ont été validées en présence de Monsieur le maire qui a par la suite levée la séance à 19h49mn.

Pour le Consultant



Adama ZARE

Adama ZARE
Ingénieur des Eaux et Forêts
Spécialiste des Evaluations
Environnementales et Sociales (EES)
et en Génie Fondateur
Tél: +220 70 67 15 15 / 70 30 80 40
Email: adama.zare@rhso.fr
adama.zare@gmail.com

Fait à Kiffa le 26 aout 2019

Pour la Coordinatrice du
CORDAK



Zenabou SIDEIYNI

OSC
 Coordination -

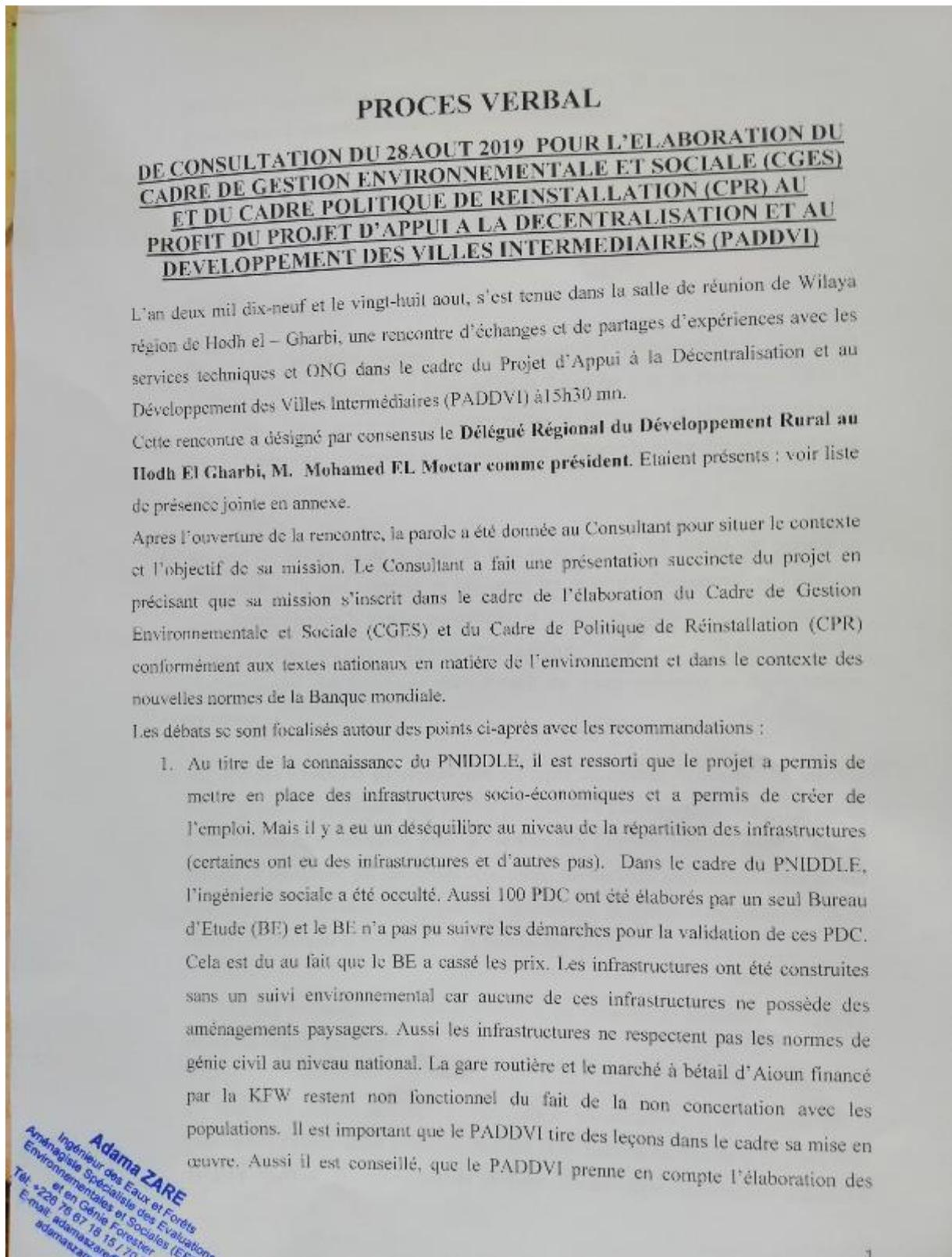
Liste de présentes des personnes consultées

Région (Willaya) Aspach
 Département (Mcoughata) Kiffa
 Commune Kiffa

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
01	Belkhis/Sid Mohamed	F	31	CORDAK	Membre	26666009	baff98a@hotmail.com	
02	Zeyneb/Sweidd	F	29	CORDAK	Membre	48421314 Zeina 1466@gmail.com	baff98a@hotmail.com	
03	Mohamed Yehdi	M	67	CORDAK	Pr. ONG (AS) ETAWINE EL ESTIMAIL	22011099	baff98a@hotmail.com	
04	Tahire/Mohamed	M	25	CORDAK	Adj. ONG EMEL	48262607	comatouclmohamed26@gmail.com	
05	Thierno/Med Mahmoud	M	26	CORDAK	EMEL	47674753	comatouclmohamed26@gmail.com	
06	Jidou/Embarak	M	39	CORDAK	Membre de Cordak	4688559	baff98a@hotmail.com	

Annexe 12 : PV et liste de présence avec les Services Techniques et ONG de la région de Hodh el – Gharbi



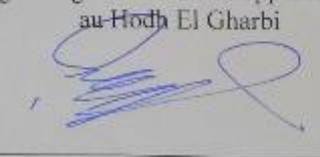
Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire et les Plans Régionaux d'Occupation ainsi que les Plans Régionaux d'Urbanisme.

2. Au titre de l'implication des parties prenantes, il est recommandé une forte implication de ces parties prenantes. Aussi pour réussir, le PADDVI doit créer des coordinations régionales pour le suivi et la coordination des sous projets au niveau régional.
3. Au titre du patrimoine culturel, il est recommandé l'implication de la Délégation Régionale de la Culture, de l'Artisanat et de Relations avec le Parlement. Dans le cadre de la mise en œuvre du sous projet, en cas de découverte la délégation régionale doit être informée qui prendra les mesures pour informer la hiérarchie conformément aux lois nationales.
4. Au titre du foncier et de la perte de bien et de revenu, les débats ont permis de s'accorder qu'il faut informer et impliquer les autorités administratives (Wali ou gouverneur, maire et le Hakem ou le préfet) et prévoir les indemnités surtout pour ce qui possèdent les permis. Le consultant a informé l'assistance qu'il faut procéder à l'indemnisation des personnes selon l'esprit de textes nationaux et de la banque mondiale.
5. Au titre des conflits il est ressorti que les types de conflits fréquents : les conflits fonciers, conflits politiques. Les conflits prioritaires à l'amiables ou sont gérés par la Commission départementale pour la Gestion des Conflits Foncier présidé par le Hakem et comprend les personnes ressources, les services techniques. Dans le cas contraire, les personnes non satisfaites saisissent à la justice. Généralement on se réfère aux sages de la localité pour la gestion des conflits.
6. Au titre des Violences Basés sur le Genre, il est conseillé de rencontrer le MASEF pour plus amples informations.
7. Au titre de la gestion des déchets (ménagers et biomédicaux), il est ressorti que la gestion des déchets est un problème national. Il est recommandé la mise en place d'un système adéquat de traitement de déchets et une forte Information Education

Communication pour une culture de l'hygiène et de la propreté dans les villes et villages de la région.

8. Au titre des expropriations et réinstallation, les participants ont reconnu son existence avec le déplacement des populations Aioun - Kobeni avec des mesures d'accompagnement de l'état. Il est souhaité la réalisation des infrastructures dans des zones sans conflits et donc il faudra faire de bonne évaluations environnementales et sociales. Mais dans le cas où il y a nécessité d'expropriation, il faut penser à la réinstallation et aux mesures d'accompagnements en impliquant les autorités administratives et techniques de la région et de la commune.
9. L'érosion est une préoccupation majeure des autorités de la région. Il est recommandé la poursuite des activités DRS/CES entamées par certains projets (GHZ, le PRAPS, PRODEFI = Programme de Développement des Filières Inclusives, PASK = Projet d'Aftot et Karakoro).
10. Au titre des catastrophes, il est recommandé de prévoir un Plan de Contingence ou d'Urgence pour prendre en charge les populations en cas de sécheresse, d'épidémie animale et humaine, d'inondation etc.
11. Au titre des indigent, il est recommandé de faciliter leurs accès aux AGR (élevage, aviculture, l'agriculture familiale, le tannage des peaux et le commerce) pour leur fixation dans le terroir afin d'éviter les émigrations.
12. Au titre de la période de soudure entraînant une forte mortalité des animaux, il est recommandé au projet de faire un plaidoyer auprès des projets et de l'état pour la prise en charge des animaux.

Ces recommandations ont été validées et le Délégué régional a levé la séance à 17h44mn.

<p>Adama ZARE Ingénieur des Eaux et Forêts Aménagiste Spécialiste des Evaluations Environnementales et Sociales (EES) et en Génie Forestier Tél: +226 75 87 18 15 / 70 30 80 40 E-mail: adamaszare@yahoo.fr adamaszare@gmail.com</p> <p>le Consultant</p> 	<p>Fait à Aioun le 28 aout 2019</p> <p>Délégué Régional du Développement Rural au Hodh El Gharbi</p> 
<p>Adama ZARE</p>	<p>Mohamed EL Moctar</p>

Liste de présences des personnes consultées

Région (Wilaya) Hodh El-Gharbi

Département (Moughata) Aïoun

Commune Aïoun

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	Sidi' o/Gaouo	M		DREDD	Délégué	44940342	Sidi'ouli Gaouo@gharbi.rg	
2	Lilbilo/Elatik	M		DREDD	Agent admin	44940371	-	
3	Marim / Abdoullahi	F		Moufta	Hakemd'Ami	44481069	marimabdoullahi @yachoua.com	
4	Hed Moussa / H. Moussa	M	42 ans	DR OS HEG	SAF DR OS	44440268	maroundmoussa @ye.lin.fr	
5	Aboubekzer q. Jaffa	M	40	DR, MUHT	DR	4444464	aboubekzer18 @yachoua.rg	
6	El Hed El Hodar Hed Houdou	M	49	MDR	Délégué MOR de HG	22205553	moderenerne @yachoua.rg	

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) *Hedh A. Charki*

Département (Moughata) *Aioum*

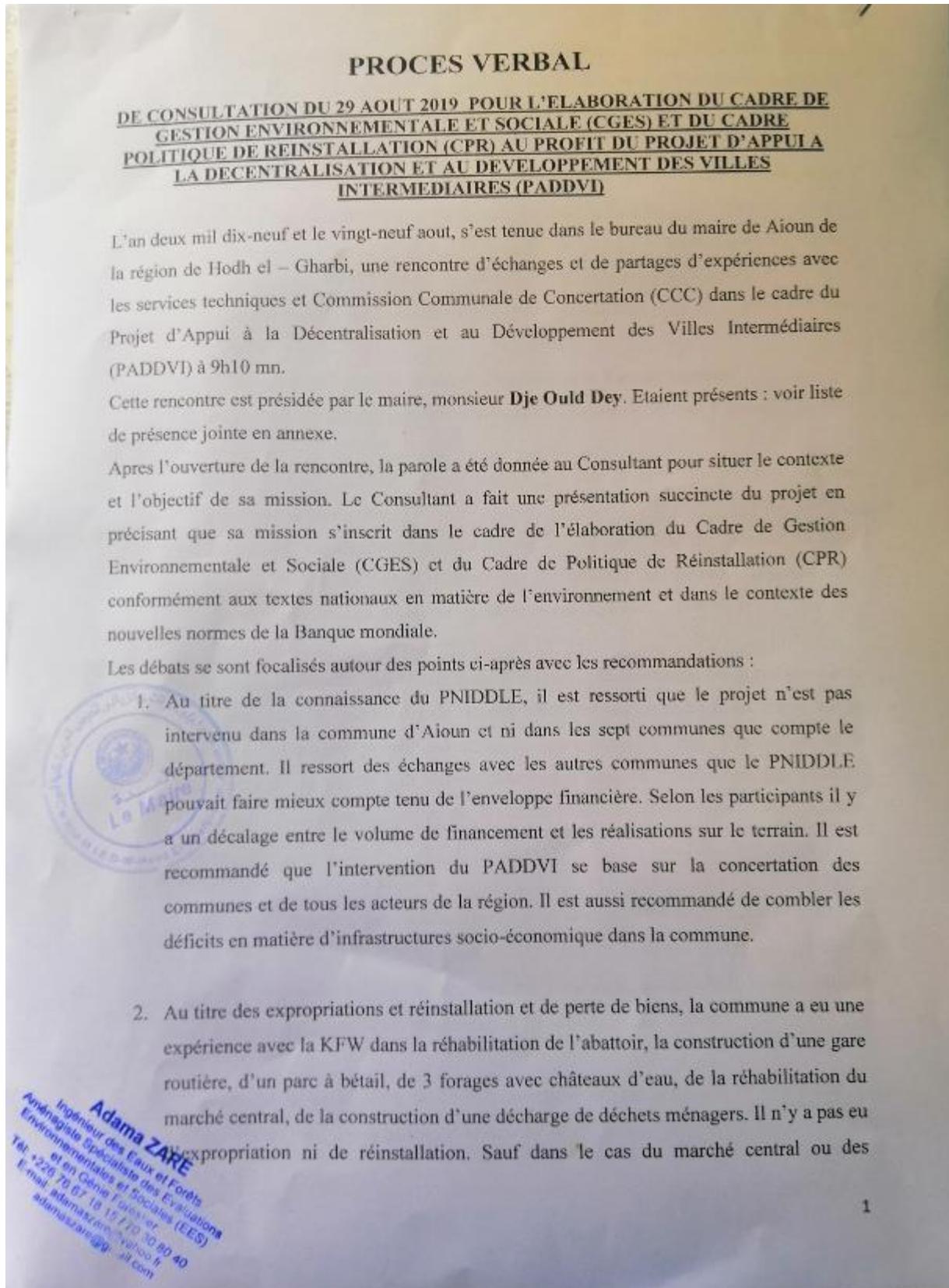
Commune *Aioum*

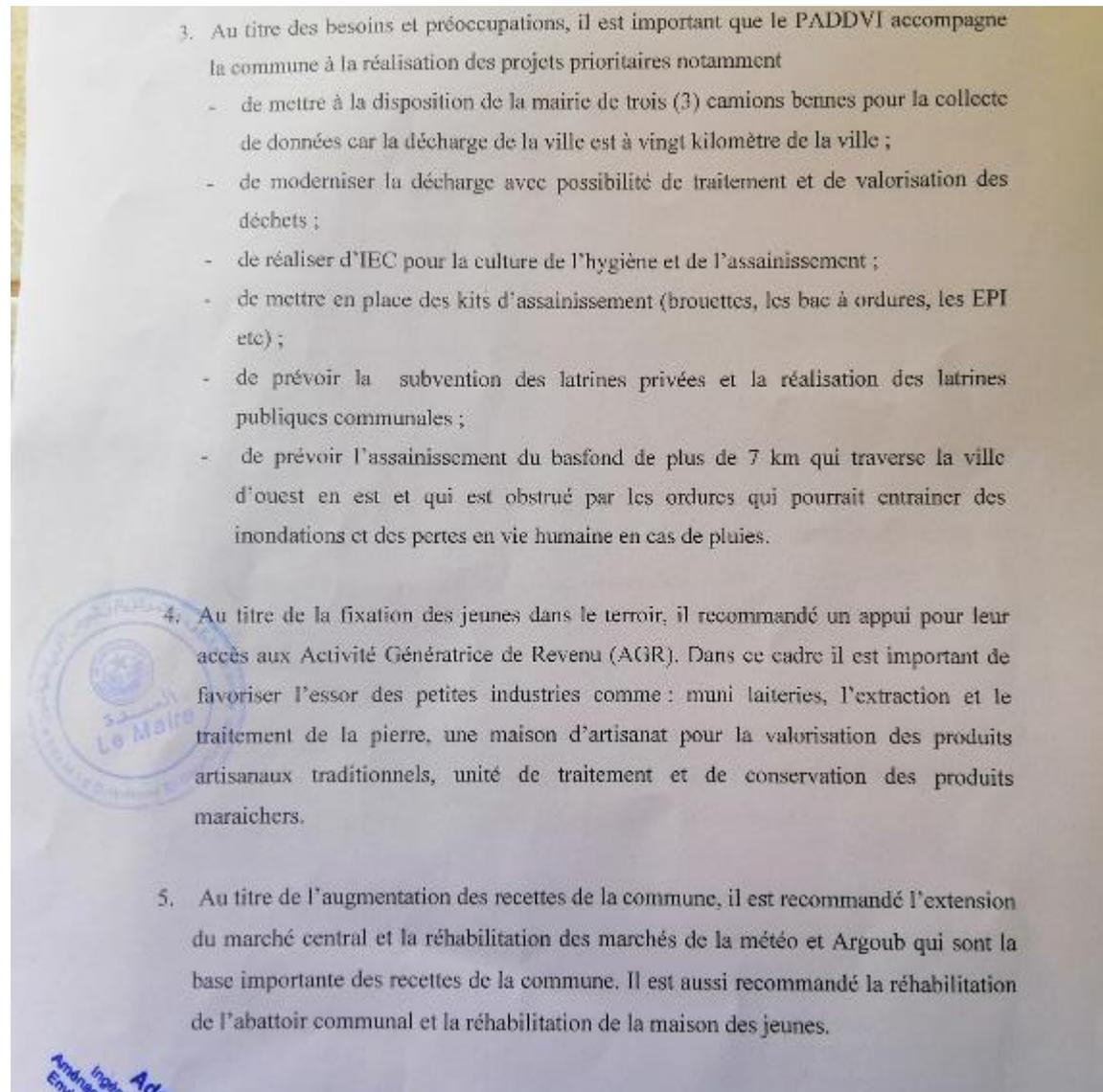
Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
7	Sidi Ahmed (Boualou)	M	53	ANR Agri	Président Agri	22351039	elkory@agrima.net	
8	Mohamed Hachar	M	54	ONG OASISAH	Président	22326119	Baiders@guicil.com	
9	D. M. O. Bey	M	44	COMMUNE	MAIRE	22005851	COMMUNE@calendement.com	
10	Chelth sidi redy Chaly	M	46	DR. Culture	délégué régional	22610903	Sidi Mohamed Yemmani@gmail.com	
11	Fatimatah Mohamed Mohamed	F	40	ANR Agri	D. lit. que régionale	22902681	—	
12	Havens Dalphid	M	50	Direction Régionale de l'ANR	AVI	46848802	Havens Dalphid@gmail.com	

Annexe 13 : PV et liste de présence avec la mairie de Aioun , les CCC de la région du Hodh el – Gharbi





réalisation des aménagements paysagers pour toutes les infrastructures socio-économiques qui seront construites ou réhabilitées.

7. Au titre de l'eau potable, il est souhaité l'extension du réseau hydrauliques aux quartiers précaires qui consomment l'eau non potable entraînant des épidémies de choléra.
8. Au titre de renforcement de capacité, il est fortement recommandé la formation des agents de la commune dans le suivi environnemental et social des projets, dans recensement et la mobilisation des recettes.
9. Au titre des infrastructure de santé, il est recommandé la réhabilitation et l'équipement du dispensaire d'Argoub qui est dans un quartier précaire regorgeant une importante population.
10. Au titre des conflits il est ressorti que les conflits fonciers ne sont pas du ressort de la commune mais du ressort de l'administration du territoire ou de la justice. Les conflits qui sont du ressort de la commune sont : aménagements de la rue, l'occupation illégale de l'espace public, la gestion des déchets. Mais pour les conflits foncier le maire peut jouer un rôle de facilitateur pour la résolution du conflit foncier. Les autres conflits sont gérés par les personnes ressources.
11. Au titre des Violences Basés sur le Genre, il est conseillé d'appui le MASEF et les ONG poursuivre les sensibilisations sur les VBG car elles ont faire un travail remarquable qui fait qu'aujourd'hui le problème ne se pose pas
12. Au titre des catastrophes, il est recommandé de mettre à la disposition de la mairie des ressources nécessaires pour la prise en charge des indulgent en cas de sécheresse, d'épidémie animale et humaine, d'inondation etc.

Ces recommandations ont été validées et le Délégué régional a levé la séance à 11h45mn.

Adama ZARE Ingénieur des Eaux et Forêts Aménagiste Spécialiste des Evaluations Environnementales et Sociales (EES) et en Génie Forestier Tél: +226 76 67 18 15 / 70 30 80 40 E-mail: adamaszare@yahoo.fr adamaszare@gmail.com	Pour le Consultant Adama ZARE	Fait à Aioun le 29 aout 2019 Pour la Mairie de Aioun Le maire de la Commune Dje Ould Dey Le Maire
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Liste de présentes des personnes consultées
 Région (Wilaya) Hodh Al-Gharbi
 Département (Moughata) Aïoun
 Commune Aïoun

Services Techniques
Mairie

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	Djibo. Dey	M	44	Commune	Maire	2205861	COMMUNAIRE-@MAYOR.COM	
2	Bachirou Abdouline	M	38	Commun	RAF	49611012	salahouline@yahood.fr	
3	Deso. Bilela	M	53	Commune	P.C. Secrétaire de quartier	22291209	-	
4	Mkha med / Saleck	M	57	Commune	Adjoint (Maire)	48546203	-	
5	Mouhammadou Solhe Moujoug	C			C	46597723	-	
6	chiomeou / sidi	F	26	C.M	C.M	41553339	-	

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) Hodh Ech-Chergui

Département (Moughata) Aïoun

Commune Aïoun

M. Inie

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
7	Medou / Sid	M	42	Cesurisme	S.C	22245305 42245305	el sid Mohamed Eguedi.com	
8	Moustapha / Mohamed	M	35	Commune	M de C	36893131	—	

**LA DÉCENTRALISATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES VILLES
INTERMÉDIAIRES (PADDVI)**

L'an deux mil dix-neuf et le vingt-neuf août, s'est tenue à la Coordination Régionale Ministère des Affaires Sociales de l'Enfance et de la Famille (MASEF) de la région de Hodh el – Gharbi à Aioun, une rencontre d'échanges et de partages d'expériences avec les Organisations Féminines dans le cadre du Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires (PADDVI) à 12h31mn.

Cette rencontre est présidée par la Coordinatrice Régionale du MASEF, madame **Menina Mint Chah**. Etaient présents : voir liste de présence jointe en annexe.

Après l'ouverture de la rencontre par la coordinatrice qui a souhaité la bonne arrivée au consultant dans la commune d'Aioun, le Consultant a situé le contexte et l'objectif de sa mission. Le Consultant a fait une présentation succincte du projet en précisant que sa mission s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR) conformément aux textes nationaux en matière de l'environnement et dans le contexte des nouvelles normes de la Banque mondiale.

Les débats se sont focalisés autour des points ci-après avec les recommandations :

1. Au titre des associations de femmes, il noté la présence d'une coopérative par département soit quatre coopératives de femmes dans la région. Ces coopératives interviennent dans le domaine agricole, artisanat, maraîchage, élevage, la teinture et dans la lutte contre les Violences faite sur le genre. Il est souhaité que le PADDVI prenne en compte les associations de femmes dans sa mise en œuvre ;
2. Au titre des préoccupations, les associations de femmes ont souhaité avoir des appuis et facilité aux accès aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) comme le maraîchage, artisanat, élevage, la teinture. Elles ont souhaité de poursuivre les formations dans le domaine de la teinture, du séchage des produits maraîchers et animaux entamé par l'...

la zone il y a plus de mariages précoces et surtout les échanges de mariages précoces moyennant des crédits pour faire du commerce. Dans la ville ou dans les villages, la gestion se fait à l'amiable avec une personne ressource comme les imans. Lorsqu'il n'y a pas d'entente, alors les intéressés saisissent le MASEF qui essaie de résoudre. Dans le cas où il n'y a pas d'attente, on fait recours, à la police ou la gendarmerie et même la justice.

Il est souhaité que les actions du PADDVI dans la sensibilisation en matière de VGB soient orientées beaucoup vers le milieu rural avec l'appui des Imans et des médecins.

4. Au titre des déchets, le MASEF a organisé des séances de ramassage des ordures dans la commune. Il est recommandé d'appuyer les organisations de femmes en kits de matériels pour le ramassage de déchets. Il s'agit d'accompagner les associations des femmes pour la création des micro entreprises pour le ramassage des ordures dans la commune.

5. Au titre des expropriations et réinstallation et de perte de biens, les débats ont permis de s'accorder sur les procédures compensation et d'expropriation en impliquant le MASEF.

Ces recommandations ont été validées et la Coordinatrice Régionale du MASEF a levé la séance à 14h05mn.

Fait à Aioun le 29 aout 2019

<p>Pour le Consultant</p> <p>Adama ZARE</p> <p>Ingenieur des Eaux et Forêts Aménagement Spécialisé des Eaux Environnementales et Sociales (ES)</p> <p>Tel: +220 70 67 10 14 / 70 30 80 40 Email: adamaszare@gmail.com</p>	<p>Pour le MASEF La Coordinatrice</p> 
<p>Adama ZARE</p>	<p>Menina Mint Chah +222 43 43 90 36 Mail : mounnina68@gmail.com</p>

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) Hoche El Gharbi

Département (Moughata) Aioum

Commune Aioum

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociale)

Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails
<u>Ma/Sidi Ahmed</u>	<u>F</u>	<u>43</u>	<u>NASEF CNE</u>	<u>Présidente</u>	<u>46534704</u>	<u>—</u>
<u>Ma/Kalyali</u>	<u>F</u>	<u>52</u>	<u>Association d'Enghali</u>	<u>membre</u>	<u>46526723</u>	<u>—</u>
<u>Ma/Ziadane</u>	<u>F</u>	<u>53</u>	<u>D.N.G d'APAL</u>	<u>Présidente</u>	<u>2251337</u>	<u>—</u>
<u>Ma/Sidi Bahine</u>	<u>F</u>	<u>30</u>	<u>Association Agricultrice</u>	<u>membre</u>	<u>26437247</u>	<u>—</u>
<u>Ma/Me</u>	<u>F</u>	<u>25</u>	<u>Association de EL-uitage</u>	<u>membre</u>	<u>46666477</u>	<u>—</u>
<u>Ma/Ahmed</u>	<u>F</u>	<u>26</u>	<u>Association Route Centre</u>	<u>membre</u>	<u>44402108</u>	<u>—</u>

*Les maladiers
sociales*

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) Hodh El Gharbi

Département (Moughata) Ajouba

Commune Ajouba

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDM)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	
Amadou / Med	F	23	Association El-Awara	membre	92461224	—	
Lydia / Cheikh	F	53	Association de El-rangra	Présidente	22452500	—	
Timothée / Med Mohamed	F	45	MASEF (Acteurs Associés)	Chargé d'affaires	22902681	—	
Amira / Cheikh	F	35	MASEF	Coordinateur régionale	43430036	marhiti@gmail.com	
Amira / Babar	F	30	D.N.E DIEWIAM	Une secrétaire	42306630	—	
Amadou / Laghdaf	F	25	O.N.G de l'association sociale	membre	44339409 46540482	—	
Amma / Michèle	F	40	Pour liste contre les maladies ONG Centre de Prévention			46586073	—

Annexe 15 : PV et liste de présence avec les associations de jeunes, Rosso

Associations
de
Jeunes

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) TRARZA
Département (Moughata) ROSSO
Commune ROSSO

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociale

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	Saidou Nalongo	M	36	NEJ	Jeune Corp	46910310	Saidou_nalongo@yahoo.fr	[Signature]
2	Mohamed Fall	M	24	NEJ	MAGSON élève	46115225	MohamedFall@gmail.com	[Signature]
3	Sati / Amar Djeff	M	26	MAKRAG	Etudiant	36135481	ENTRAME31@yahoo.com	[Signature]
4	Amine / Haimide	M	24	MAKHAY	Etudiant	33113335	Aminehaimide@gmail.com	[Signature]
5	EL Houssein / Ahmed	M	24	Nagadwint	Etudiant	26265553		[Signature]
6	M Daws Ibrahima	M	28	A D J B	Président	28850990		[Signature]

Associés de
 Jenus

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Willaya) _____
 Département (Moughata) Ros
 Commune _____

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstabilisation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociale)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
7	Issa Hbaque	M	27	Jeun Scouts	Informaticien	47501593	issahbaque@gmail.com	[Signature]
8	Abdulaye Coumar-Sou	M	34	AJ S Association des Jeunes Sahéliens	habitant	47658853	abdulayesou1984@gmail.com	[Signature]
9	Moumna / Ahmed	M	20	NAJ B	élève	48454623	mouna.ahmed@gmail.com	[Signature]
10	Loté / Hassne	F	25	NAS B	élève	46564619	X	[Signature]
11	cheick / haïnké	M	25	NAJoh	élève	49037044	haikem@univ-mat.com	[Signature]
12	Charive / Ahmad	M	18	NAJoh	élève	46782666	X	[Signature]

Aida / Ahmad / Meday / Sidi / 5
 2e NAJoh, 120151615 41524140 X

Association des
 Jeunes

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) _____
 Département (Moughata) Rosso -
 Commune _____

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
 Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénoms et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	E-mails	Signature
13	Alioune Lagadaf	Homme	26	Jozira	Adjointe	46644771		[Signature]
14	Alkha / Alhoun	Femme	21	Association de la jeunesse de Taouni PK 19	présidente	411888839 20684440	Alkha Alhoun Gymnase .com.f.	[Signature]
15	Meimouna Bilal	Femme	29	Association de la jeunesse taouni PK 19	Adjointe	41509150		[Signature]
16	Yacoubé / Mohamed Vahid	Homme	24	Moghe	-	422837 35	Yacoubé Touf Vahid	[Signature]
17	Elwanou Yamba	Femme	24	AMP R		460363 98		[Signature]
18	Mach / Estelle / Othmane	Femme	35	ADJS	président	46451720	Estelle Mach / Othmane	[Signature]

Watou / Alhoun F 22 . NAJha elevi 32711408 X

Amadou Oly
 Jours.

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) _____
 Département (Moughata) Rosa
 Commune _____

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
19	Halim Adoumane	Homme	26	ANF, R	élève	38560066	Halim.ama @santou.com	
20	Lehoussouf Moustafa	Femme	29	Scout		38621030	lehoussouf.habib	
21	Summa Gisse Moustafa 1988	Femme	25	Scout	élève	6631424	summa.gisse	
22	Aicha Ahmed	Femme	29	Nchda	responsable	48893013		
23	Khadijatou Sali	Femme	26	ANF, R	élève	119055249	khadijatou@yaho.com, FR	
24	Elbetoul / Idriss	Femme	23	ANF, R	élève	41851100		

Annexe 16 : PV et liste de présence avec le CCC coprésidé par le Maire et le Président du Conseil Régional, Rosso

PV de consultations des parties prenantes

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
POUR L'ELABORATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CGES)
DU PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT DES VILLES
INTERMEDIAIRES (PADDVI)

Région (Willaya) TRARZA
Département (Moughata) Rosso
Commune Rosso

L'An deux mille dix-neuf et le 29 Août s'est tenue une consultation publique
du Cadre Citoyen de Concertation de la Commune
de Rosso dans le cadre de l'Elaboration
du CPR et du CGES du projet
de Développement des Villes Intermédiaires
(PADDVI).

Etaient présents (voir liste de présence en annexe)

Après l'ouverture de la réunion par le Président du Conseil Régional
de TRARZA et le maire de la commune de
Rosso

Le consultant a pris la parole pour situer l'ordre du jour qui s'articule autour de :

1. La connaissance et la perception du PADDVI
2. La gestion foncière et les types de tenure foncière

①

2. les enjeux environnementaux et sociaux économiques et environnementaux du PADDVI
3. les impacts négatifs ou positifs sur l'environnement et le social du projet
4. la question de l'assainissement et de la gestion des ordures solides et liquides.
5. les mécanismes de gestion des déchets, papiers, la prévention et recommandations par le projet.

A l'issue des échanges il est ressorti que :

1. Avis et perception du projet

Il y'a eu un défaut de communication et d'implication de toutes les parties prenantes à la phase d'identification des besoins de communauté à prendre en charge dans le cadre du PADDVI.

L'assainissement de la ville de l'évaluation des ordures ménagères, des eaux de pluie et des déchets liquides est une grande préoccupation de la communauté.

Le chômage des jeunes, l'absence d'opéras et de cadre d'investissement sportif et culturel doivent être traités en priorité.

L'absence de jeunes au niveau scolaire et la qualification professionnelle est aussi une grande préoccupation.

2. Questions et préoccupations soulevées

- Le mal gouvernance dans la gestion des projets (mauvais ciblage, absence de suivi de l'impact, absence de contrôle, politisation de recrutement, absence de stratégie de pérennisation -
- le cadre citoyen de concertation (CCC) est trop peu capitalisé et impliqués dans la gestion de la commune -
- les associations et les ONG ne ont pas bien impliqués dans l'identification et la mise en œuvre des projets -
- les jeunes et les femmes n'ont pas accès au capital pour des raisons de garanties et de capacités -

3. Réponses aux questions et préoccupations

- Si des projets agricoles sont retenus, le citoyen a pour son rôle le paiement des jeunes et des femmes à l'accès au foncier -

(3)

- Le PADDV devra inclure un impact positif de renforcement des capacités pour les jeunesses et les femmes.
- La commune a indiqué que le PADDVI mettra la priorité sur les infrastructures sportives et culturelles.
- Dans les phases prochaines, le projet sera plus inclusif dans la démarche de participation et de représentativité des parties prenantes.

4. Recommandations

- Valider et mettre en place un plan d'engagement des parties prenantes.
- Signer des protocoles d'accord entre la commune, les entreprises et le projet pour le garantir en priorité des jeunes de la localité.
- Mise en place d'un plan de gestion des déchets solides et liquides.
- Impliquer davantage les jeunesses et

(4)

la santé civile dans la sensibilisation
sur l'hygiène et le jeté des déchets.
- la présence des comités d'associations
de jeunes dans la promotion de projets -
projet - Rendre compte de l'évolution
et de phase du PADDVI -

Commencé à : 11h 15 mn la séance a pris fin à 12h 45 mn

Ont Signé

Président du
Conseil Régional

Le Maire de la
Commune de
Rosso

Fatimata Niello

Fatimata Niello

Modiane Modiane Pdt Coop
Femme Tougnou

Bonanza Pdt

Mohamed El Ghaly Bonanza AGR

cadre Niagno Pdt Coop
Femme Garok

Dioutou 2004

5/19

29 08 / 2019
 Dem. n°
 avec
 C.C.C

Liste de présentes des personnes consultées

Region (Wilaya) TRARZA
 Département (Moughata) Rosso
 Commune Rosso

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes Intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	Béa Demba	M	42	Onni O Sinda	Professeur	167588580672302	gnail.com	
2	Mohamed El Ghaly Soussecrétaire	M	56	Association de la Génération de Rosso - AGR	Secrétaire Général	46426413 42416855	mamakhalji@gmail.com	
3	Fatimata Naoum Diablo	F	49	Comité des Villes Moyennes	Présidente et elle local	412560125	dfatima@96@gmail.com	
4	Bouyehand Vackel	M	54	AMFF/CC	Professeur	22422272	vackelbouyehand@gmail.com	
5	Daouda Saou	M	53	CCC/ANDH	II	46456523	ndellac@0@gmail.com	
6	Mohamed Ikhmedou Mohamed Fall	M	60	CCC / AFED	consultant formation	22020189	mohamedikhmedou@gmail.com	

2

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya)

Département (Moughata)

Commune

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

Ben vir
 Acha
 la CCC

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
7	Charikh Sallé	M	45	Raouk	SC	467022	charikh@ccc.org	
8	Sidi Barcha	M		Han Boss	ADL	469090	sibarcha@ccc.org	
9	Codon Biagne	F		gano K	Pdt coop	46881908		
10	Modiom Biakhile M	M		Toum guen	Pdt coop	46597401		
11	Bouarara	M		Guenerbiant	Pdt-coop	46716816		
12	Faurata	F		Guenerbiant	SC	46083444		

(3)

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) _____

Rosso

Département (Moughata) _____

Rosso

Commune _____

Remise au

la C.C.C

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
13	Kaneton	F		Gouvalbra	Trésorière coop	37855938		- -
14	Ahion Nussa Sow	M		PK6	patr coop	22804886		DI
15	Fatimata ba	F		Gouvalbra pe	patr	41267268		ND
16	Moukhloumouci	M		Commune	ST	916428555		
17	Domia Seydi TRAHOË	F		Commune	BT4	4926693		
18	Zeynabou Caye	F		AS: social présidentiel coop	HFC F présidentiel coop	16065035		Faye

4

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) Rosso

Département (Moughata) Rosso

Commune _____

Rencontre
la C.C.C

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
19	Faoula Messouls Fall	M		Commune	Membre de l'association LC Bittayage et Palatine	46414656		
20	Reoua Droug	M	57	DREDD/ TRAM SA	Administrateur DREDD etc Rosso	44514406		
21	Fazza M/Baob	M	68	cap	Bere	22295283		
22	Le Guel	F				47518041		
23	Yolédicil	F				46865785		
24	Bahe O'Almas'	M	62	C.C.C		41655992		

(5)

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) Rosso

Département (Moughata) Rosso

Commune _____

Remis avec
 les CCC

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
25	Helick Fina	M	65	Observatoire FD NADH	Coordination	46 47 1993	h.fina@yaho.com	
26	Naïé Yessou	M	53	Observatoire	Commune	46 44 28 98 30 54 34 20		
27	Naïé Yessou	M	55	Commune Rosso	Commune municipal	46 47 30 14	naiey@yaho.com	
28	Alaïcheu Sy	F	48	Commune Rosso	Commune ala Naïe	46 47 30 14	alacheu@yaho.com	
29	Alaïcheu Sy	F	42	Commune Rosso	Commune alaïcheu	46 47 30 14	alacheu@yaho.com	
30	Sidi Yessouf Sidi	M		DNPELD	Président DNC	223989 49	dnpeled@yaho.com	

Ren moi

Amu
 la CCC

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Willaya) Bechar

Département (Moughata) Ras

Commune _____

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
31	Boukha N'pody	F	37	DAWELEL	Présidente Association	47193898		

(2)

PROCES VERBAL DE CONSULTATION PUBLIQUE
POUR L'ELABORATION DU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET
SOCIALE (CGES) DU PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU
DEVELOPPEMENT DES VILLES INTERMEDIAIRES (PADDVI)

Région: (Villages) TRARZA
Département: (Nouakchott) Rosso
Commune: Commune de Rosso

L'An deux mille dix-neuf et le 30 août 2019, s'est tenue une
consultation publique
Avec l'assistance de l'association des coopératives, l'association et
groupe mixte de femmes et de hommes de
Rosso Nouakchott

Etaient présents (voir liste en annexe)

Après l'ouverture de la réunion par Nourou Boubou
Coordinateur du PADDVI

Le coordinateur a pris la parole pour situer l'ordre du jour qui s'articule autour de :

1. La perception du projet
2. Le mécanisme de suivi de l'évolution de l'impact
3. La participation et l'implication des acteurs
4. Les problèmes rencontrés
5. Les préoccupations et les attentes vis-à-vis
du projet

A l'issue des échanges il est ressorti que :

QUESTIONS ET PREOCCUPATIONS SOULEVEES

- ① Accès à la terre des associations féminines
- ② Accès au crédit pour les AGR
- ③ Plus grande implication des associations
de femmes dans la gestion des projets
- ④ la gestion des déchets, l'entretien des
jeux

Rapport d'évaluation mission élaboration CGES de PADDVI

①

Problème de santé publique lié au
eaux stagnantes
- Manque de formation aux métiers
(Tissage, tertiaire, réparation de produits
plastiques et manœuvres etc -

2 REPONSES AUX QUESTIONS ET PREOCCUPATIONS

- Prévoir une plate forme multifonctionnelle
pour les femmes
- Meilleure collaboration entre les
communes et les services de santé
- Impliquer les associations dans la
mise en œuvre du projet en
capitalisant sur le dispositif de
relais communautaires
- Etalon et mettre en œuvre un plan de
formation et de sensibilisation des femmes et des jeunes

3 RECOMMANDATIONS

- Impliquer les acteurs dans l'établissement
de besoins, d'activités et de formation
- Relancer les défis de la communauté,
la participation et de la restructuration
- Prévoir la mise en place d'un fonds d'appui

Commencé à : 11h00 ... la séance a pris fin à 12h55

Ouf Signé

Halima Mint Dah : 
Nawa Bouca Dip : 
Aicha Nala Doh : 

Dolcheye Salyne Gaye 
Habib Mint Nakhla 
Nobetha Bour 
Wdielen Braque 
Sékou Mint Begay 

Rapport Démarrage mission élaboration CGES du PADDVI

30/08/2019
 Femmes et
 Réseau des
 Cooperatives

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) TRERZA
 Département (Moughata) Rosso
 Commune Rosso

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	X Haby / bilal	F	21	les cooperative 12 Cooperative Femmes	présidente	22-10-82 31	Haby bilal a@gmail.com	[Signature]
2	X MBallio Svr	F	41	Association ASDM Association des Dg	présidente	44559912		[Signature]
3	A MDikou Biagne	F	39	groupe ment de femmes ECO-city		46769467		[Signature]
4	X Salka Prohan afoi Mohamed		69	cooperative yachin		46943557		[Signature]
5	Colon Biagne	F		cooperative Gyarak		46881908		[Signature]
6	X Meriam Bocar Diop	F	58	UCOFEN Ndioubel		46479625		[Signature]

Femmes
 et
 Réseau des
 Cooperatives

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) _____
 Département (Moughata) Rosso
 Commune _____

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
70	Fatimata BOCCAN	F	50	centre coopérative + COLPEN		16676361		
8	Ramla Brakite	F		coopérative galeok		66090790		
9	Ahadiya (1000M) Zaid	F		coopérative Pax 7 27		96053747		
10	Haba Mabil Hadiya	F	40	جمعية الأيتام 2009	orphelin	46987525		
11	Abdoulaye Hadiya	F	23	جمعية الأيتام		49495999		
12	Moussa Hadiya	F	23	جمعية الأيتام		38485883 49485883		

Femmes et
 Réseau des
 Cooperatives

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Willaya) _____
 Département (Moughata) Rosso
 Commune _____

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
13 X	Rokhaya / Goye	F	45	GIE Linguère	présidente	4671665		
14	Marije / ml Leid	F	23	présidente de Nasr de Verle		494858 53		
15	Halime / ml Noh	F	23	présidente de cooperative verle		494959 99		
16	habib / ml Noh	F	48	président de eyame		469875 25		
17	Aminetou / ml / Noh	F	23	Nasr de Verle		272344 03		
18	Aicha Nala Deh	F	50	KAWRA		465091 29		
19	Ziotou Alamine sidi	F	50	eng. Bougou Espoir	Président	46451484-mlsidi		

Annexe 18 : Liste des acteurs institutionnels rencontrés à Rosso

Acteurs
Institutionnels

29/08/2019

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Wilaya) TRARZA

Département (Moughata) Rosso

Commune Rosso

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)
Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
1	Mohamed Ibrahim	S	69	Consul général Roumanie		36801364	moheluisyob @G.roum.cm	[Signature]
2	Zoubeir Pravenne	M	49	Mairie de Rosso	Maire	43124321	clara.mw70@ yahoov.com	[Signature]
4	Madouly Ned Mohamed Wali Mousaid. K. F. F.			Wali Mousaid. -Wilaya-Tanger		4448461		[Signature]
5	Fa Kourou TANDIA	M	34	Inspection Régionale du Travail	Inspection Régionale	22572385 7665307	irt.wilaya@regimh.com	[Signature]
6	Mouhammad Amin			Association		22694068		[Signature]
7	Mouhammad Baba	F	43	MASIF		4343506	mouhammad.baba@ hotmail.fr	[Signature]
8	Amarna Sour	M		P.F. Save Trachidien Coordination		48836017	amarnasour@ gmail.com	[Signature]

Liste de présentes des personnes consultées

Région (Willaya)

Département (Moughataa)

Commune

Titre du projet : Projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires (PADDVI)

Mandat : Préparation des documents Cadres (Cadre de Politique de Réinstallation et Cadre de Gestion Environnementale et Sociales)

N°	Prénom et Nom	Sexe	Age	Structure	Fonction	Numéro téléphone	Emails	Signature
9	Med Soumi	H		CRPSE/MS7	chef de CRPSE/MS7	36319251	medsoumi@ymail.com	
10	Yakoub Ousman Samba	H	51	Consultants Regroupe les mandats 10/15	Coordinateur	44585254		